



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 055 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 3 octobre 2005

—
Président

M. Paul Steckle

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 3 octobre 2005

• (0900)

[Traduction]

Le président (M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.)): Mesdames et messieurs, je déclare la séance ouverte.

Premièrement, je voudrais dire à quel point nous sommes contents d'être ici par cette fraîche matinée qui ne ressemble pas du tout à la température qu'il fait en Ontario en ce moment: il fait chaud là-bas, probablement 24 ou 26 degrés, avec un taux d'humidité élevé. Le changement fait du bien. Je vous remercie de nous accueillir chez vous aujourd'hui.

Avant de commencer, je dois dire que la réunion d'aujourd'hui a été remise plusieurs fois. Il y a déjà un certain temps, nous avons fait connaître notre intention de venir ici, mais il est évident, compte tenu de l'incertitude qui règne à Ottawa, qu'il est difficile pour les députés de trouver l'occasion de s'éloigner. Je tiens donc à remercier mes collègues d'avoir pris le temps voulu pour venir siéger ici aujourd'hui et demain.

En fait, nous irons demain sur le terrain pour constater le bon travail que vous avez fait, lequel résulte peut-être des recommandations qui ont été faites par le comité en 2003. C'est un processus continu qui se poursuivra d'ailleurs après la séance d'aujourd'hui. Ce que nous voulons vraiment faire, aujourd'hui et demain, c'est de constater personnellement ce qui se fait, le travail qui a déjà été fait, en réfléchissant à ce que nous pourrions faire pour faire progresser encore davantage ce dossier qui, nous en sommes convaincus, mérite notre attention.

Avant de céder la parole à nos témoins, je voudrais présenter mes collègues ce matin. Il y a bien sûr Inky Mark, qui a gracieusement offert d'être l'hôte de cette réunion dans sa circonscription. Je crois qu'il habite ici même dans cette ville dont il a été longtemps maire, et c'est grâce à son bon travail d'il y a neuf ou dix ans que vous avez aujourd'hui cet immeuble dans lequel nous siégeons. Merci beaucoup, Inky. James Bezan, qui vient également de la province, représente ici ce matin le Parti conservateur. Nous avons aussi avec nous André Bellavance; bienvenue, André. Merci d'avoir pris le temps de venir ici ce matin. André est bien sûr membre du Bloc. Pour les ministériels, nous avons Rose-Marie Ur, de la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex, en Ontario, circonscription voisine de la mienne. Quant à moi, je m'appelle Paul Steckle, je préside le comité et je viens de la circonscription de Huron—Brude, sur les rives du lac Huron.

Voilà donc le groupe d'aujourd'hui, et nous allons pouvoir commencer l'audition des témoins.

Mesdames et messieurs, je vous invite à vous avancer et à prendre place dans les premières rangées de ces bancs d'église. Évidemment, on a tous l'habitude de se rassembler à l'arrière, mais donnez-vous la chance d'entendre ce qui se dit aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous sommes venus ici, pour être entendus et aussi pour vous entendre.

Je vais maintenant présenter le premier groupe de témoins, pour amorcer l'audience d'aujourd'hui sur le problème de la tuberculose bovine dans le parc national du Mont-Riding. Nous accueillons donc Calvin Pawluk, membre du conseil d'administration du comité de liaison du Mont-Riding; John Whitaker, président du comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine; et ensuite Paul Paquet, président du comité consultatif scientifique sur la tuberculose au Mont-Riding, lequel nous a gracieusement conduit depuis l'hôtel ce matin, et nous l'en remercions beaucoup; et enfin, de l'Université du Manitoba, nous accueillons Ryan Brook, du Département de l'environnement et de la géographie, et Clayton H. Ridden, de la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources.

Merci beaucoup, messieurs, d'être venus ce matin.

Vous comprendrez que nous avons prévu une heure et demie pour l'audition des quatre groupes de témoins aujourd'hui, à l'exception du dernier groupe, qui aura un peu moins de temps. Si vous prenez tout le temps pour vos allocutions, nous n'aurons évidemment pas beaucoup de temps pour poser des questions, alors nous vous demandons de vous limiter à 10 minutes. Si vous pouvez faire même encore plus court, ce serait apprécié; cela nous donnerait plus de temps pour poser des questions, et peut-être pourriez-vous en poser vous aussi.

Vous pouvez commencer. Je ne sais trop qui parlera en premier. Je crois que ce sera M. Pawluk.

Monsieur Pawluk.

• (0905)

M. Calvin Pawluk (membre, Conseil d'administration, Riding Mountain Liaison Committee): Merci.

Bonjour et bienvenue aux représentants du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi qu'aux autres représentants fédéraux et provinciaux ici présents, aux résidents de la région du mont Riding et aux invités.

Je suis ici en qualité de porte-parole du comité de liaison régional du Mont-Riding, soit, aux fins de cet exposé, le comité de liaison. Il s'agit d'un organisme formé de 15 municipalités auxquelles participent deux ministères fédéraux, Parcs Canada et Pêches et Océans, et deux ministères provinciaux, soit Conservation Manitoba et Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba. En outre, d'autres organismes gouvernementaux, comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments sous l'égide du ministère de l'Agriculture, agissent en tant que conseillers du comité de liaison. Celui-ci a vu le jour en septembre 1980 et se réunit huit fois par année. Son mandat consiste à aider au règlement des problèmes qui découlent de l'interaction entre notre parc national et ceux qui vivent dans sa proximité.

La Manitoba Cattle Producers Association participe également à nos réunions et contribue à nous faire part de nos préoccupations concernant la tuberculose bovine aux échelons provincial et fédéral de gouvernement. La tuberculose bovine dans la région du Mont-Riding est le principal dossier du comité de liaison depuis plusieurs années et je suis ici pour parler de nos réalisations et préoccupations.

Les producteurs de bovins, de wapitis et de bisons autour du parc national du Mont-Riding appuient de toutes les manières l'élimination de la tuberculose bovine dans notre région, mais, malgré les progrès accomplis, leurs difficultés financières et émotives restent sans réponse adéquate. Les coûts liés aux tests que l'on fait subir à nos animaux sont régulièrement assumés par les producteurs à eux seuls. Nous nous réjouissons de la recommandation déjà soumise par le comité permanent au sujet de taxes de rassemblement, mais jusqu'ici aucune indemnité de cette nature ne s'est concrétisée. Ces dernières années, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a modifié les procédures liées aux tests, par exemple en ajoutant de nouvelles analyses de sang. Puisque nous participons à la recherche et aux ajustements à cet égard, le comité de liaison recommande fortement de rémunérer les producteurs qui soumettent leurs animaux à des analyses.

Les producteurs assument également les coûts additionnels des troupeaux mis en quarantaine, c'est-à-dire les dépenses supplémentaires liées à l'alimentation et à la main-d'oeuvre ainsi que l'élément le plus coûteux, financièrement et mentalement, soit l'incapacité de commercialiser le bétail lorsqu'ils sont prêts à le faire. S'il y a confirmation de la TB et abattage intégral d'un troupeau, les producteurs, avant de pouvoir repeupler le troupeau, sont sans revenu pendant un an faute de production de veaux dans l'année. Le repeuplement est un lent processus. En cas d'abattage intégral, les gènes du troupeau sont perdus à jamais. Ma famille n'a cessé d'élever des bovins de boucherie dans le versant occidental de la vallée Birdtail, dans le parc national et le long de celui-ci, depuis 100 ans. Nous avons été chanceux jusqu'ici car, après les cinq tests auxquels notre troupeau a été soumis, aucune trace de TB n'a été découverte; mais nous partons en montagnes russes émotives lorsqu'on nous avise qu'il faut passer un autre test. Nous demandons qu'on fournisse immédiatement des services de counselling aux familles d'agriculteurs que menace le traumatisme de l'abattage intégral.

Le comité de liaison considère nécessaire d'éliminer le plafond sur les fonds versés pour les animaux abattus par suite d'un résultat positif à un test de TB. Les exploitants de pur-sang et de fermes laitières reçoivent beaucoup moins d'argent que ce que valent leurs animaux. Les responsables locaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments font ce qu'ils peuvent en matière d'indemnisation, mais le processus des tests serait facilité s'ils avaient le pouvoir d'indemniser adéquatement pour des animaux de plus grande valeur comme les reproducteurs pur-sang.

Le comité de liaison croit également qu'il faut poursuivre les opérations exhaustives de testage sur notre faune dans le Parc national du Mont-Mountain et la région du mont Duck et aux alentours. La TB s'est manifestée dans un troupeau bovin au début des années 1990, dans la partie sud-ouest du Parc national du Mont-Riding, sur le versant est de la vallée Birdtail, dans la municipalité rurale de Rosburn. La même année, un chasseur responsable a signalé à Conservation Manitoba une carcasse de wapiti d'apparence douteuse. Il avait abattu ce wapiti à environ 3 milles au nord-ouest de l'exploitation où se trouvait le troupeau atteint de la TB. Le wapiti en était également atteint. Les éleveurs de bétail de la région de Rosburn ont trouvé inquiétante cette récente découverte de TB dans un spécimen de la faune locale.

● (0910)

Le gouvernement leur a dit qu'il s'agissait d'un incident isolé de tuberculose bovine et que le wapiti atteint était sans doute un animal ayant contracté par hasard la maladie auprès des animaux domestiques. Cette conclusion ne nous a pas du tout convaincus. Bon nombre d'entre nous avons baissé la garde à cause de ce qu'on nous avait dit au début des années 1990 et nous l'avons tous payé chèrement.

Quelques années plus tard, un deuxième foyer majeur de TB s'est déclaré dans un troupeau de bétail dans le même secteur. Depuis, d'autres cas de la maladie se sont déclarés dans le corridor de Grandview-Pleasant Valley, tant parmi les animaux domestiques que dans la faune sauvage.

Nous avons la responsabilité d'essayer d'empêcher une plus grande propagation de cette maladie. Le programme de clôturation a donné de bons résultats pour ce qui est de tenir les ongulés éloignés des stocks fourragers d'hiver. Il importe que ce programme soit poursuivi et que les organismes gouvernementaux collaborent étroitement avec les producteurs et les chercheurs qui étudient les déplacements du wapiti et du cerf de Virginie en vue d'installer d'autres clôtures à des endroits appropriés. À l'heure actuelle, on a installé 124 clôtures afin de protéger les aires d'entreposage des provendes et on envisage d'en construire 32 autres en 2005-2006. Sur les 124 installées à ce jour, 12 font partie de l'engagement pour 2005-2006. On a également construit quelques clôtures autour des aires d'alimentation d'hiver.

Un chercheur de la région du Mont-Riding, Ryan Brook, de l'Université du Manitoba, a rédigé un rapport exhaustif sur le programme de clôturation. Il ressort de cette recherche que nous avons du pain sur la planche. Nous avons des questions à résoudre au sujet du clôturation d'aires d'alimentation dans des secteurs où se côtoient des animaux sauvages et domestiques. Par exemple, une aire d'alimentation hivernale clôturée peut-elle satisfaire à la nouvelle réglementation sur la gestion du fumier?

Un autre outil très utile auquel nous n'avons plus accès est la capacité d'opter pour le broutage d'andains. Non seulement cela aidait à réduire les frais de transport des stocks d'hiver et du fumier, mais cela contribuait également à réduire la forte concentration de celui-ci sur nos exploitations, car les vaches le répandaient dans un large périmètre.

Le comité de liaison régionale du Mont-Riding se réjouit des résultats positifs auxquels a donné lieu la démarche de collaboration qui s'est instaurée dans la région du Mont-Riding. Après la période d'accusation qui a marqué le début de la crise dans notre région, nous sommes arrivés au point où nous nous rendons tous compte qu'il s'agissait et qu'il s'agit encore de notre problème et que nous devons nous serrer les coudes si nous voulons y trouver des solutions.

Les producteurs primaires des environs—l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, nos communautés des Premières nations, la Manitoba Wildlife Federation, les organismes environnementaux, les pourvoies et entreprises de tourisme, le groupe de travail sur la TB, le comité consultatif scientifique, le groupe consultatif des intervenants en matière de TB et la Réserve de la biosphère du Mont-Riding—ont tous participé aux efforts en vue de régler le problème.

Beaucoup de gens ont consacré une multitude d'heures à des réunions où l'on cherchait à trouver des solutions. Si les choses n'avaient pas évolué, bon nombre de ces gens n'auraient pas continué à offrir gratuitement de leur temps. Il est extrêmement difficile de proposer des solutions pratiques à un problème lorsque toutes les parties ne sont pas présentes aux discussions.

Nous croyons qu'il y a dans la région un engagement sans précédent afin de résoudre ce problème. L'appui et la coopération des ministères et organismes fédéraux et provinciaux se sont renforcés. Il aura fallu du temps et des compromis pour en arriver à ce point.

Parcs Canada, grâce au travail ardu de son personnel au parc national du Mont-Riding, a joué un rôle de chef de file dans ce dossier. Le gouvernement du Manitoba le prend très au sérieux et tant le ministre de la Conservation que le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales demeurent en contact régulier avec des représentants régionaux afin de suivre l'évolution de la situation. Mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

Au nom du comité de liaison régionale du Mont-Riding, nous remercions le comité permanent pour l'intérêt déjà manifesté et ses recommandations, et nous lui demandons de continuer à soutenir les efforts incessants en vue de résoudre une fois pour toute le problème de la tuberculose bovine. Sa résolution profitera non seulement à notre région, mais à l'ensemble du pays, car cette maladie peut se déclarer dans n'importe quelle autre région de notre pays.

• (0915)

Nos efforts de coopération continus aideront à convaincre les producteurs primaires que notre gagne-pain ne sera plus menacé, car nous apprenons sans cesse à mieux connaître et à comprendre la façon de prévenir et de combattre la maladie avant qu'elle ne fasse des ravages dans l'industrie bovine à l'échelle locale ou nationale.

Merci d'avoir pris le temps de visiter la région du Mont-Riding. Nous espérons que votre séjour parmi nous sera à la fois instructif et plaisant.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pawluk, pour votre exposé. Sa durée correspondait tout à fait au temps de parole que nous vous avons accordé.

Nous entendrons maintenant M. Whitaker, président du Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine.

[Français]

M. John Whitaker (président, Bovine Tuberculosis Stakeholders Advisory Committee): Bonjour, mesdames et messieurs. Bienvenue dans mon coin du monde.

[Traduction]

Avec ma famille, j'éleve du boeuf dans le secteur d'éradication de la TB à l'est d'Erickson. J'ai été membre du conseil municipal et je pense que les politiciens se demandent souvent s'ils vont réussir quelque chose pendant leur mandat. Je suis certain que cela vous passe par la tête à l'occasion vous aussi. Que vous soyez dans l'opposition ou sur les banquettes d'arrière-ban, vous vous demandez peut-être : « Est-ce que je vais vraiment un jour faire quelque chose d'utile? » Je tiens simplement à vous faire savoir que les recommandations que vous avez faites la dernière fois ont certainement compté pour quelque chose pour nous. En particulier la recommandation numéro un de votre rapport d'avril 2003, qui portait sur la consultation des intervenants et le rôle du surintendant du parc dans ce processus.

Je dois reconnaître que le parc national du Mont-Riding a pris cette recommandation au sérieux et y a donné suite en finançant un

comité consultatif des intervenants doté d'un animateur chevronné, administré et présidé par la réserve de la biosphère du Mont-Riding. Cette réserve de la biosphère est un secteur désigné par les Nations Unies et comprenant le parc national et les municipalités environnantes. Son but est de travailler à l'établissement de relations mutuellement avantageuses entre le parc et ses voisins immédiats. Ainsi, le Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine a été créé en 2003 pour donner suite à votre recommandation. Nous nous sommes réunis environ huit fois jusqu'à maintenant et nous espérons représenter tous les intérêts locaux touchés par le problème de la TB.

La plupart des membres semblent heureux de cette approche axée sur la collaboration, quoique certains d'entre eux trouvent que les progrès sont un peu lents. Vous en rencontrerez plusieurs aujourd'hui à l'occasion des prochains exposés. Vous pourrez leur demander s'ils trouvent que cela en vaut la peine. Je pense que Calvin a déjà dit que, à son avis, c'est un pas dans la bonne direction.

Nous avons actuellement trois sous-comités. Le premier cherche à déterminer si nous réalisons des progrès dans le dossier de la TB. Un deuxième étudie des questions relatives à la faune comme le clôturage. Et le troisième s'occupe des dossiers des premières nations, car celles-ci ont leurs propres préoccupations particulières à cet égard. Nous sommes d'un optimisme prudent en émettant l'opinion que l'on ne trouvera cet hiver aucun nouveau cas de TB parmi le bétail, ce qui nous permettra de recouvrer notre désignation exempt de tuberculose au printemps 2006, mais nous reconnaissons que l'éradication de la TB de l'écosystème du Mont-Riding prendra beaucoup de temps, à cause du fait qu'on y trouve une réserve faunique. Il faudra des engagements de financement à long terme du gouvernement fédéral et aussi des autres gouvernements.

Il y a aussi toute la question de savoir si la TB va se propager à l'extérieur de la zone d'éradication du Mont-Riding. Si c'est le cas, et peut-être si cela devait arriver vers le nord, en direction du mont Duck, il faudra étendre davantage cette collaboration pour y englober de nouveaux intervenants. Notre mémoire renferme toute une série d'autres recommandations plus précises, mais je ne vais pas les lire. Je voudrais faire deux ou trois autres observations de portée générale sur toute cette question de la consultation.

On dirait que notre comité est toujours en attente de renseignements complémentaires avant de pouvoir formuler des recommandations. Ces renseignements portent souvent sur la recherche. Je sais que nous ne pouvons pas faire grand-chose pour accélérer le progrès de la recherche, mais celle-ci se poursuit et les chercheurs travaillent main dans la main avec les intervenants locaux. Dès que nous obtiendrons des réponses à nos questions, par exemple si le programme de clôturage fonctionne, nous pourrions formuler des recommandations sur les changements à apporter pour que le programme fonctionne encore mieux.

Par ailleurs, il y a encore énormément d'information qui n'a pas encore été communiquée aux intervenants. C'est une tâche incessante et ardue pour nous et pour les organismes gouvernementaux de tenter d'obtenir cette information pour la communiquer non seulement au comité consultatif des intervenants lui-même, mais aussi à tous les groupes représentés à ce comité, pour que les renseignements se rendent jusqu'à la base. Nous qui siégeons au comité avons le sentiment d'être passablement à jour sur ce qui se passe dans le dossier de la TB, mais c'est un véritable défi que d'essayer d'obtenir cette information pour la communiquer aux gens que nous représentons.

• (0920)

Je suis aussi devenu un ardent défenseur de la participation des intervenants au stade initial et dans le cadre d'un partenariat avec les agences gouvernementales et les chercheurs afin de résoudre nos problèmes — et Calvin et moi sommes vraiment convaincus que la tuberculose bovine, c'est notre problème. Au début, le gouvernement s'imaginait sans doute que c'était son problème, qu'il allait le régler, mais c'est en fait un problème pour nous tous.

C'est sans doute à Ryan Brook, que vous allez entendre dans quelques instants, que je dois mon initiation à ce rôle de consultation. Ryan travaille avec nous depuis quatre ans environ; il est en train de faire son doctorat sur les déplacements des wapitis. C'est une étude très intéressante puisqu'il suit les élans dans leurs déplacements dans la région grâce à des colliers émetteurs, qui lui permettent de savoir exactement où se trouvent les wapitis et comment ils se déplacent. Les gens de la région étaient très intéressés par ses observations, et Ryan a commencé à partager l'information avec nous dès qu'il a commencé à obtenir ses premières localisations, ou presque.

Les fonctionnaires de Parcs Canada en ont été scandalisés. Ils étaient habitués à l'ancienne façon de faire, qui voulait que les chercheurs comme Ryan arrivent sur le terrain, qu'ils fassent leur recherche pendant quatre ans et qu'ils présentent ensuite leur rapport. Ils leur semblaient que le fait que Ryan voulait nous communiquer l'information de façon prématurée entraînerait toutes sortes de problèmes, et ils s'imaginaient que les intervenants s'empresseraient d'aller voir leurs représentants politiques ou les journalistes et qu'ils se serviraient de l'information contre Parcs Canada.

Cela ne s'est jamais produit. Les gens appréciaient beaucoup qu'on les mette au courant des moindres déplacements des wapitis, et avec le temps Parcs Canada a fini par s'habituer au fait que Ryan partage avec les intervenants toutes les données qu'il recueillait le plus tôt possible après les avoir recueillies.

Je l'ai déjà dit, le parc a pris des mesures énergiques pour donner suite à une de vos recommandations antérieures, mais il fait plus que cela, en ce sens qu'il partage maintenant toute l'information avec les intervenants dès qu'il l'obtient, suivant presque le modèle établi par Ryan. Je crois par ailleurs que les autorités constatent et qu'il serait ainsi un peu plus facile de prendre les décisions difficiles, parce que les intervenants sont parfaitement au courant de l'information sur laquelle ces décisions se fondent, et il semble que les intervenants ont l'impression de commencer à participer un tout petit peu à la prise de décision. Avec pour résultat que le climat de controverse et d'affrontement qui entourait la question de la tuberculose bovine s'est presque dissipé puisque tout le monde a maintenant toute l'information voulue.

J'ai aussi remarqué que les recommandations que vous avez faites la dernière fois ne sont pas restées lettre morte puisque le personnel semble avoir changé son attitude à l'égard des intervenants, en ce sens qu'il est maintenant plus respectueux à notre endroit et qu'il nous considère comme des partenaires dans les efforts pour trouver des solutions à ce problème, qui est un problème pour tout le monde.

Mais pour que cette approche fondée sur la consultation et la collaboration fonctionne et que les intervenants soient vraiment des partenaires à part entière, il faut que nous puissions être membres d'office de tous les groupes gouvernementaux et scientifiques qui s'occupent de la tuberculose bovine. Nous avons inclus dans notre mémoire un diagramme qui indique les rapports entre ces divers groupes. Les deux principaux sont le groupe de travail, qui est composé des quatre agences gouvernementales dont le mandat

touche à divers aspects du problème de la tuberculose bovine, et le comité scientifique consultatif, présidé par Paul.

Nous sommes d'avis que si nous siégeons à ces comités, nous pourrions apprendre les uns des autres, et nous pourrions communiquer l'information à nos gens sans qu'elle est à passer par un filtre quelconque, puisque nous l'aurions obtenue directement de la source.

Nous attendons toujours que cela se fasse, et c'est là un des problèmes qui, à mon avis, continue à nuire à l'efficacité du comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine, puisqu'on nous refuse de participer d'office au groupe de travail composé des quatre agences gouvernementales et au comité scientifique consultatif.

Nous croyons savoir que Parcs Canada appuie notre participation à ces comités, tout comme le ministère de l'Agriculture du Manitoba, mais que l'ACIA et le ministère de la Conservation du Manitoba sont plus réticents. Je sais que vous n'avez aucun pouvoir sur Conservation Manitoba puisqu'il s'agit d'un ministère provincial mais les autorités préfèrent une approche très traditionnelle et se sentent bien plus à l'aise de consulter leur groupe client, à savoir les chasseurs. Ce ne sera pas facile de les amener à adopter le modèle de la consultation multipartite, mais nous allons continuer à y travailler.

L'ACIA est toutefois un organisme fédéral, qui relève donc de votre compétence, et l'Agence aurait beaucoup à apprendre de l'exemple de Parcs Canada qui a mis en place un nouveau modèle pour travailler en partenariat avec les intervenants. Il ne s'agit pas de l'ACIA local, car nous avons en fait d'excellents rapports avec les représentants locaux, Bryan Manns, Ted Shwaluk et Tammy, qui s'occupent à l'échelle locale des tests de dépistage de la tuberculose. Même Maria Kholer-Jones est venue assister à des assemblées publiques. Je me souviens qu'elle est venue à Rosburn il n'y a pas tellement longtemps et qu'elle est restée pour répondre à toutes les questions, et ce, jusqu'au petit matin, et c'était formidable.

• (0925)

D'après moi, les responsables de l'ACIA semblent vouloir s'en tenir à un modèle démodé lorsqu'il s'agit de consulter les intervenants, en ce sens qu'ils nous disent ce qu'ils vont faire et qu'ils nous demandent ensuite s'il y a des questions, au lieu de nous amener à participer en tant que partenaires à part entière, de partager toute l'information avec nous et de travailler en équipe avec nous, les intervenants.

À titre d'exemple, il n'y a qu'à voir comment le test sanguin Bovigam a été imposé aux éleveurs de bétail de la zone d'éradication du Mont-Riding. Je n'en dirai pas plus, si ce n'est que cette approche inquiète beaucoup notre comité. Je crois que ceux qui vont nous suivre vous en diront un peu plus au sujet de ce test Bovigam.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Whitaker.

Nous entendrons maintenant M. Paquet, président du Riding Mountain TB Science Advisory Committee.

Vous avez la parole.

Dr Paul Paquet (président, Riding Mountain TB Science Advisory Committee): Je serai très bref pour que nous ayons plus de temps pour les questions.

Le comité scientifique a été créé il y a environ deux ans et demi. Il se compose de scientifiques oeuvrant dans diverses disciplines au gouvernement, que ce soit au niveau fédéral ou provincial, ainsi que d'universitaires, notamment de l'Université de la Saskatchewan, de l'Université du Manitoba et de l'Université de Calgary.

Notre modèle de fonctionnement se fonde, non pas sur le consensus, mais comme c'est généralement le cas pour les scientifiques, sur les arguments et les discussions. Notre rôle consiste en fait à avaliser les données scientifiques utilisées relativement à la tuberculose et aux maladies infectieuses dans la zone et aux alentours de la zone du Mont-Riding afin de nous assurer que les informations anecdotiques et les considérations d'ordre politique ne l'emportent pas sur les données scientifiques nécessaires pour comprendre le problème. Pour cette raison, nous demandons à tous les membres du comité scientifique de laisser à la porte leurs attaches gouvernementales ou universitaires de même que les préoccupations qui leur sont propres. Nous souhaitons pouvoir ainsi examiner les données scientifiques de façon objective telles que nous les voyons et telles que nous les comprenons.

Je tiens à ajouter également que notre rôle n'est jamais de dicter une conduite quelconque, mais simplement de formuler les recommandations que nous jugeons appropriées ou d'examiner les questions d'ordre scientifique sur lesquelles nous sommes appelés à nous pencher par les divers comités auxquels nous faisons rapport.

Comme l'a dit John, nous n'avons pas de membres d'autres comités qui siègent à notre comité en tant que représentants de ces autres comités. Dans certains cas, il y a parfois des chevauchements, cependant — non pas parce que telle personne est membre du comité de liaison, par exemple, mais simplement parce qu'il s'agit d'un scientifique qui s'intéresse à la question.

Nous serons prêts à répondre à toutes les questions que vous voudrez nous poser. Comme il se doit, nous représentons ici le comité scientifique et les opinions du comité scientifique. Si vous me le demandez, je pourrai également vous donner mon avis à moi, mais je prendrai bien garde, le cas échéant, de l'indiquer.

Merci d'avoir bien voulu m'écouter.

• (0930)

Le président: Merci, monsieur Paquet.

Nous allons maintenant entendre M. Brook, qui représente l'Université du Manitoba. Votre titre est très long, si bien que je ne le lirai pas.

M. Ryan Brook (Département de l'environnement et de la géographie, faculté de l'environnement, terre et ressources Clayton H. Ridden, Université du Manitoba): D'accord.

Le président: Nous vous écoutons.

M. Ryan Brook: Bonjour à tous.

Je suis né et j'ai grandi dans une petite ferme du sud du Manitoba, si bien qu'il était tout à fait naturel que je m'intéresse à ce sujet. Je vis ici, à Dauphin, avec ma femme, et nous y sommes depuis trois ans.

Je travaille à plein temps sur la tuberculose depuis 2001. Le sujet de la tuberculose m'habite tout entier. J'ai été formé en biologie de la faune, alors mon travail porte essentiellement sur l'interface entre la faune et l'agriculture dans la zone et dans les alentours de la zone du parc national du Mont-Riding. Je suis également membre du comité scientifique. Comme l'a dit John, dans mon travail de recherche, je mise beaucoup sur la participation des gens de la région, au lieu de m'en tenir aux modèles traditionnels des recherches en science

écologique, qui font que le chercheur se trouve en quelque sorte dans une tour d'ivoire. Voilà l'objectif que je me suis fixé.

Il y a une chose qu'il convient de préciser au départ et que nous devons tous reconnaître, et c'est que tout le monde veut éradiquer la tuberculose. Je me dis que c'est là un bon point de départ. Personne ne dirait le contraire. C'est là quelque chose qu'il est important de faire remarquer d'entrée de jeu.

Du point de vue scientifique, je vais simplement vous donner un bref aperçu de certaines des méthodes que nous utilisons pour recueillir des données dans le parc et aux alentours du parc. Quand nous avons entrepris l'étude en 2001, nous nous sommes vite rendu compte que nous ne savions grand-chose de ce que pensaient les agriculteurs de la tuberculose ni de ce qu'ils faisaient pour gérer leurs exploitations agricoles. Nous avons donc commencé par poster un questionnaire à tous les agriculteurs dans un rayon de 50 kilomètres du parc national du Mont-Riding. C'est donc dire que nous avons envoyé 4 220 questionnaires, juste assez pour remplir à raz bord une camionnette d'une demi-tonne. Nous avons eu un taux de réponse de 25 p. 100, ce qui est excellent pour un questionnaire de type régional qui est parrainé par le gouvernement et envoyé par la poste.

Le président: Pourriez-vous ralentir un tout petit peu? L'interprète a peut-être un peu de mal à vous suivre.

M. Ryan Brook: Oui, d'accord.

Nous avons donc posté ce questionnaire à tous les agriculteurs en 2002. Cela nous a donné une bonne idée de ce que les agriculteurs de la région pensaient de la tuberculose, de leurs préoccupations, de leur niveau de connaissance au sujet de la tuberculose et aussi de l'aire de répartition de la faune dans la région d'après leurs observations. Nous avons également interviewé plus de 140 agriculteurs dans la zone considérée comme le foyer de la tuberculose, à savoir la région de Grandview du Mont-Riding. Nous voulions ainsi documenter de façon plus détaillée ce que les agriculteurs savaient de la maladie et en arriver à mieux comprendre les déplacements des wapitis dans cette zone à partir de ce que les agriculteurs avaient pu observer et des changements qu'ils avaient remarqués relativement aux wapitis et à leurs habitats, de même que les inquiétudes des agriculteurs relativement à la tuberculose.

Nous avons également fait des sondages auprès des représentants des agences qui participent au groupe de travail sur la tuberculose afin de comprendre leurs points de vue et l'idée qu'ils se faisaient du problème.

Enfin, comme l'a expliqué John, je me suis mis à étudier les déplacements des wapitis et l'utilisation qu'ils font de leur habitat grâce aux colliers émetteurs que nous avons posés sur 200 wapitis du parc national du Mont-Riding et des alentours, et ce, depuis quatre ans. C'est là un élément clé de notre programme qui nous permet de comprendre leurs interactions avec les troupeaux de vaches.

Nous interviewons les agriculteurs pour pouvoir localiser de façon très précise sur une carte où se trouvent les troupeaux de vaches, où sont leurs pâturages d'été, où sont leurs pâturages d'hiver, et nous faisons ensuite des recoupements avec les wapitis à colliers émetteurs qui se déplacent dans la zone afin de voir de quelle façon l'interaction se fait, à quel moment du jour, à quel temps de l'année et comment elle change d'une année à l'autre. Nous pouvons aussi faire le lien avec les observations faites par les agriculteurs que nous interviewons.

Notre tâche consiste maintenant à faire la synthèse de tout cela. L'étude est intéressante puisqu'elle réunit des données du domaine des sciences sociales que nous obtenons en interrogeant les agriculteurs sur leurs perceptions du phénomène, mais aussi des données écologiques que nous obtenons grâce aux colliers émetteurs. Voilà où nous en sommes. Nous avons recueilli toutes les données nécessaires pour l'étude, et nous avons commencé à en faire la synthèse pour ensuite rédiger le rapport final.

Je vais vous faire part de quelques-unes des principales constatations et, comme je l'ai dit, je serai heureux de répondre aux autres questions que voudront poser les membres du comité.

L'étude régionale nous a notamment permis de constater que les agriculteurs ont, pour la plupart, une attitude très positive à l'égard de la faune qu'ils retrouvent sur leurs terres. Invités à réagir à l'énoncé suivant « les wapitis sont un élément important d'un environnement sain », 68 p. 100 d'entre eux se sont dits d'accord, alors que 8 p. 100 seulement étaient en désaccord. Il n'y a donc aucun doute sur leur attitude. Invités à réagir à l'énoncé suivant « j'aime voir des wapitis sur mes terres », 56 p. 100 de tous les agriculteurs se sont dits d'accord, alors que 15 p. 100 seulement se sont dits en désaccord. Il est important de tenir compte de cela et de reconnaître que les agriculteurs de la région ne sont pas contre la faune. Au contraire, ils ont une attitude très favorable à l'endroit de la faune. Invités à réagir à l'énoncé suivant « j'aime voir des cerfs de Virginie sur mes terres », 81 p. 100 des agriculteurs se sont dits d'accord, alors que 8 p. 100 seulement se sont dits en désaccord. On note donc une attitude favorable très marquée.

Bon nombre d'agriculteurs ont l'impression, de manière générale, que l'état de l'habitat s'est dégradé dans le parc national du Mont-Riding et que cela explique que la faune soit forcée de quitter le parc. Cela, nous l'avons entendu à maintes et maintes reprises au cours de nos interviews, notamment en ce qui concerne les castors. Les agriculteurs ont l'impression que la population de castors a modifié l'habitat dans le parc parce qu'il n'y a plus d'exploitation forestière ni de fenaison dans le parc et que l'absence d'activité humaine se traduit par des changements dans l'habitat qui poussent la faune à quitter le parc. C'est là une perception courante parmi les agriculteurs des alentours du parc.

Il y a aussi un autre sujet de préoccupation important, soit l'appâtage et l'alimentation de la faune. C'est que les gens mettent délibérément des bottes de foin dans certains endroits où ne rentrent pas leurs bottes de foin, afin d'attirer la faune, que ce soit pour la chasser ou simplement parce qu'on veut aider les animaux à passer l'hiver. Quand j'ai commencé mon étude des wapitis à colliers émetteurs en 2002, il arrivait très souvent, quand on volait au-dessus des terres limitrophes du Mont-Riding, de voir de grosses piles de bottes de foin où se réunissaient des dizaines, et dans certains cas une centaine, de wapitis et de cerfs de Virginie. Cela présentait un risque énorme pour la transmission de la tuberculose à mon avis.

Je dois reconnaître que Conservation Manitoba a fait un travail admirable pour ce qui est de faire le ménage là-dedans. Les règlements ont été modifiés, et on a commencé à les appliquer, mais je dois également signaler que, chaque année, nous continuons à voir des aires d'appâtage et d'alimentation aux alentours du Mont Duck et du Mont-Riding. Chaque année, nous repérons des animaux à colliers dans ces aires, et j'estime que nous ne pourrions pas nous débarrasser de la tuberculose tant qu'il y aura encore de ces aires d'appâtage et d'alimentation. Comme je l'ai expliqué, les autorités ont déjà fait un pas dans la bonne voie, mais le problème est certainement loin d'être réglé.

Il convient également de faire remarquer que, d'après mes recherches, les wapitis proviennent invariablement du Mont-Riding. Cela n'a rien de nouveau. Même au début du siècle, au tout début de l'agriculture en tout cas, à ce que je sache, il y avait déjà des wapitis qui sortaient du parc, parfois en grand nombre.

En ce qui concerne l'indemnisation, je ne me suis pas vraiment penché là-dessus dans le cadre de mes recherches, mais il y avait une question à ce sujet dans le questionnaire que nous avons envoyé à tous les agriculteurs. Les trois-quarts d'entre eux se sont dits très favorables à l'idée de verser des indemnités pour les pertes liées à la tuberculose. Ceux qui s'opposaient à cette idée ne représentaient que 8 p. 100 de tous les répondants. Ce sont là des constatations intéressantes.

● (0935)

Même si John et Cal ont raison de dire que les personnes qui s'occupent de la question sont certainement plus renseignées à ce sujet, je considère d'après mon travail avec l'éleveur moyen qui ne fait pas partie de ces comités qu'il n'a pas vraiment l'impression de disposer pour l'instant de renseignements suffisants sur la tuberculose bovine. La majorité des éleveurs qui ne font pas partie des comités n'ont pas l'impression d'être représentés dans ce dossier, et ils considèrent vraiment qu'on pourrait les informer davantage au sujet de la tuberculose bovine.

En ce qui concerne le mouvement des animaux, je ne m'étendrai pas sur les aspects scientifiques de la chose, mais je dirais que sur tous les animaux que nous avons capturés et suivis constamment pendant trois ans, un total de 74 p. 100 a quitté le parc à un certain moment au cours de cette étude. Ce sont des animaux qui ont été surtout capturés à l'intérieur du parc ou juste à l'extérieur du périmètre. Donc il y a beaucoup de mouvements de wapitis de part et d'autre de ce périmètre.

Souvent les gens de la localité disent qu'il s'agit de la population de wapitis du parc, mais en fait nous constatons qu'il s'agit d'une population régionale de wapitis, en ce sens qu'ils passent beaucoup de temps à l'extérieur du parc. Certains animaux passent plus de 50 p. 100 de leur temps sur des terres agricoles. Ce sont les animaux qui ont été capturés à l'intérieur du périmètre du Mont-Riding. Donc, il y a énormément de mouvements, et pendant toutes les saisons. Chaque saison de l'année, nous constatons des wapitis qui sortent du parc, donc ce genre de cas est loin d'être rare.

En ce qui concerne les balles de foin, je pense que la situation s'est améliorée jusqu'à un certain point parce que les éleveurs prennent davantage le soin de retirer les balles de foin des champs pour les mettre dans des endroits clôturés. Mais chaque année où nous faisons notre étude, nous constatons que les balles de foin ne sont pas retirées suffisamment tôt. Donc je crois que les éleveurs doivent continuer à s'occuper plutôt de retirer ces balles de foin.

J'aimerais faire une dernière observation à propos des endroits clôturés où est entreposé le foin; l'étude que nous avons effectuée pour évaluer l'efficacité de ces clôtures nous a permis de constater qu'elles sont extrêmement efficaces. Elles permettent de protéger les balles de foin de façon extrêmement efficace et les éleveurs sont très satisfaits des résultats. Mais les éleveurs nous indiquent que les clôtures ne permettent pas de protéger le bétail contre les contacts avec les serres et les wapitis dans les zones où le bétail s'alimente. À mon avis, la situation la plus importante à corriger à l'heure actuelle pour ce qui est de la tuberculose bovine, c'est cette interaction qui se produit dans les aires d'alimentation du bétail. Il y a de nombreux élevages autour du parc national du Mont-Riding, et dans les régions où la concentration de tuberculose bovine est élevée, où les serres et les wapitis continuent de venir s'alimenter directement avec le bétail. Il en résulte une très forte probabilité de contact et de transmission de la tuberculose bovine.

Voilà donc un très bref aperçu de certains résultats que nous avons obtenus de l'étude jusqu'à présent.

Je vous remercie.

● (0940)

Le président: Merci beaucoup, M. Brook, cela a été très instructif.

En ce qui concerne notre période de questions, nous allons suivre la procédure habituelle. Nous allons vous proposer de poser la première question, monsieur Mark. Vous avez sept minutes. Nous passerons ensuite à M. Bellavance, puis à notre député ministériel et nous reviendrons à vous, monsieur Bezan. C'est l'ordre que nous suivrons aujourd'hui et nous verrons comment cela se déroulera.

Monsieur Mark, vous avez sept minutes en tout pour les questions et les réponses.

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma première responsabilité consiste à souhaiter la bienvenue au comité dans la circonscription, de même qu'à nos témoins. Il est formidable de constater que la collectivité s'intéresse à cette question qui existe de longue date. Je tiens aussi à remercier les membres du comité de leur présence ici. Ce n'est pas souvent que des comités fédéraux viennent à Dauphin au Manitoba. En fait, au cours des dix dernières années et demies, je crois qu'il n'y a que trois comités de la Chambre qui se sont rendus dans cette collectivité.

Je m'occupe de cette question depuis que je suis devenu député en 1997. Comme Calvin l'a indiqué, nous avons fait beaucoup de chemin. En 1997, nous avons tenu des assemblées publiques. À l'époque, on niait l'existence d'un problème. Mais je tiens à remercier le comité, car sans lui toutes les études qui sont faites et les mesures qui sont prises aujourd'hui n'auraient pas eu lieu. Donc le comité doit être reconnaissant de l'initiative que nous avons prise, parce que ce problème a effectivement d'énormes répercussions sur l'économie de la région.

Et je dois faire écho aux observations faites par John. L'ouverture dont on fait preuve aujourd'hui présente un contraste saisissant avec la situation qui existait auparavant. C'est le changement le plus important que l'on constate. Une fois de plus, je conviens avec John qu'il faut aller encore plus loin et assurer une ouverture complète parce que même en lisant le rapport, on constate que le parc et la province ont encore cette responsabilité à assumer. Si nous voulons vraiment régler ce problème, nous devons le régler collectivement.

Ryan nous a fourni beaucoup de données dont les gens de la localité sont au courant depuis longtemps, depuis des générations, en

ce qui concerne le mouvement des animaux en question dans la région, mais que savent les éleveurs à propos des wapitis? Ils s'accoutument simplement de leur présence. Nous avons donc fait beaucoup de chemin. J'espère qu'au bout du compte, la province, le gouvernement fédéral, les municipalités locales et les éleveurs travailleront réellement en tant que partenaires à part entière et ne se contenteront pas de protéger leurs territoires. Simplement parce que nous sommes Parcs Canada, quelle importance. Parcs Canada est une île entourée d'autres gens. Donc j'espère que cette attitude changera et que nous aurons tous accès à l'information.

L'une de mes critiques a toujours été... Le mont Duck a toujours été étroitement lié au Mont-Riding. Historiquement, il y a plus de wapitis au mont Duck qu'au Mont-Riding. Ne me dites pas qu'il y a une clôture quelque part qui empêche les wapitis de passer d'un endroit à un autre. Par ailleurs, l'autre problème aujourd'hui, c'est celui que posent les cerfs. Il faut que les gouvernements provinciaux assument une plus grande responsabilité en ce qui concerne les cerfs. Il y a beaucoup de cerfs au Mont-Riding aussi. Nous n'avons même pas commencé à examiner ce problème.

Donc, il y a beaucoup de travail à faire. La question que je veux poser à Paul est la suivante: Sur le plan scientifique, en ce qui concerne les mesures prises au Mont-Riding, comment cela se compare-t-il à d'autres régions du pays? J'étais à Fernie au cours de la fin de semaine et j'ai parlé à une des personnes qui faisaient la chasse aux wapitis. Je lui ai demandé s'il y avait des cas de tuberculose bovine au Mont-Riding. À sa connaissance, il n'y en avait pas. J'ai lu des articles indiquant que la tuberculose bovine est présente dans l'ensemble du pays.

Dr Paul Paquet: C'est une question importante. Je crois que les études scientifiques effectuées maintenant sont aussi bonnes que toutes celles effectuées où que ce soit au pays, mais il y a toujours place à l'amélioration.

Nous avons certaines limites à l'heure actuelle. Nous sommes limités par la capacité du laboratoire. Nous ne pouvons pas faire tout ce que nous aimerions faire, à cause de ces limites. Nous devons également travailler à partir d'un certain nombre d'hypothèses, parce que les tests que nous utilisons pour la faune n'ont pas encore été optimisés—ce sont les tests permettant de détecter la présence de tuberculose bovine, par exemple. Ces limites nous empêchent de réaliser des progrès dans certains secteurs.

Je considère que votre question à propos de l'ampleur de la tuberculose bovine et de sa répartition est importante. Nous ignorons en fait quelles sont les frontières à l'heure actuelle, et le comité scientifique a recommandé, au cours des deux réunions que nous avons tenues, que nous tâchions de comprendre la répartition géographique de la tuberculose bovine. Jusqu'où s'est-elle répandue à partir de la région du Mont-Riding? Est-ce qu'elle s'étend par exemple même en Saskatchewan? Nous l'ignorons.

Comme vous l'avez laissé entendre, il y a probablement mouvement—comme l'indiquent entre autres les études faites par Ryan—entre le Mont-Riding et le mont Duck. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas la géographie, le mont Duck se trouve immédiatement à notre nord, et on y trouve une population de wapitis, de cerfs et d'autres animaux sauvages.

Nous commençons tout juste à comprendre et à obtenir de l'information sur ce qui se passe dans cette région. Nous devons probablement étendre notre enquête au-delà même du mont Duck à un certain moment. C'est ce que j'en déduis d'après les observations du comité.

Vous avez également soulevé la question des cerfs. Nous avons un chercheur qui examine la situation des cerfs à l'heure actuelle et qui essaie de comprendre l'écologie en ce qui a trait à la maladie et à la tuberculose bovine. C'est une préoccupation importante. D'après le travail que fait le comité, nous soupçonnons et c'est d'ailleurs l'une de nos hypothèses de travail, que d'autres espèces d'animaux sauvages sont probablement infectées par la tuberculose bovine, et pas uniquement les wapitis. Nous considérons effectivement les wapitis comme le principal réservoir, mais il n'existe aucune raison de ne pas considérer les cerfs comme un réservoir également, et qu'il y a possibilité de transmission de la maladie du cerf au bétail.

Je pourrais ajouter que nous n'avons pas encore prouvé que cette transmission a effectivement eu lieu. Nous croyons que les mécanismes de transmission sont, comme l'a indiqué Ryan, l'alimentation dans des aires communes d'alimentation, mais nous n'avons jamais réussi à le prouver.

Il y a donc beaucoup de facteurs à prendre en considération.

• (0945)

M. Inky Mark: C'est un argument vieux comme le monde, qui l'a attrapé le premier et qui l'a transmis à qui, n'est-ce pas? Donc, les scientifiques... En ce qui concerne toute la question de l'éradication, c'est toujours la question qui a été soulevée.

Si nous nous tournons vers l'avenir, est-il logique de parler même d'éradication totale?

Dr Paul Paquet: Dans les discussions que nous avons tenues au comité scientifique, nous avons discuté de l'éradication jusqu'à des niveaux détectables. Nous croyons que c'est ce que nous pouvons faire de mieux en raison des contraintes avec lesquelles nous devons composer pour ce qui est de l'administration des tests.

Lorsque nous parlons, par exemple, de la prévalence de la tuberculose dans les populations d'animaux sauvages, nous utilisons l'expression « prévalence apparente », et c'est le modificateur qui nous indique que nous sommes limités dans notre capacité de détecter une maladie.

Donc, selon l'objectif et la recommandation du comité scientifique, nous nous efforçons d'éradiquer la maladie à des niveaux détectables. Cependant, notre capacité à détecter la maladie s'améliorera probablement avec le temps.

Le président: Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tout d'abord M. Mark de son hospitalité. C'est ma première visite au Manitoba, et j'ai été accueilli très chaleureusement par tous les gens que j'ai rencontrés depuis mon arrivée. Je vous remercie pour cet accueil.

Je vais profiter de la présence de scientifiques pour poser certaines questions. Ce n'est pas parce que je viens du Québec ou que je représente le Bloc québécois que ce dossier ne me préoccupe pas.

Au cours des derniers jours, sachant qu'on devait venir ici pour parler du dossier de la tuberculose, j'ai eu le temps de me familiariser un peu avec ce qui se passait.

On pourrait dire que cela ne nous préoccupe pas, puisque c'est circonscrit à un secteur du Canada. Mais au contraire, cela me préoccupe, parce que je viens d'une circonscription où il y a des éleveurs de bovins. Il y a deux endroits où on élève des bisons. Pour les gens de l'Ouest, le fait qu'il y ait des bisons au Québec peut

paraître curieux. Il y a des éleveurs. Ce ne sont pas nécessairement de gros troupeaux, mais c'est un début. J'irai bientôt dans une municipalité pour faire une dégustation de bison.

Je sais aussi qu'il y a eu un cas de tuberculose au Québec dans les années 1990. Il y en a eu en Saskatchewan, de même qu'en Ontario.

Actuellement, le phénomène est circonscrit ici, au Manitoba, dans le Parc national du Mont-Riding. Pourrait-il s'étendre à nouveau à certains autres endroits au Canada? Pourrait-on penser que la tuberculose, quoique officiellement éradiquée dans les autres provinces, pourrait revenir et causer des problèmes ailleurs?

Monsieur Paquet, s'il vous plaît.

• (0950)

[Traduction]

Dr Paul Paquet: Ce qu'il est important de savoir, et c'est une question fréquente, c'est si la maladie peut se propager. Le risque de propagation des maladies infectieuses existe toujours. S'appuyant sur les travaux en cours, le comité scientifique pense cependant que ce risque est faible.

Vous avez dit que cette maladie avait déjà été éradiquée dans d'autres parties du Canada. J'insiste sur le fait que la maladie a atteint un niveau qui n'est plus décelable. Il est donc possible que la tuberculose existe toujours dans d'autres parties du Canada même si officiellement la maladie a été éradiquée.

Je répète que le comité scientifique est d'avis qu'il est peu probable que la maladie s'étende à d'autres régions compte tenu des restrictions qui ont été imposées à l'égard de la vente et du transport du bétail et de la faune.

[Français]

M. André Bellavance: Si vous aviez la réponse à ma prochaine question, j'imagine qu'il n'y aurait plus de problème. J'ai une théorie dont vous me direz si elle tient debout.

Pourquoi a-t-on encore ce problème ici, alors qu'on a apporté beaucoup de solutions et que beaucoup d'efforts ont été faits? Or, ce n'est pas totalement éradiqué. Est-ce parce que dans le parc, les animaux domestiques et sauvages se côtoient plus souvent que ce qu'on peut voir ailleurs dans d'autres provinces ou au sein même du Manitoba? Est-ce à cause du nombre de cervidés? Pourquoi n'a-t-on pas réussi à éradiquer le problème ici?

[Traduction]

Dr Paul Paquet: Je ne peux pas vraiment répondre à votre question. Je crois qu'on vous a sans doute transmis les mêmes renseignements que ceux dont nous disposons. Un certain nombre d'animaux sauvages pourraient avoir contracté la maladie comme le wapiti ou le chevreuil; il est possible que des animaux sauvages soient entrés en contact avec des animaux domestiques. Il s'agit dans tous les cas d'hypothèses de travail pour l'instant.

Je confirme cependant que nous pensons que la maladie avait été éradiquée de la région à un moment donné. De nombreux facteurs influent sans doute sur la prévalence de la maladie et sur ses manifestations, dont certains cycles que nous ne connaissons peut-être même pas, y compris des cycles climatiques. Nous ne savons vraiment rien des mécanismes de propagation de cette maladie ni des moyens à prendre pour l'éradiquer.

[Français]

M. André Bellavance: Monsieur Brook, si je comprends bien, vous faites actuellement une étude sur l'efficacité des mesures qui ont été prises, notamment les clôtures qui ont été installées. Vous disiez que c'était particulièrement efficace.

Avez-vous des données précises sur la différence qui existe, maintenant qu'on a établi certaines de ces mesures, et ce qui était auparavant? Également, la diminution du cheptel — je crois que nous avons baissé jusqu'à 2 500 cervidés dans le parc — a certainement eu des incidences.

Avez-vous des données précises sur le fait qu'on a établi ces mesures et qu'on a abaissé le taux de transmission de tuberculose? Qu'est-ce que cela donne, en termes de pourcentage?

[Traduction]

M. Ryan Brook: C'est une très bonne question.

Ce qu'il faut dire sur ces activités de gestion, c'est que nous pouvons les examiner et les étudier d'un point de vue scientifique, mais comme elles sont multiples, je ne pense pas qu'on puisse vraiment dire si elles donnent les résultats escomptés ou non. On a constaté un changement dans la population des wapitis ainsi que dans les activités de chasse. Des clôtures ont aussi été érigées et les pratiques de gestion agricoles ont évolué. Je crois qu'il est impossible d'affirmer d'un point de vue scientifique que c'est l'érection de ces clôtures qui a permis d'éradiquer la tuberculose.

J'ai demandé aux agriculteurs leur avis sur les clôtures, sur les bottes de foin avariées et sur le contact entre les animaux sauvages et leur bétail. Ces cultures n'existent que depuis trois à quatre ans. Chaque année, on constate aussi des changements climatiques qui ont une influence certaine sur la faune.

Les agriculteurs disent souvent être « prudemment optimistes ». C'est l'opinion qu'exprime nombre d'agriculteurs qui ont érigé des clôtures. D'après eux, ces clôtures ont été utiles jusqu'ici. C'est l'avis de la plupart d'entre eux et presque tous les agriculteurs pensent qu'elles permettent de protéger les bottes de foin. Les wapitis et les chevreuils s'approchent de la clôture, en font le tour, essaient de la franchir, mais ils ne peuvent s'approcher des bottes de foin. On peut donc dire que ces clôtures ont été utiles jusqu'ici.

Si un hiver devait être particulièrement rigoureux, on craint cependant que les wapitis et les chevreuils cherchent avec plus de force à franchir la clôture. De façon générale, les clôtures protègent cependant bien les bottes de foin. Comme j'ai dit plus tôt, les agriculteurs ont cependant dit que les wapitis et les chevreuils se promènent là où il n'y a pas de clôture et où l'on trouve des bottes de foin qui sont données en nourriture au bétail.

• (0955)

Le président: Votre temps est écoulé.

Mme Ur, vous avez sept minutes.

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Je vous remercie.

J'aimerais aussi remercier nos témoins d'être venus ce matin. Ces réunions sont toujours intéressantes lorsqu'elles ont lieu à Ottawa, mais nous pouvons en fait faire un travail beaucoup plus efficace lorsque nous venons entendre sur place l'opinion des intéressés. Je me réjouis d'en apprendre davantage sur le sujet. Je remercie aussi Paul de nous avoir amené ici ce matin.

Monsieur Whitaker, vous avez dit quelque chose de très intéressant dans votre déclaration préliminaire et j'ai pensé que je commencerais par répéter l'affirmation que vous avez faite selon

laquelle bien qu'on s'attendrait à ce que ce soit le gouvernement qui vient nous expliquer comment résoudre le problème, c'est plutôt le contraire qui se passe et ce sont les gens sur place, et notamment le comité de liaison, qui expliquent au gouvernement ce qu'il devrait faire. Je suis heureuse d'apprendre que les choses vont mieux qu'elles ne vont parfois lorsque ce sont des gens d'Ottawa qui prennent des décisions.

Cela étant dit, nous avons appris ce matin que le comité de liaison faisait de l'excellent travail, mais de nombreux producteurs estiment toujours être exclus du processus. Que pensez-vous faire pour les amener à changer d'avis à cet égard et y être ainsi mieux en mesure de recueillir davantage de renseignements auprès des collectivités locales touchées par la tuberculose?

M. John Whitaker: Si personne d'autre ne va le faire, le comité consultatif sur la tuberculose bovine pourrait jouer ce rôle de communication, mais il nous faudrait pour cela disposer de fonds de loin supérieurs à ceux dont nous disposons actuellement.

Des représentants de divers groupes dont les Premières nations participent à nos réunions. Le représentant des Premières nations, M. Dwayne Blackbird, qui prendra la parole plus tard devant vous, dit qu'il a beaucoup de mal à transmettre toute l'information voulue aux quatre collectivités des Premières nations dont il est responsable. Nous devons prendre des moyens pour l'aider à le faire, mais je ne sais même pas quelle est la meilleure façon de joindre les collectivités des Premières nations. Les représentants de divers groupes de chasseurs disent desservir un grand nombre de membres auxquels ils doivent communiquer toute l'information qui leur est transmise lors de nos réunions. Nous estimons avoir ce rôle à jouer, mais nous ne pouvons pas le faire avec les maigres ressources dont nous disposons actuellement.

Mme Rose-Marie Ur: Très bien.

Monsieur Brook, j'ai aussi trouvé intéressant que vous nous disiez que malgré le risque de propagation de la tuberculose, les agriculteurs se disent heureux de la présence de la faune sur leurs terres. J'ai été surprise de vous l'entendre dire. Le taux de réponses de 25 p. 100 est bon. J'ai déjà fait des sondages et je n'ai pas pu obtenir un taux de réponses aussi élevé.

Vous avez dit qu'il y avait toujours un grand problème et qu'il continuait de se poser là où le bétail s'alimente. Je ne l'ai pas constaté, mais peut-être que je le ferai demain. Les clôtures qui ont été érigées semblent empêcher les chevreuils de s'approcher de la nourriture du bétail. Est-il possible d'ériger ces clôtures là où s'alimente le bétail ou est-il déraisonnable d'y songer?

M. Ryan Brook: Je crois que ce serait très raisonnable de le faire et plusieurs agriculteurs de la région l'ont déjà fait. Cela semble fonctionner très bien. Tout dépend de la ferme elle-même. Certains agriculteurs ne nourrissent pas leurs bêtes toujours au même endroit de sorte que ce serait coûteux pour eux. Ériger une clôture pour encercler l'endroit où se nourrit le bétail peut coûter des milliers de dollars dans certains cas. Je pense que ce serait cependant tout à fait possible.

On s'inquiète aussi de la question de la gestion du fumier, mais je crois qu'il faut ériger des clôtures ou trouver d'autres façons de protéger les zones d'alimentation du bétail. Je pense que ce devrait être la priorité absolue.

Mme Rose-Marie Ur: Dans votre exposé, monsieur Whitaker, vous avez dit qu'il était très coûteux de faire subir des tests de dépistage aux animaux. Sauriez-vous combien il en coûte pour faire ces tests de dépistage chaque année?

• (1000)

M. John Whitaker: Vous voulez dire ce qu'il m'en coûte à moi comme producteur?

Mme Rose-Marie Ur: Oui.

M. John Whitaker: On dit qu'il en coûte 15 \$ par tête de bétail à un producteur qui doit embaucher une personne pour l'aider à mettre les animaux dans la chute. L'ACIA ne facture pas au producteur le coût des tests mêmes. Il en coûte cependant quelque chose au producteur pour amener le bétail et le faire passer par la chute. Il doit parfois embaucher quelqu'un pour l'aider ou avoir recours à l'aide de ses voisins. Dans ce cas, le producteur doit rendre la pareille à ses voisins.

C'est le chiffre qu'on donne. Je ne peux pas cependant vous fournir de chiffres qui vaudraient pour mon propre troupeau.

Mme Rose-Marie Ur: Vous avez exprimé des inquiétudes à l'égard du nouveau test de dépistage sanguin.

M. John Whitaker: Oui. Il s'agit d'un nouveau test de dépistage sanguin destiné au bétail qui s'appelle le test Bovigam. Ce test semble produire beaucoup de faux positifs, ce qui entraîne d'énormes conséquences pour le propriétaire de ces bêtes puisqu'elles doivent être mises en quarantaine et qu'il est impossible de les vendre sur le marché. Je crois que les producteurs laitiers vont vous parler davantage de ce problème un peu plus tard.

Mme Rose-Marie Ur: Je crois que M. Paquet a dit que ce sont les wapitis et les chevreuils qui constituent le plus grand réservoir de tuberculose. Avez-vous fait des tests sur d'autres animaux sauvages ou du gibier qui ont certainement été exposés à la tuberculose? Oubliez-nous quelque chose en concentrant tous nos efforts sur le gibier?

Dr Paul Paquet: C'est une très bonne question. Nous avons effectué des tests sur d'autres animaux, mais pas de façon très systématique. Le risque que d'autres espèces d'animaux aient été exposés à la tuberculose est réel. Il est évidemment très difficile de faire des tests sur tous les animaux sauvages et c'est pourquoi nous avons concentré nos efforts sur les animaux appartenant aux deux espèces qui présentent le plus de risques, soit les wapitis et les chevreuils.

Nous avons récemment fait une étude sur les coyotes dans une petite région et nous n'avons pas constaté de cas de tuberculose bien que les coyotes du Michigan et d'autres endroits aient contracté cette maladie.

Comme vous le savez sans doute, nous avons détecté la tuberculose chez les loups dans les années 70, mais nous présumons que la maladie ne s'est pas propagée à d'autres espèces. Or, mêmes les vers de terre et les tiques pourraient avoir la tuberculose.

Mme Rose-Marie Ur: Vouliez-vous ajouter quelque chose, monsieur Brook?

M. Ryan Brook: Non, je pense que Paul a tout à fait raison. Je crois qu'il est tout à fait possible que d'autres animaux comme de petits mammifères tels les souris aient contracté la maladie. Il faut être vigilants et compte tenu du taux de prévalence qu'on constate chez d'autres animaux sauvages, il faudrait faire des tests de dépistage chez un grand nombre d'animaux, ce que nous n'avons pas

fait pour d'autres espèces. Le risque que d'autres espèces aient contracté la maladie est donc réel.

Mme Rose-Marie Ur: Vous avez fait une autre observation intéressante qui a attiré mon attention et c'était que les wapitis quittent le parc sans doute pour des raisons liées à l'habitat. Y a-t-il quelque chose que Parcs Canada pourraient faire autrement? Vous avez parlé de l'exploitation forestière. Que faudrait-il faire pour inciter les wapitis à demeurer dans le parc?

Je possède aussi une ferme et j'adore manger à l'extérieur le soir et voir les chevreuils au bout de la ferme. Nous ne faisons cependant rien pour les attirer. Parcs Canada pourrait-il faire quelque chose pour amener les wapitis à demeurer à l'intérieur du parc?

M. Ryan Brook: Vous entendrez des représentants de Parcs Canada cet après-midi et ils vous parleront de leur programme de brûlage dirigé. Je crois qu'il donne de bons résultats.

Le problème auquel nous sommes confrontés, c'est qu'il y a des cultures agricoles qui entourent le parc et il est difficile de faire concurrence à la luzerne, au canola, à l'orge et au blé, en particulier lorsqu'il y a des gens qui mettent des bottes de céréales et de foin à la limite du parc pour attirer les wapitis et les chevreuils. Tant qu'on n'aura pas réglé le problème des bottes de foin et des appâts et érigé des clôtures, je ne pense pas qu'on pourra les amener à demeurer dans le parc.

Mme Rose-Marie Ur: Existe-t-il des règles ou des lois interdisant l'utilisation d'appâts? Des sanctions sont-elles prévues en cas de violation de ces règles ou de ces lois? Vous avez parlé du foin et à partir de l'avion dans lequel nous nous trouvions hier, nous pouvions certainement voir beaucoup de foin dans les champs. Les producteurs doivent-ils rentrer leur foin avant une certaine date?

M. Ryan Brook: Je suis sûr que Conservation Manitoba vous parlera de ces règlements et de ce qui est fait pour empêcher l'utilisation d'appâts et pour décourager les gens de nourrir les animaux. Ils travaillent activement en ce sens. Comme je l'ai dit, le service est parvenu à régler en partie le problème en appliquant les règlements. Or, le territoire à couvrir est immense et je ne pense pas qu'on ait réglé le problème partout.

Ces pratiques sont donc illégales, mais le problème n'est malheureusement pas encore réglé.

Mme Rose-Marie Ur: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voudrais remercier notre groupe de témoins d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Nous leur en sommes très reconnaissants.

J'ai grandi dans la région située du côté ouest du parc. Mon père est conseiller à la municipalité régionale de Boulton-Shellmouth. Mon frère et mon père exploient toujours une ferme dans cette région et ils possèdent des vaches dans la zone où ont lieu les tests. Je le dis simplement pour que vous sachiez que je connais bien le problème. J'occupais un poste de gestionnaire au sein de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba au moment où l'épidémie et les problèmes s'y rapportant sont apparus au début des années 90. À cette époque, Parcs Canada niait l'existence de cette maladie parmi les animaux du parc et les troupeaux de bovins.

Je suis donc heureux que le programme ait pris de l'ampleur, et je voudrais essentiellement savoir ce qu'il faut faire pour éradiquer cette maladie, pour poursuivre les tests et pour protéger notre troupeau étant donné l'incidence sur le marché de l'existence de la tuberculose dans le troupeau de la province.

J'aimerais donc savoir ce que nous faisons à compter de maintenant. Voilà ce qu'il nous faut savoir. Il est bon de connaître la genèse du problème, mais il faut aussi savoir ce qu'il faut faire à partir de maintenant.

Vous pouvez répondre à ma question les uns après les autres.

• (1005)

Le président: Monsieur Whitaker.

M. John Whitaker: Je vous remercie, James.

À mon avis, il y a un grand problème qui se pose dans le monde entier à l'égard de l'élevage des animaux domestiques. De plus en plus de maladies semblent avoir des hôtes naturels. Je songe notamment à la grippe aviaire. Ces maladies se propagent aux animaux domestiques, qu'il s'agisse de bovins, de bisons ou d'oiseaux. Nous aimons voir des animaux sauvages sur nos terres, mais nous devons faire notre part pour éviter qu'ils n'aient accès à la nourriture que nous donnons aux animaux domestiques.

Quant à savoir ce que nous devons faire à compter de maintenant — et cela ne vaut pas seulement pour la tuberculose —, nous devons d'abord nous assurer que les animaux sauvages et les animaux domestiques ne partagent pas la même nourriture dans la ZEMR.

M. James Bezan: Cela ne permet cependant que de réduire la contamination croisée ou la propagation de la maladie des animaux sauvages aux animaux domestiques. Comment pouvons-nous maîtriser la maladie au sein du troupeau d'animaux sauvages? Si nous n'y parvenons pas, nous ne réussirons jamais à éradiquer la maladie.

M. John Whitaker: Ce devrait être notre seconde priorité. Il faut d'abord éviter que les animaux domestiques et sauvages partagent la même nourriture.

Lorsque M. Bellavance parlait du problème auquel il est confronté au Québec, j'ai dit qu'il fallait s'assurer que les producteurs de bétail et que les producteurs de bison ne permettent pas aux animaux sauvages de manger la même nourriture que leurs animaux domestiques puisque la maladie pourrait ainsi se propager.

Pour moi, c'est la priorité absolue.

M. James Bezan: Ryan.

M. Ryan Brook: Je suis d'accord avec John. Je crois qu'il est absolument nécessaire de clôturer les endroits où s'alimente le bétail. Je crois que la priorité absolue doit d'abord être accordée à l'éradication de la maladie dans le troupeau de bovins. Les bottes de foin sont certainement des lieux de transmission de la maladie aux animaux sauvages. La même chose vaut pour l'utilisation d'appâts et pour les lieux où l'on nourrit les animaux sauvages. C'est sans doute là où la maladie se propage des wapitis aux chevreuils et vice versa. C'est sans doute un endroit où se retrouvent en grand nombre les animaux. Nous voyons beaucoup d'animaux sauvages à ces endroits.

Nous devons travailler avec les agriculteurs pour les amener à changer leur comportement. Il ne s'agit pas simplement de leur dire ce qu'il faut faire, mais de les aider à changer leurs méthodes. Le moment est mal choisi pour demander aux agriculteurs d'engager des dépenses supplémentaires et il faut donc les aider financièrement. Ce serait certainement une bonne chose tant du point de vue de la faune que de la propagation de la tuberculose dans le troupeau de bétail

que d'empêcher que les bottes de foin soient accessibles aux animaux sauvages après le 1^{er} octobre dans toute la zone.

M. James Bezan: Ce n'est cependant pas toujours possible selon les conditions climatiques.

Dr Paul Paquet: Je voulais faire une simple mise en garde. Je crois que l'objectif consistant à vouloir éliminer la maladie est irréaliste. Nous n'y parviendrons jamais. Il faut renoncer à cet objectif. Nous ne pouvons que ramener le niveau de maladie à un niveau non décelable. Nous ne pourrions pas faire mieux. Compte tenu du fait que la maladie existe sans doute dans de nombreuses espèces, nous ne pourrions pas vraiment l'éradiquer. Comme Ryan l'a dit, cela signifie que nous devons mettre l'accent sur la gestion du bétail pour éviter la propagation de la maladie.

Notre objectif doit toujours être d'éradiquer la maladie, mais soyons réalistes.

M. James Bezan: Il y a aussi toute la question de la population d'animaux sauvages qui vit dans le parc, laquelle fait face à d'autres problèmes. Je crois que c'est Calvin ou John qui a dit que les wapitis sortent du parc parce que l'habitat change. Je me rappelle que les prédateurs étaient parfois plus nombreux à certains moments de l'année et que cela amenait les wapitis et aussi les orignaux à sortir du parc pour mettre bas. Ils étaient alors assez près des troupeaux de bétail.

Dr Paul Paquet: Permettez-moi de revenir là-dessus, James. Il s'agit vraiment d'hypothèses et de renseignements anecdotiques. Le fait est que les prédateurs jouent sans doute un rôle utile en s'attaquant à des animaux malades. Le comité scientifique a déjà recommandé de permettre que le nombre de prédateurs soit élevé en raison du fait qu'ils peuvent contribuer à maîtriser la maladie. C'est sans doute cette méthode naturelle qui sera la plus efficace. Il faut donc interpréter de façon très prudente ce qui se passe. Il faut vraiment se demander si ce sont les prédateurs qui amènent les animaux à quitter le parc pour mettre bas et il faudrait aussi savoir si des changements ne peuvent pas être apportés à l'habitat pour les amener à demeurer dans le parc. Je ne pense pas que cela va se produire.

• (1010)

M. James Bezan: Ne conviendrait-il pas aussi de ramener la population de wapitis à un niveau raisonnable?

Dr Paul Paquet: À cet égard, il est possible que cela favorise en soi la propagation de la maladie. Le chiffre de 2 500 têtes dont on a parlé est un chiffre arbitraire qui ne repose pas sur une évaluation scientifique de la situation. Nous ne savons pas si cette mesure permet de maîtriser la maladie ou si elle contribue à sa propagation. Nous nous appuyons sur un avis professionnel pour dire que c'est une mesure qui contribue à maîtriser la maladie, mais nous ne pouvons pas en être sûrs. Il est possible que ce soit le contraire.

M. James Bezan: Je crois que nous convenons tous avec Ryan que la maladie a tendance à se propager là où les animaux se regroupent pour manger. Si la population d'animaux sauvages augmente, la concurrence pour la nourriture va augmenter. Les animaux vont se regrouper et il y aura ainsi une propagation accrue de la maladie.

Dr Paul Paquet: C'est aussi une hypothèse qui n'est pas prouvée. C'est notre hypothèse de travail pour l'instant, mais nous n'avons pas pu confirmer ce fait. Le fait de réduire la population d'animaux sauvages... À titre d'exemple, la chasse pourrait avoir une incidence sur la maladie en créant des vides qui engendreraient à leur tour des mouvements plus intenses d'animaux sauvages et des contacts accrues entre ceux-ci. C'est aussi une possibilité. La chasse peut causer des perturbations sociales dans les troupeaux et accroître les mouvements d'animaux à l'intérieur comme à l'extérieur du parc.

Il s'agit de questions complexes et c'est le rôle du comité scientifique de se pencher sur celles-ci. Nous essayons de comprendre leur interaction.

M. James Bezan: Vous soulevez davantage de questions que celles auxquelles vous pouvez répondre.

Le président: Votre temps est écoulé.

C'est de nouveau le tour de M. Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais entendre M. Pawluk, ainsi que M. Whitaker, qui en a également fait mention. Ma question s'adresse à vous, puisque vous êtes des producteurs agricoles et des éleveurs.

Vous avez effleuré un peu le sujet en réponse à une question de M. Bezan se rapportant aux coûts supplémentaires auxquels vous deviez faire face pour passer des tests à vos troupeaux. J'aimerais que vous développiez ce sujet. Je sais que le comité s'est penché sur la question assez sérieusement et qu'il y a même eu un rapport en avril 2003. Sur trois recommandations, deux ont été acceptées par le gouvernement, alors que la troisième, concernant l'argent, n'a pas été retenue.

Est-ce que c'est toujours un problème pour vous?

[Traduction]

M. Calvin Pawluk: Oui. Comme John l'a dit, une partie du coût est attribuable au fait qu'il faut amener les animaux aux installations où s'effectuent les tests.

Le bétail connaît aussi habituellement très bien les personnes qui s'occupent de lui. Les bovins acceptent très bien ma présence parmi eux, mais ce n'est pas le cas pour un étranger. Quelques jours après le test, il arrive parfois qu'un animal perde un petit. Aucune indemnisation n'est prévue.

J'ai aussi déjà posé une question à laquelle je n'ai pas obtenu de réponse. Si quelqu'un de l'Agence canadienne d'inspection des aliments devait se blesser dans mes installations — qui répondent à mes besoins mais qui peuvent ne pas correspondre aux normes —, à qui la responsabilité reviendrait-elle?

En outre, plus un bête est contrainte de passer par un couloir de forçage, plus il est difficile de l'amener à le faire. Nous essayons de ramener au minimum le nombre de fois où les vaches doivent passer par ces couloirs. Tout va mieux lorsqu'elles sont heureuses. Si elles ne sont pas passées trop souvent par un couloir de forçage, elles hésitent moins à s'engager dans ce genre de couloir.

Voilà une ventilation des coûts telle que je les vois.

M. John Whitaker: J'attire votre attention sur un dernier point, monsieur Bellavance, à savoir le coût de la réputation de la région. La région autour du parc convient très bien à l'élevage du bétail. La plupart des agriculteurs de cette région s'adonnent à l'élevage. Des éleveurs de bovins de race m'ont dit qu'ils ne peuvent plus vendre des taureaux provenant de la zone d'éradication du Mont-Riding parce qu'on sait que la tuberculose existe dans cette zone. Pourquoi

quelqu'un voudrait-il acheter un taureau provenant de cette zone quand il peut en acheter un provenant d'une autre région? L'existence de la maladie dans la zone a donc un impact sur notre réputation comme éleveurs de bovins de grande qualité.

Nous n'élevons pas des bovins de race. Nous élevons des bovins de boucherie. Je n'ai pas constaté de réticence de la part des acheteurs à l'égard de nos bovins parce qu'ils sont élevés dans la zone jouxtant le parc. D'autres gens sont cependant d'avis que cette réticence existe, mais je sais que la réputation des éleveurs de bovins de race a été ternie.

• (1015)

[Français]

M. André Bellavance: Au Québec, nous avons vécu le problème de la tremblante du mouton. Il y a eu des compensations à la fin des années 1980, mais c'était seulement en fonction du prix du marché. Vous venez d'indiquer que tous les à-côtés ne sont pas pris en considération. Il y a d'autres problèmes, comme la grippe aviaire, la crise de la vache folle. Bref, certains agriculteurs commencent à avoir de sérieux problèmes financiers.

Puisque au premier chef, vous êtes sur le terrain, au lieu de s'en tenir au prix du marché pour compenser certaines pertes et de s'arrêter là, pouvez-vous me dire quel genre de compensation serait équitable? C'est certain que ces compensations n'égalent pas toutes les dépenses que vous avez dû effectuer.

[Traduction]

M. John Whitaker: Il y a certainement la question de l'indemnisation équitable en fonction de la valeur du marché en ce qui concerne les animaux de grande qualité. C'est une question qui a été soulevée l'hiver dernier en ce qui concerne les bovins laitiers de la zone d'éradication du Mont-Riding. Cela revient en partie directement à la question du test sanguin Bovigam. Les éleveurs considèrent qu'il ne s'agit pas d'un test efficace et qu'il donne de faux résultats positifs. Ils ne veulent pas perdre une vache qui vaut peut-être 30 000 \$ parce qu'ils l'utilisent pour des transferts d'embryons et reçoivent une indemnisation de l'ACIA dont le maximum est de 2 500 \$. Cependant, je crois que l'on s'apprête à donner suite à cette question afin que l'on offre une indemnisation supplémentaire pour ces animaux de grande valeur.

Ce qui me préoccupe sans doute en ce qui concerne l'indemnisation, c'est qu'il nous faut un test plus efficace qui parvient effectivement à détecter la présence de tuberculose. Je n'aimerais pas perdre une vache qui vaut 30 000 \$ et être indemnisé au taux que l'on reçoit, si cela était le résultat d'un test défectueux.

Le président: Je cède maintenant la parole à Mme Ur.

Mme Rose-Marie Ur: Dans ma région, un sujet de préoccupation constant, c'est que dans ma circonscription qui est une importante circonscription rurale, les agriculteurs locaux ne voient pas toujours d'un oeil favorable les fermes à gibier; ils s'en défient. Est-ce que les fermes à gibier soulèvent aussi des préoccupations à cet égard? Je demanderais à M. Brook ou à un autre des témoins de nous donner son opinion à ce sujet.

M. Ryan Brook: Oui, il y a certainement des élevages de wapitis dans la zone qui entoure le parc. Bon nombre d'éleveurs craignent que ces élevages favorisent la transmission de maladies. De toute évidence, on teste régulièrement les animaux de ces fermes à gibier pour y détecter la présence de tuberculose et d'autres maladies, mais les inquiétudes demeurent quand même très vives. Récemment, on a fait circuler des photos de wapitis sauvages et de wapitis d'élevage qui se touchaient nez à nez à travers une clôture, le long du parc ici. Donc ce genre de contact suscite évidemment des préoccupations.

Mme Rose-Marie Ur: John, comme Paul est d'accord avec M. Brook, je vais simplement m'adresser à vous. Avez-vous soulevé cette préoccupation lors de vos réunions du comité de liaison?

M. John Whitaker: Oui, c'est un point qui est fréquemment soulevé par les éleveurs. Ils craignent que ces élevages de wapitis soient un site possible de transmission. Cependant, nous n'en avons pas encore la preuve. Lorsque l'élevage des wapitis a été introduit dans cette région il y a une dizaine d'années, cela a soulevé de vives controverses; un grand nombre d'éleveurs s'y opposaient. Un grand nombre d'éleveurs bovins voient cela d'un mauvais œil.

Mme Rose-Marie Ur: M. Paquet serait peut-être en mesure de répondre à ma question. De toute évidence, il y a probablement de la recherche en cours quant à l'établissement de nouveaux tests. Prévoit-on l'élaboration de tests qui seront plus efficaces que ceux qui existent à l'heure actuelle?

Dr Paul Paquet: Les questions concernant les tests devraient probablement être posées à l'ACIA, parce que l'Agence est en train de faire de la recherche interne à l'heure actuelle, en collaboration avec d'autres intéressés. Mais je sais que de nouveaux tests sont en train d'être préparés et ils nous permettront par conséquent d'être mieux en mesure de déterminer la présence et la fréquence des maladies chez les animaux.

Mme Rose-Marie Ur: Dans votre présentation, monsieur Whitaker, vous avez parlé de l'ACIA, qui a certainement fait un excellent travail ces derniers temps, qui s'est montré sous son vrai jour et qui a nettement contribué à la réputation du Canada dans le monde quant à notre système efficace de tests et au travail efficace que nos éleveurs effectuent dans leurs fermes, mais vous avez indiqué qu'il existait un problème—non pas en ce qui concerne votre agence locale d'inspection des aliments, mais peut-être indiquez-vous la façon dont ils considèrent cette question à Ottawa? Pourriez-vous nous donner un peu plus de précisions à cet égard afin que nous puissions peut-être nous entretenir avec ces personnes? Quel est le problème auquel vous avez fait allusion dans vos remarques liminaires?

• (1020)

M. John Whitaker: L'ennui, c'est qu'il ne s'agit pas d'une agence aussi ouverte que Parcs Canada pour ce qui est de la communication de l'information. J'ignore ce que Paul pense de la communication de l'information scientifique, mais l'agence ne communique pas beaucoup d'information aux éleveurs locaux.

Elle est très sensible aux besoins des éleveurs lorsqu'elle vient dans leurs fermes pour faire les tests et fera de son mieux pour s'adapter à votre emploi du temps, mais elle ne nous a pas parlé du test Bovigam—ce test sanguin controversé—avant qu'il nous soit imposé. Donc, lorsqu'elle arrive avec un test qui n'inspire aucune confiance aux éleveurs, immédiatement, cela crée un climat d'affrontement, lequel à mon avis aurait pu être complètement évité si l'agence avait adopté un comportement différent.

Mme Rose-Marie Ur: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Mark, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Inky Mark: Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à Paul. Cette question a été soulevée également par les éleveurs de bétail; c'est à propos de la façon dont ils sont traités. Il s'agit de la contamination du site. Nous éliminons le cheptel tout entier à cause de la contamination du site. Pourquoi le même principe ne s'applique-t-il pas aux élevages de wapitis? Nous savons que les wapitis hivernent ensemble—ils se rendent dans une zone du parc, et cette situation se répète année après année. Les mêmes principes devraient-ils s'appliquer au bétail ou au bison?

L'autre question soulevée, c'est que si l'on détectait la présence de tuberculose chez un bison dans le parc, est-ce que tout le troupeau disparaîtrait? Je n'ai jamais obtenu de réponse de qui que ce soit à cette question.

Dr Paul Paquet: Si je comprends bien, vous posez deux questions. Premièrement, vous voulez savoir si les principes utilisés pour le bétail devraient s'appliquer aux animaux sauvages dans le cadre du contrôle de la maladie. Il y a la question de contamination. Je pense que vous laissez entendre qu'il faudrait éliminer les populations d'animaux sauvages...

M. Inky Mark: Même si vous contrôlez le site, ou même si vous pouvez contrôler le site—s'il s'agit d'un site contaminé, il devrait peut-être être contrôlé.

Dr Paul Paquet: La différence est la suivante : c'est un principe très difficile à appliquer à des populations d'animaux sauvages. On a essayé de le faire partout dans le monde sans succès, principalement parce qu'il ne s'agit pas de populations fermées. Par cela, je veux dire que ce sont des populations dont la capacité de déplacement n'est pas restreinte comme c'est le cas du bétail que l'on garde, par exemple, à l'intérieur de zones clôturées, de sorte que vous pouvez contrôler leurs déplacements. C'est la principale difficulté que présente l'utilisation de cette méthode...

M. Inky Mark: Mais en ce qui concerne le parc national du Mont-Riding, vous savez plus ou moins qu'un grand nombre d'entre eux vont se réunir à la partie ouest du parc. Si vous constatez la présence de maladies chez certains de ces animaux d'une année à l'autre dans la région, pourquoi ne pas simplement la clôturer pour qu'ils n'y aillent pas? Les sites contaminés entraînent-ils une propagation de la tuberculose?

Dr Paul Paquet: En théorie, ces sites contaminés pourraient contribuer à l'augmentation des cas de tuberculose. Nous n'avons pas encore déterminé les sites contaminés. Nous pourrions en théorie dire que les zones où nous constatons un plus grand nombre de cas de tuberculose sont des sites contaminés. Et c'est l'une des approches que nous pourrions adopter, c'est-à-dire de clôturer ces zones. Cela pose problème toutefois en raison des répercussions sur l'ensemble de la faune. Cela pourrait avoir des effets défavorables à long terme.

Mais c'est une bonne question, et nous la soumettrons au comité scientifique. Nous ne nous sommes pas encore penchés précisément sur cette question.

M. Inky Mark: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Bezan.

M. James Bezan: J'ai une question pour Calvin et John à propos de l'indemnisation, pour enchaîner sur ce qu'a dit M. Bellavance.

La recommandation 3 du rapport du Comité permanent de l'agriculture, qui recommandait d'améliorer l'indemnisation destinée aux éleveurs pour les aider à assumer leurs coûts, a été rejetée par le gouvernement. Le ministère de l'Agriculture considérait que le financement prévu par le cadre stratégique pour l'agriculture, particulièrement dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, était suffisant.

J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet et savoir s'il existe un moyen de permettre aux éleveurs de rentrer dans leurs frais en ce qui concerne les coûts liés aux tests et au coût supplémentaire du marché, et également si l'absence d'une indemnisation suffisante, surtout pour la présentation d'animaux, nuit à la coopération de la part des éleveurs.

M. Calvin Pawluk: Il ne fait aucun doute que cela nuit à la coopération. Je suis au courant de l'existence d'un éleveur, un exploitant de ferme laitière, dans notre région — cela remonte à 1992 — qui a tout à fait refusé que l'on administre le test. Il avait une vache d'un million de dollars dans sa cour. Il vendait des embryons de cette vache partout dans le monde. Les tests n'ont jamais été effectués dans son élevage. Donc, comme vous l'avez dit, monsieur Bezan, effectivement, il y a énormément de réticence à cet égard.

Abordons brièvement la question du coût des quarantaines. Aujourd'hui si, en tant qu'éleveurs, nous avons des problèmes de liquidités, les banquiers ne sont plus tellement compréhensifs à notre égard. Ils nous disent que c'est à nous de nous débrouiller. Lorsque nous faisons face à des mesures comme des quarantaines, des mesures indépendantes de notre volonté, qu'il s'agisse du temps ou de problèmes de ce genre, cela soumet la vie familiale en particulier à d'énormes tensions.

Cela nuit extrêmement à la vie de famille. Il est impossible de faire des plans pour la semaine suivante ou le mois suivant. Les éleveurs sont à la merci des prochains tests. Dans ma municipalité, j'ai informé les éleveurs que des tests sont à nouveau prévus cet automne. La plupart d'entre eux n'en sont même pas au courant, et l'automne est à nos portes.

• (1025)

Le président: Très bien.

M. James Bezan: John, pouvez-vous nous dire si les programmes parallèles de protection du revenu assurent une indemnisation quelconque?

M. John Whitaker: Non, James, parce qu'ils s'appliquent aux éleveurs, qu'ils soient dans la zone d'éradication de la tuberculose bovine assujettie à des tests de détection de la tuberculose bovine ou non. Le PCSRA ne contient aucune disposition permettant de tenir compte du coût des tests de détection de la tuberculose bovine. Pendant une brève période, le Parc national du Mont-Riding a offert 5 \$ pour chaque animal.

Il serait bon d'avoir un plan d'indemnisation qui permettrait de payer la totalité des coûts des tests. Mais souvent, les éleveurs sont vraiment reconnaissants de recevoir même un paiement symbolique, et ce montant de 5 \$ par animal représentait une forme de paiement symbolique. C'était presque comme si le gouvernement disait qu'il respectait les éleveurs, qu'il comprenait ce qu'ils vivaient, et qu'il allait leur offrir un petit quelque chose qui les aiderait peut-être à assumer les coûts se rattachant aux tests. Je suis persuadé que cela facilite un peu la tâche de l'Agence lorsqu'il s'agit d'effectuer des tests sur les troupeaux. Bien que je doive avouer qu'à mon niveau je n'ai pas entendu parler de beaucoup de gens qui refusent effectivement les tests.

Le président: Notre temps est presque épuisé, mais je tiens à vous poser une question, monsieur Whitaker.

Vous avez mentionné qu'il est toujours difficile de transmettre le message et de communiquer l'information. Je crois que la plupart d'entre nous constatent que c'est l'une des difficultés de notre travail, quel qu'il soit. Vous avez parlé des collectivités autochtones et des fraternités de chasseurs qui ne comprennent pas les enjeux et ne reçoivent pas l'information.

Avez-vous un site Web où vous pourriez afficher cette information afin qu'elle soit au moins disponible à ceux qui ont accès à Internet? Je me demande si c'est un moyen que vous pourriez vouloir utiliser ou que vous avez utilisé. Peut-être vous en servez-vous, je l'ignore. Mais transmettre ce message, particulièrement à un groupe de gens qui ne cherchent pas vraiment à obtenir de l'information, même s'ils ont besoin de l'information que vous offrez, c'est toujours difficile. Je me demande si vous êtes en train de prendre des mesures de ce genre.

M. John Whitaker: Oui, monsieur Steckle. Nous avons effectivement un site Web et nous voulons y consacrer plus d'efforts. Je suppose que notre stratégie, c'est que nous affichions toute l'information sur le site Web. Cela ne nous aide pas à atteindre beaucoup de personnes dans la zone d'éradication du Mont-Riding, parce qu'elles n'ont pas Internet. Cependant, cela servirait d'endroit où tout le monde pourrait aller obtenir de l'information afin de la diffuser par d'autres moyens — que ce soit des articles de journaux, des documents imprimés, des discussions aux conseils municipaux. Donc nous voulons que le site Web soit notre source principale pour la totalité de l'information.

Le président: Très bien.

Monsieur Brook, vous avez mentionné dans vos chiffres que le nombre de personnes qui aiment voir des cerfs et le nombre de personnes qui aiment voir des wapitis sont très différents. Quarante-vingt et un pour cent des gens aiment voir des cerfs mais seulement 58 p. 100 aiment voir des wapitis. Est-ce parce qu'on préfère nettement les cerfs aux wapitis, ou quelle en est la raison?

M. Ryan Brook: Je n'en suis pas certain, mais je pense que c'est en partie probablement parce que plus de gens voient des cerfs. Les cerfs sont beaucoup plus courants dans les fermes. Cela était tout à fait clair d'après les réponses que nous avons reçues également, qu'un plus grand nombre de gens aiment voir des cerfs dans des fermes. La plupart des fermes en fait voient au moins des cerfs à un certain moment de l'année, alors que de nombreuses fermes ne voient jamais de wapitis. Donc je pense que cela en est probablement la cause. Mais il ne fait aucun doute qu'en règle générale les attitudes envers les deux espèces sont assez positives.

Le président: Je tiens à vous remercier, messieurs, pour les indications très intéressantes que vous nous avez fournies ce matin et qui nous seront utiles pour déterminer la suite de notre travail. Les questions posées ont été excellentes, et les réponses ont été très honnêtes, je crois. Comme vous le savez, cette réunion est versée au compte rendu. Il y a un hansard qui rendra compte des délibérations de cette réunion; nous diffuserons donc l'information que nous avons recueillie aujourd'hui et l'utiliserons, je l'espère, de manière positive.

Je tiens également à mentionner à l'intention de ceux qui sont assis dans la salle qu'à la fin de notre réunion d'aujourd'hui, pour ceux d'entre vous qui aimeraient faire des commentaires, nous vous accorderons jusqu'à deux minutes pour faire ces commentaires. Nous ne prendrons pas de questions—en raison du temps dont nous disposerons à la fin de la journée. Veuillez présenter votre requête au monsieur qui se trouve à l'arrière et qui s'en occupera.

Une fois de plus je tiens à vous remercier. Nous allons faire une brève pause-café après quoi nous reviendrons à 10 h 45.

• (1030)

_____ (Pause) _____

• (1044)

Le président: Nous reprenons après notre brève pause.

Le prochain groupe de témoins que nous allons entendre sont des représentants de l'Agence Parcs Canada. Nous entendrons Greg Fenton, qui est directeur d'unité de gestion du Mont-Riding; et Doug Bergeson, qui est un scientifique des écosystèmes, du Parc national du Canada du Mont-Riding. De l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous accueillons Philip Amundson, directeur exécutif du Centre opérationnel de l'Ouest; George Luterbach, chef du réseau de la santé des animaux et de l'élevage, Réseau des programmes—Ouest, et Maria A. Koller-Jones, vétérinaire principal, Contrôle des maladies. Du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba, nous accueillons Allan Preston, sous-ministre adjoint, Développement agri-industrie; et Shelagh Copeland, gestionnaire, Extension agricole-production de la ferme, Centre de la connaissance de bétail.

Bienvenue à tous.

La comparution de l'autre groupe qui devait avoir lieu maintenant a été reportée jusqu'à cet après-midi, donc le groupe Conservation Manitoba se joindra à nous plus tard aujourd'hui.

Nous allons commencer par M. Fenton. Comme je l'ai indiqué aux groupes précédents, le temps que vous prendrez raccourcira la période consacrée aux questions. Si vous voulez des questions, soyez brefs. Comme nous avons sept personnes à entendre, cela signifie que nous ne pouvons pas faire des tours de dix minutes.

• (1045)

M. Greg Fenton (directeur d'unité de gestion, Mont-Riding, Agence Parcs Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

Bonjour, mesdames et messieurs. Bienvenue dans la région du Mont-Riding, qui inclut le Parc national du Mont-Riding.

[Traduction]

J'ai le plaisir de représenter l'Agence Parcs Canada et de vous indiquer où en sont les mesures prises par l'Agence en coopération avec ses partenaires depuis que notre directeur général et notre ministre ont comparu devant vous en février et avril 2003. Dans cette brève présentation—et il existe un document plus détaillé que j'ai remis à votre greffier à votre intention—je vous fournirai un rapport d'étape et vous présenterai les principales mesures de même que les résultats obtenus suite aux engagements du directeur général et aussi la réponse du gouvernement au comité permanent en ce qui concerne les mesures prises par Parcs Canada. Je soulignerai certaines questions et certains défis et ferai quelques observations finales.

Il importe principalement de souligner que des mesures importantes ont été effectivement prises par Parcs Canada, en coopération avec ses partenaires, y compris les intervenants et les associations d'éleveurs intéressés, depuis 2003, mesures qui ont donné des résultats tangibles. Vous avez déjà entendu parler ce matin de certaines mesures et de certains résultats. Vous en entendrez davantage au cours de la journée. En ce qui concerne l'amélioration des communications, conformément aux recommandations que renfermait votre rapport de 2003, des mesures importantes ont été prises. J'en soulignerai trois sur cinq.

La première, c'est certainement ma participation ou la participation de remplaçants à toutes les réunions des intervenants—et elles ont été nombreuses depuis 2003—dans le but de communiquer l'information aussi rapidement que possible et de manière beaucoup plus opportune et de donner davantage de possibilité aux intervenants, aux groupes d'intervenants et aux associations d'influer dans une certaine mesure sur les décisions de la direction en mettant l'accent sur les mesures prises par Parcs Canada. Cette mesure vise également à tâcher de permettre aux groupes d'intervenants d'exercer une influence sur les autres organismes qui cherchent aussi de façon assidue à essayer de trouver des solutions pour répondre aux visions et aux objectifs du programme de gestion de la tuberculose bovine.

Deuxièmement, il y a eu la création du Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine, dont vous avez déjà entendu le témoignage ce matin par l'intermédiaire du président de la Riding Mountain Biosphere, M. John Whitaker. Il y a également la participation—et vous en avez un peu entendu parler—des Premières nations locales qui comptent des représentants au Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine. Nous avons certainement fait des progrès pour assurer la diffusion de l'information et la participation active du Comité consultatif des intervenants. Oui, il y a encore beaucoup à faire, mais je crois que nous avons obtenu d'importants progrès dans ces secteurs et trois résultats clés consistant à fournir de l'information plus exacte et opportune, comme je l'ai déjà indiqué; la possibilité d'influer sur les décisions de la direction, et aussi la possibilité pour nous de comprendre mieux et en temps plus opportun les enjeux et les préoccupations des éleveurs, et des associations d'éleveurs et d'en tenir compte dans nos mesures de gestion.

La deuxième recommandation de votre rapport de 2003 portait sur la prévention et le contrôle, et visait à ramener la population régionale de wapitis à 2 500 bêtes. Les mesures qui ont été prises par Parcs Canada—ici encore en partenariat principalement avec la province du Manitoba et les services de la faune de Conservation Manitoba—grâce à l'amélioration des activités de surveillance de la maladie par Parcs Canada ont permis de réduire la population régionale de wapitis à moins de 2 500 bêtes. La population actuelle est de 2 000. Les raisons de la diminution sont évidemment nombreuses. Il y a entre autres l'augmentation des possibilités de chasse, gérée par Conservation Manitoba et la province du Manitoba. La réduction et le retrait des animaux de l'enceinte du parc font partie intégrante de nos programmes de tests sanguins administrés à des animaux capturés vivants et nos programmes d'abattage sélectif nécessaires pour les animaux dont les tests sanguins ont été positifs.

Je considère qu'il est prudent de signaler que ces réductions ont certainement, je crois, contribué à la diminution du risque de transmission de la tuberculose bovine par des wapitis. Je dois signaler que nous commençons à entendre, depuis que la population est inférieure à 2 000, un certain nombre de plaintes de la part de chasseurs, tant les chasseurs titulaires de permis que des chasseurs de Premières nations, à propos des chances réduites de succès à la chasse. Les possibilités de chasse sont nombreuses, mais nous commençons à entendre des plaintes à propos de taux réduits de succès.

Deux autres mesures très importantes pour appuyer la prévention et le contrôle ont consisté à élargir le programme d'installation de clôtures à l'aide de dépôts de foin dont vous avez un peu entendu parler ce matin, et vous en entendrez parler davantage aujourd'hui j'en suis sûr—et aussi notre programme de brûlage dirigé à l'intérieur du parc, qui offre la possibilité que l'on n'a pas encore établie par suite d'études scientifiques, d'améliorer l'habitat du parc de manière à inciter davantage les wapitis à rester dans le parc durant les mois d'hiver.

• (1050)

Il ne fait aucun doute que ces deux mesures représentent énormément de travail. Si on prend l'établissement de clôtures à l'aide de dépôts de foin à titre d'exemple, vous avez entendu parler du nombre de clôtures installées à cet endroit. Parcs Canada a investi plus d'un quart de million de dollars pour soutenir ce programme en particulier, étant donné que nous considérons qu'il contribue de façon très importante à réduire le risque. Ce quart de million de dollars a servi à construire environ 39 clôtures depuis 2003, et sur ce montant, la somme de 100 000 \$ est consacrée à des activités qui se déroulent dans le parc à l'heure actuelle, et l'objectif visé est de financer l'installation de 16 clôtures supplémentaires uniquement par Parcs Canada dans le cadre du programme élargi du présent exercice financier.

En ce qui concerne les mesures destinées à appuyer la surveillance et le contrôle, nous avons fait beaucoup de travail, principalement en collaboration avec la province du Manitoba et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les trois mesures principales qui ont été prises ont consisté tout d'abord à améliorer les relevés aériens annuels pour ce qui est du dénombrement total et par catégorie, en mettant principalement l'accent sur les wapitis, afin d'obtenir de meilleures données sur la population totale de wapitis, données qui pourront alors être utilisées pour déterminer les mesures de gestion qui s'imposent et établir dans quelle mesure nous atteignons nos objectifs, comme entre autres réduire la population à 2 500 bêtes.

La deuxième mesure sur laquelle nous avons le plus insisté a consisté à élargir les programmes de surveillance du taux de prévalence, et en particulier la capture d'animaux vivants, l'administration de tests sanguins et le programme d'abattage sélectif des wapitis du Parc national du Mont-Riding et à proximité du parc. Nous avons des chiffres à vous présenter: depuis janvier 2003, plus de 200 wapitis ont été capturés vivants, on leur a administré des tests sanguins et lorsque cela a été nécessaire, ils ont été retirés de la population afin de réduire les risques de transmission entre les wapitis et les cerfs et aussi avec le bétail qui se trouve dans des zones à proximité du parc.

La troisième mesure importante qui a été prise dans le cadre du programme de surveillance élargie a consisté à prélever un plus grand nombre d'échantillons. Pour régler la situation, il a été déterminé qu'il fallait améliorer la capacité de traiter les échantillons qui étaient recueillis. Donc une fois de plus en coopération avec la province du Manitoba et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous avons élargi la capacité d'analyse en laboratoires ici même au mont Riding. On y conserve donc les échantillons recueillis sur le terrain avant qu'ils soient transmis aux laboratoires de l'ACIA à Nepean en Ontario.

Comme on l'indique ici, cela permet d'obtenir des estimations plus précises sur la population de wapitis à des fins de gestion et de communication, ce qui est extrêmement utile pour déterminer les taux de prévalence apparents et la répartition des wapitis et des cerfs dans la région du mont Riding, sans compter bien entendu la

capacité accrue du laboratoire qui offre une aide efficace dans le cadre du programme de surveillance.

Pour appuyer la prise de décisions à partir de faits scientifiques, nous avons à mon avis joué un rôle de premier plan dans la promotion de deux mesures importantes : la création d'un comité consultatif scientifique, présidé par M. Paquet dont vous avez entendu le témoignage ce matin.

En ce qui concerne la deuxième mesure, des études jusqu'à présent ont souligné la nécessité d'accroître ou d'améliorer le travail portant sur le cerf de Virginie, puisqu'il semble s'agir d'un problème qui concerne plusieurs espèces et non uniquement les wapitis. Nous avons lancé une étude sur les mouvements des cerfs de Virginie, une étude d'interaction, en partenariat avec la province du Manitoba, les Premières nations locales et l'Université de l'Alberta.

En voici les principaux résultats : s'assurer que nous disposons de renseignements scientifiques appropriés sur lesquels nous pourrions appuyer les décisions de gestion et les mesures sur le terrain; établir la nécessité d'étudier davantage le taux de prévalence et la répartition parmi les cerfs étant donné qu'il existe des lacunes à cet égard; et—vous avez brièvement abordé la question des prédateurs ce matin—le rôle que jouent les prédateurs, en particulier les loups et les coyotes.

• (1055)

Les études réalisées jusqu'à présent montrent que les wapitis représentent un important pourcentage de l'alimentation des loups et que les loups jouent un rôle très important dans la régulation de la population des wapitis — probablement aussi des cerfs, mais certainement des wapitis. En tant que cul-de-sac épidémiologique potentiel, les loups contribuent de façon très importante à éliminer la maladie de l'écosystème.

Des investissements financiers considérables ont été consentis depuis la dernière fois que nous avons comparu devant vous : plus de 2,5 millions de dollars depuis 2003. Pas moins de 66 p. 100 de ce montant a été axé sur la surveillance, la prévention et le contrôle ainsi que l'amélioration des communications, notamment des choses comme la création et le fonctionnement du Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine.

Cette année, nous proposons encore d'investir des sommes très importantes pour appuyer le programme de gestion de la tuberculose. Plus d'un million de dollars est prévu pour cette année. Une bonne partie de cet argent a déjà été consacré à des mesures de prévention et de contrôle avec la mise en place d'enclos supplémentaires pour le foin et de clôtures pour l'entreposage du foin.

Les deux diapositives suivantes servent simplement à faire le point sur la tuberculose bovine dans la région du Mont-Riding. J'attire particulièrement votre attention sur la deuxième diapo, avec le graphique représentant le Parc national du Mont-Riding. Les petits points représentent les cerfs et les wapitis qui ont soit été capturés vivants et sur lesquels on a prélevé des échantillons de sang, soit détruits dans le cadre d'un programme renforcé d'échantillonnage grâce à l'intensification de l'intervention du Manitoba sur la population de cerfs. Les points représentent le nombre d'animaux qui ont été testés depuis 2003 et les petits dessins d'animaux montrent les endroits où il y avait des animaux positifs.

Ce graphique a deux fonctions. D'une part, il vous donne une idée des tests et de la surveillance effectués sur place depuis 2003. Il y en a d'ailleurs encore plus, car cela n'inclut pas tous les échantillons d'animaux tués par des chasseurs qui nous sont renvoyés pour être testés. Deuxièmement, il montre qu'il s'agit d'un problème qui affecte de nombreuses espèces et qui déborde de la simple région du Mont-Riding, notamment compte tenu de la présence de cerfs positifs dans la région du mont Duck et de wapitis positifs à l'extérieur du parc. On voit que le problème a tendance à être concentré sur l'ouest du parc et de la région, avec des échanges entre le Mont-Riding et le mont Duck, d'après nos études des déplacements jusqu'ici.

Je crois que la bonne nouvelle, c'est que nous avons bon espoir, du moins d'après nos travaux jusqu'ici, que le problème ne s'étend pas à l'est de la route 10 dans le Parc national du Mont-Riding ni dans la région du Mont-Riding, car les travaux de surveillance n'ont mis à jour aucun cas positif dans cette région jusqu'à présent.

Il y a deux nouveaux problèmes. Vous en avez déjà entendu parler, mais je veux y revenir. C'est un problème à multiples facettes, il ne s'agit pas simplement des wapitis du Mont-Riding, il y a des wapitis positifs au mont Duck et aussi des cerfs de Virginie positifs.

Pour ce qui est des conséquences éventuelles de cette situation, nous risquons d'avoir de la difficulté à réaliser la vision du programme de gestion de la tuberculose bovine. On vous a parlé un peu ce matin des problèmes d'éradication : quelles sont les chances de succès d'un programme d'éradication de la tuberculose chez les animaux sauvages? Comme l'a montré le comité d'examen scientifique, nous risquons de ne pas réussir. Il se pourrait qu'on puisse réduire la maladie à un niveau qui ne soit pas détectable chez les wapitis, mais sans parvenir néanmoins à éliminer totalement la tuberculose dans cette population.

Tant que nous n'aurons pas une meilleure compréhension de la prévalence et de la répartition de la maladie chez les cerfs de Virginie en particulier et de la prévalence de la tuberculose chez les wapitis du mont Duck, nous aurons là deux défis majeurs. Il reste donc du travail à accomplir. Le groupe de travail sur la tuberculose a déjà avancé dans cette direction avec la collaboration de l'Agence Parcs Canada, en approfondissant les études sur la prévalence chez les wapitis et les cerfs dans la région du mont Duck et la partie ouest du Mont-Riding.

En conclusion, Parcs Canada estime que l'objectif d'éradication de la tuberculose dans le Mont-Riding n'est peut-être pas réalisable, mais que le programme sur la tuberculose est parfaitement valable et réalisable. Les représentants de l'ACIA vous parleront des efforts de surveillance de la tuberculose bovine chez le bétail et les animaux domestiques. Pour ce qui est d'éradiquer la tuberculose chez les animaux sauvages et de réduire le risque ou la prévalence à un niveau qui ne soit pas détectable, je pense que c'est tout à fait possible et Parcs Canada va continuer à jouer un rôle de leadership auprès de tous les organismes dans ce domaine.

• (1100)

Notre troisième objectif est de réduire les interactions. Il est tout à fait possible de réduire ces interactions et les risques de transmission ou de comportement non naturel chez les animaux sauvages, et c'est quelque chose qui est en voie de se réaliser grâce aux actions dont on vous a parlé ce matin, notamment le débat législatif, la mise en place de clôtures à laquelle nous avons beaucoup participé, le programme de brûlage dirigé auquel nous avons aussi massivement participé encore une fois pour renforcer ou améliorer l'habitat à l'intérieur du parc, et aussi la modification des pratiques agricoles ordinaires.

Parcs Canada va continuer à jouer un rôle de chef de file comme dans le passé et poursuivre sa collaboration avec ses partenaires. Nous continuerons à veiller à partager l'information rapidement et à utiliser cette information pour guider les activités de gestion de Parcs Canada et aussi, espérons-le, les actions des autres organismes représentés au groupe de travail sur la tuberculose.

Nous pensons qu'il faut maintenant réaliser les étapes suivantes que je vais vous présenter. Il faut le faire en poursuivant notre partenariat. Nous devons déterminer les mesures concrètes à prendre pour déterminer la prévalence et les seuils éventuels de prévalence chez les cerfs et les wapitis et préciser les mesures supplémentaires à prendre. Nous devons nous fixer des calendriers réalistes. Je pense que le groupe de travail sur la tuberculose est sur la bonne voie à cet égard. Nous allons continuer à participer activement aux travaux de ce groupe pour essayer de réaliser la vision et les objectifs du programme de gestion de la tuberculose au Manitoba.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Fenton.

Nous souhaitons évidemment garder du temps pour les questions. M. Fenton a pris beaucoup de temps, et j'espère donc qu'il a déjà dit certaines des choses que vous vouliez dire. Essayez de ne pas répéter ce qui a déjà été dit car nous voudrions pouvoir vous poser des questions. Merci beaucoup.

Monsieur Bergeson.

M. Doug Bergeson (scientifique des écosystèmes, Parc national du Canada du Mont-Riding, Agence Parcs Canada): Je suis là simplement pour aider Greg à répondre aux questions.

Le président: Vous êtes là pour appuyer M. Fenton. Voilà qui est très satisfaisant. Nous avons déjà récupéré presque tout notre retard.

Je sais que M. Amundson a quelque chose à dire.

M. Philip Amundson (directeur exécutif, Opérations, Centre opérationnel de l'Ouest, Agence canadienne d'inspection des aliments): Très juste.

Monsieur le président, nous sommes très heureux de comparaître aujourd'hui devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour parler des programmes de suivi et d'éradication de la tuberculose bovine aux environs du Parc national du Mont-Riding. Nous sommes aussi très heureux de comparaître en même temps que nos collègues de Parcs Canada et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Manitoba.

Je vais faire une brève intervention. M. Luterbach et Mme Koller-Jones m'aideront à répondre aux questions mais ne vont pas faire d'exposé.

Monsieur le président, l'Agence canadienne d'inspection des aliments est responsable de voir à la santé du bétail canadien, en prenant des mesures dynamiques et soutenues en vue de détecter les cas de tuberculose bovine et d'empêcher leur propagation parmi les troupeaux de bestiaux. Comme les répercussions de cette maladie sont graves pour la santé humaine, la santé des animaux et le commerce international, le Canada a mis en place un programme de surveillance et d'éradication strict de la maladie lorsque sa présence est constatée chez les animaux. Grâce à ce programme, nous sommes parvenus à éradiquer la tuberculose bovine de l'ensemble du cheptel canadien à l'exception d'un petit secteur entourant le parc.

En 2002, après que plusieurs cas de tuberculose aient été détectés chez des bovins et des wapitis sauvages de la zone entourant le parc, l'ACIA a consulté des groupes d'intervenants de l'industrie et des représentants du gouvernement du Manitoba afin d'apporter des améliorations au programme en vue d'éradiquer la maladie dans cette zone et d'empêcher sa propagation à d'autres régions du Canada. À la suite de ces consultations, des mesures ont été mises en oeuvre pour que cette zone redevienne exempte de tuberculose. Je vais vous les décrire, ainsi que les résultats auxquels nous sommes parvenus.

En janvier 2003, des modifications ont été apportées au Règlement sur la santé des animaux afin de permettre la création d'une zone d'éradication spéciale autour du parc. Appelée la zone d'éradication du Mont-Riding, elle est constituée de deux secteurs provinciaux de chasse au gibier et regroupe environ 625 éleveurs de bovins. Les limites de cette zone d'éradication sont indiquées par une ligne en mauve foncé sur la carte que vous avez devant vous.

L'Agence a également créé un programme de tests pour tous les troupeaux de bovins, de bisons et de cervidés, à intervalles réguliers, afin de détecter le plus rapidement possible les troupeaux affectés. On pourra ainsi rétablir dans les plus brefs délais la classification « exempte de tuberculose » de la région. Dans le cadre de ce programme, plus de 100 000 tests ont été effectués par l'ACIA sans que les propriétaires des animaux aient eu à déboursier de coûts directs.

Monsieur le président, les résultats de ce programme de tests ont été très positifs. À la suite de la découverte de trois troupeaux de bovins infectés pendant la première saison où des tests ont été effectués, tous les troupeaux testés au cours des deux dernières saisons se sont révélés exempts de la maladie.

Mais surtout, si la saison à venir « 2005-2006 » produit des résultats similaires, la zone d'éradication deviendra admissible à la classification « exempte de tuberculose » dès l'an prochain. C'est, monsieur le président, une classification que cette région n'a pas obtenue depuis 1997.

Lorsque la classification « exempte de tuberculose » sera rétablie, l'Agence souhaite pouvoir réduire la fréquence des tests dans la région du mont Riding. Mais, tant que le risque de contracter la tuberculose de wapitis et de cerfs sauvages atteints de la maladie demeurera présent, il faudra continuer de procéder à des tests à intervalles réguliers.

La troisième amélioration apportée au programme concerne le confinement de la maladie. En effet, pour empêcher l'infection de se propager dans des régions exemptes de tuberculose, l'ACIA a mis en oeuvre un système de contrôle des déplacements qui exige que le bétail soit accompagné d'un permis délivré par l'Agence dès qu'il sort de la zone d'éradication.

Les permis sont délivrés lorsque le troupeau d'un éleveur a subi les tests appropriés et a été trouvé exempt de la tuberculose. Le permis peut être utilisé jusqu'à 12 mois suivant sa date de délivrance; et, pour assurer la conformité à des contrôles des déplacements, l'ACIA mène également des vérifications périodiques du dossier des fermes lors de marchés aux enchères.

La valeur du contrôle des déplacements est apparue clairement au début de 2004 lorsqu'on a détecté un cas de tuberculose chez un troupeau laitier dans le sud-est du Manitoba. L'enquête a révélé que la maladie provenait d'une vache achetée deux ans auparavant dans une ferme à proximité du parc, avant l'entrée en vigueur du contrôle des déplacements. L'actuel système de permis empêchera des cas comme celui-ci de se reproduire à l'avenir.

Monsieur le président, l'Agence considère que les mesures que je viens de décrire mèneront à l'éradication complète de la tuberculose bovine de l'ensemble du cheptel canadien dans un très proche avenir. Nous reconnaissons en outre qu'un programme de surveillance des troupeaux de bétail sera nécessaire après l'éradication et ce, tant que la maladie demeurera présente chez les wapitis et les cerfs sauvages.

En ce qui concerne les animaux sauvages, j'aimerais maintenant décrire le rôle de l'ACIA qui travaille en étroite collaboration avec Parcs Canada et le gouvernement du Manitoba en vue de les aider à exécuter leurs mandats en ce qui concerne la présence de la tuberculose chez les animaux sauvages.

● (1105)

L'Agence a été l'un des partenaires dans la conception et la mise en oeuvre du programme de gestion de la tuberculose bovine du Manitoba, et ce, depuis ses débuts. Le programme a pour objectif de prévenir, de détecter et d'éliminer la tuberculose bovine chez les wapitis et les cerfs sauvages et de prévenir sa propagation des animaux sauvages au bétail.

L'ACIA s'efforce d'appliquer les meilleurs critères scientifiques à ces problèmes complexes et uniques. Dans ce rôle d'appui, les médecins vétérinaires de l'Agence dispensent des avis et apportent leur expertise à la conception de plans de surveillance et de stratégies d'échantillonnage; les chercheurs de l'ACIA développent et adaptent en outre des épreuves de diagnostic qui peuvent être utilisées chez les espèces sauvages. De plus, l'ACIA fournit les services de diagnostic de ses employés sur le terrain et de ses laboratoires pour contribuer à mener à bien les programmes de surveillance de la tuberculose chez les animaux sauvages dans la zone du Mont-Riding. Dans le cadre du programme d'échantillonnage des animaux abattus par les chasseurs, plus de 5 000 bêtes ont été examinées pour déceler la présence de la tuberculose depuis 1997 et plus de 350 bêtes ont été testées dans le cadre du programme de capture, de colliers émetteurs et de tests depuis son début, en 2003.

En ce qui concerne la question de l'indemnisation, j'aimerais l'aborder sous l'angle de la recommandation numéro 3 du premier rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, déposé en avril 2003. La disposition sur l'indemnisation de la Loi sur la santé des animaux autorise le ministre à verser aux propriétaires de bétail la valeur du marché des animaux détruits aux fins de détection et d'éradication de la tuberculose. Cette disposition a pour objectif d'inciter les éleveurs à signaler la maladie suspectée et à les aider à remplacer les animaux détruits. Elle ne vise pas à aider les producteurs à assumer d'autres coûts qui pourraient résulter de la maladie, comme les a mentionnés le groupe précédent.

Monsieur le président, les programmes d'éradication des maladies du bétail ne visent pas uniquement l'intérêt général mais aussi celui de l'industrie. C'est pourquoi des groupes de producteurs ont compris que les coûts d'un programme d'éradication représentent une responsabilité partagée et un investissement valable dans l'avenir de leur industrie.

L'ACIA reconnaît et comprend les contributions importantes des éleveurs de bétail de la région du Mont-Riding en ce qui concerne l'objectif d'éradication. Bien que la Loi sur la santé des animaux n'ait pas été prévue pour indemniser les producteurs des dépenses engagées, les progrès réalisés au cours des trois dernières années, l'ajout d'une nouvelle méthode scientifique et d'autres modifications apportées au programme ont réduit les coûts pour les propriétaires. Les bêtes doivent dorénavant être manipulées moins souvent et le nombre et la durée des quarantaines ont diminué.

Enfin, bien que la loi ne soit pas modifiée, l'ACIA examine actuellement les éléments élémentaires du programme d'indemnisation. Un document de consultation publique, qui sera adressé à tous les intervenants pour commentaires à l'automne, contiendra des recommandations au ministre en vue de revoir les indemnités maximales accordées pour les bêtes détruites. Après publication dans la *Gazette du Canada*, les groupes de l'industrie et les producteurs auront d'autres possibilités de consultation.

Voilà qui m'amène à la conclusion.

Je puis affirmer, monsieur le président, que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a tout lieu de croire que les mesures prises au cours des dernières années ont permis d'éradiquer cette grave maladie du cheptel canadien et de préserver les réalisations du Programme national d'éradication de la tuberculose bovine. Nous poursuivrons cette action de manière vigoureuse et soutenue et travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires du secteur des animaux sauvages pour faire en sorte que la santé et la sécurité des Canadiens et des ressources animales dont ils dépendent ne soient jamais compromises.

Merci.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Amundson.

Nous entendrons maintenant M. Preston, sous-ministre adjoint. Nous sommes tout ouïe.

Dr Allan Preston (sous-ministre adjoint, Développement agri-industrie, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba): Merci, monsieur le président.

Au nom de mon ministre, Rosann Wowchuk, et du sous-ministre, Barry Todd, qui sont actuellement en Europe en mission commerciale, j'aimerais faire écho aux propos de M. Mark et souhaiter la bienvenue aux membres du comité au Manitoba et dans la région du Parc national du Mont-Riding. L'endroit est de toute beauté tout au long de l'année, mais surtout à l'automne. J'habite environ à 180 kilomètres au sud-ouest à vol d'oiseau et j'ai donc traversé le parc en voiture ce matin pour venir ici. Le trajet m'a rappelé qu'on le décrit souvent comme un îlot de vie sauvage dans une mer d'agriculture et c'est bien cela qui nous fait craindre cette maladie.

J'aimerais signaler la contribution de mon homologue, Mme Shelagh Copeland, pour tout le travail qu'elle a fait en vue de rassembler cette information aujourd'hui; il va sans dire que je vais m'en remettre à elle pour répondre à toutes les questions.

Je vais essayer de ne pas répéter ce qui a été dit. Beaucoup de choses seront redites aujourd'hui mais j'aimerais insister sur certains faits saillants, en particulier ceux qui revêtent le plus d'importance pour l'agriculture et qui méritent d'être répétés.

Nul n'est besoin de rappeler à quiconque ici que depuis notre dernière réunion en février 2003, tout le secteur de l'élevage a été profondément bouleversé. La crise de l'ESB n'est pas tout à fait passée, mais a été résorbée dans une grande mesure et nous espérons que la tuberculose bovine dans la région du Parc national du Mont-Riding ne causera pas de difficultés et de pertes financières supplémentaires aux producteurs de la région.

Je remercie le comité de l'examen qu'il fait et des recommandations qu'il a formulées en 2003. Comme on l'a déjà entendu, deux des trois recommandations ont été mises en oeuvre très vigoureusement. La dernière, celle de l'indemnisation — et je trouve aussi qu'il faut trouver un meilleur mot que celui-là — n'est pas entièrement réglée et je vais en parler pendant mon intervention.

Je ne veux pas répéter ce qui a été dit, mais l'objectif premier d'éliminer la tuberculose bovine dans la région est à notre portée. Nous continuerons toutefois d'avoir un problème, dont mes collègues de l'ACIA pourront vous parler mieux que moi. En effet, nous aurons du mal à être débarrassés de la tuberculose aux yeux de nos partenaires commerciaux tant que la faune contiendra un réservoir de tuberculose.

On a réglé dans une très grande mesure les problèmes de l'interaction entre la faune et le bétail et le comportement anormal de regroupement chez les wapitis et les cerfs. Il nous reste encore un peu de progrès à faire mais ces objectifs ont été largement atteints. Ce qui reste à faire, et dont on a parlé plusieurs fois ce matin, c'est éliminer la tuberculose bovine chez les espèces sauvages. Comme certains l'ont dit, il s'agit peut-être d'une mission impossible.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba est d'avis que l'on peut faire d'autres progrès importants sur la voie de l'éradication même si nous n'y parvenons pas complètement.

Il est parfois difficile de décrire le rôle du ministère dans la lutte et l'éradication de la TB. Paradoxalement, le troupeau de wapitis qui se trouve à l'intérieur du Parc national du Mont-Riding relève de Parcs Canada, le troupeau de wapitis et de cerfs à l'extérieur du parc relève de Conservation Manitoba tandis que la lutte contre les maladies du bétail relève de l'ACIA. Où nous situons-nous?

J'imagine que nous occupons la place du facilitateur, de l'intermédiaire, de source d'aide aux producteurs et de source de financement du programme. Communiquer avec nos organisations partenaires et nos clientèles, en particulier notre clientèle agricole, est essentiel et extrêmement important pour nous.

Quelles sont les prochaines étapes? Encore une fois, je vais m'aventurer sur un terrain où je suis partiellement en désaccord avec le comité scientifique consultatif. On vous a déjà dit à plusieurs reprises que la zone à incidence la plus élevée de la maladie dans le parc est son tiers ouest et nous sommes d'avis qu'il faut continuer à travailler en vue de l'élimination des wapitis et des cerfs touchés dans ces foyers connus. Je félicite Parcs Canada du travail qu'il a fait ces deux dernières années pour contrer le problème de front et je crois que cela a des effets sur l'incidence et le nombre de cas de tuberculose bovine dans le troupeau sauvage.

Il faut continuer d'installer des clôtures. On nous a souvent dit que cela réussissait particulièrement dans le cas des aliments qui se trouvent derrière la clôture. Le gros problème maintenant est de voir comment on pourrait clôturer les aires d'alimentation à la ferme?

Nous devons reconnaître que les pratiques de gestion exemplaires que nous préconisons pour nos producteurs de boeuf sont différentes dans la zone d'éradication du Mont-Riding. Normalement, nous demandons aux producteurs de disperser leur bétail dans les mois d'hiver, de les nourrir sur de vastes étendues et d'y voir un moyen de gérer les éléments nutritifs ainsi que le fumier. Ici, ce n'est pas possible. Ils ne peuvent pas laisser les bêtes en pâturage. Il ne leur est pas possible d'adopter certaines des pratiques que nous recommandons ces dernières années.

● (1115)

Il est certain qu'il faut revenir à la question de l'indemnisation en tenant compte de coûts moins tangibles que celui de la bête qui meurt ou qui est détruite.

Nous avons fait des progrès importants et réussi à faire participer les intervenants à la gestion du programme de tuberculose bovine mais, comme le disait John Whitaker ce matin, mon ministère estime que l'on peut faire mieux. Il est sûrement possible d'intégrer le groupe des intervenants et celui des Premières nations à l'équipe de gestion de la tuberculose bovine.

Permettez-moi de revenir à nouveau à ce terme d'indemnisation. À nos yeux, l'absence d'un ensemble de mesures financières complet pour les éleveurs touchés comprenant des indemnités au sens de la Loi sur la santé des animaux est la question en suspens la plus importante. La situation impose un fardeau financier injuste aux éleveurs de bétail de la région du PNMR. Comme on l'a dit, nous continuerons peut-être de faire des tests de dépistage de la TB après avril 2006 à une échelle réduite, et cela représente un coût et un facteur de stress pour les producteurs de la région.

Tous les producteurs du Canada devraient assumer une part de responsabilité et du coût. Pourraient y participer les associations nationales, le gouvernement fédéral, en plus de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le gouvernement provincial, dont mon ministère.

On a déjà parlé du maximum actuel de bêtes dont on a ordonné la destruction et je n'ai pas à revenir là-dessus.

L'Association des producteurs laitiers vous parlera sans doute plus tard aujourd'hui des coûts associés à la mise en quarantaine ou aux tests des troupeaux : perte d'exploitation, baisse de la production du lait, problème de liquidités dont on a parlé ce matin, quand le producteur doit conserver des veaux pendant la période de quarantaine. Beaucoup de ces éléments intangibles finissent par représenter une somme importante qui devrait être considérée dans l'ensemble des mesures de dédommagement.

En résumé, je dirai que la situation a considérablement évolué depuis nos entretiens de février 2003 à Ottawa. L'appui et les recommandations du comité ont beaucoup joué.

J'ai déjà évoqué les prochaines étapes, mais permettez-moi d'y revenir.

Il faut continuer à éliminer activement les populations de wapitis à risque élevé des zones de contamination. C'est un élément sur lequel il faut insister davantage.

Il faut instaurer un régime complet d'indemnisation qui dépasse le cadre de la Loi sur la santé des animaux.

Il faut continuer à concevoir une stratégie nationale en matière de santé animale ainsi qu'une stratégie nationale en matière de santé des espèces sauvages. Ensemble, elles nous aideraient à faire face à la situation actuelle dans la région du Parc national du Mont-Riding.

Il faut poursuivre le travail entrepris pour établir une stratégie de gestion des urgences pour faire face aux épizooties. Plusieurs pièces du puzzle sont en place, mais il reste beaucoup à faire pour pouvoir affronter avec assurance ces flambées de maladies animales.

Sur ce, je remercie le comité du temps et de l'attention qu'il nous a accordés. Nous espérons que ces observations vous ont aidés à mieux comprendre la situation et que vous en tiendrez compte lorsque vous établirez d'autres recommandations à l'intention du gouvernement fédéral.

● (1120)

Le président: Merci, monsieur Preston.

Voilà qui nous amène à la période de questions. Je vous obéis.

Monsieur Mark.

M. Inky Mark: Merci, monsieur le président. Je partagerai mon temps avec mon collègue James.

Le président: Vous disposez de sept minutes pendant le premier tour.

M. Inky Mark: Je vais me contenter de quelques observations.

Tout d'abord, je tiens à féliciter Greg et Parcs Canada du changement d'attitude et de comportement. Il sait que lors de notre première rencontre à Ottawa, je ne l'ai pas ménagé. Je tiens à vous féliciter, vous et l'ACIA ainsi que Mme Luterbach, des progrès que vous avez faits. Chaque fois que j'ai demandé de l'information, je l'ai obtenue rapidement. J'apprécie les arrêts de situation que vous m'envoyez à intervalles réguliers. Continuez votre excellent travail.

La seule autre observation que j'adresse aux ministères fédéraux, comme je l'ai dit pendant l'audition du premier groupe, est de laisser les portes ouvertes pour s'assurer que les intervenants ont voix au chapitre quand se prennent les décisions.

Mes reproches s'adressent en fait au gouvernement provincial. Je ne blâme pas Allan parce qu'il a fait un travail magnifique, rencontré des gens et représenté le secteur. Essentiellement, depuis des années, le gouvernement provincial se laisse porter par le gouvernement fédéral. Moi, j'aimerais qu'il mette la main à la poche. C'est une chose de dire que l'on est dans le coup et s'en attribuer le mérite; c'en est une autre de mettre la main à la poche.

Il a fallu attendre l'été dernier avant que le provincial commence à capturer des wapitis. Il avait des œillères disant que le problème ne concernait que le Mont-Riding. Eh bien, non : c'est un problème provincial, surtout quand on a une île juste au nord du Mont-Riding qui regorge de wapitis, qu'il y a des cerfs partout et le gouvernement provincial se contente de dire que c'est à quelqu'un d'autre de s'occuper des wapitis. Grâce à l'excellent travail de Ryan, on sait maintenant que le wapiti fait la navette entre le parc provincial et le parc national et qu'il se retrouve partout à l'extérieur du parc.

C'étaient mes reproches, et je vais les répéter aux chargés de la conservation cet après-midi.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Bezan.

M. James Bezan: Je vous remercie tous de vos interventions aujourd'hui et du temps que vous avez pris pour venir répondre à des questions particulièrement épineuses. Je connais George, et Allan et moi en avons discuté au fil des années et nous continuons de nous en occuper. C'est un problème qu'il faut régler de façon définitive.

Allan a parlé de l'indemnisation. Je sais que l'ACIA refuse d'élargir le cadre de l'indemnisation. Quant à moi, j'estime qu'il s'agit de circonstances uniques. Il s'agit d'un effort de surveillance qui va bien au-delà de ce qu'on a fait par le passé pour indemniser les personnes touchées par une campagne d'éradication. Il s'agit d'un programme de surveillance constant et l'ACIA doit défendre plus énergiquement les producteurs au ministère pour s'assurer qu'ils soient adéquatement indemnisés et s'assurer ainsi leur coopération. J'ai vu moi-même combien l'absence de coopération peut nuire à un ministère dans l'accomplissement de sa mission.

J'aimerais savoir si l'ACIA serait prête à envisager, hors du cadre de la Loi sur la santé des animaux, une indemnisation adéquate pour les producteurs qui coopèrent à ce programme de surveillance constante qui les pénalise depuis longtemps et continuera de le faire.

• (1125)

M. Philip Amundson: Mme Koller-Jones a peut-être quelque chose à dire.

Actuellement, le seul mécanisme d'indemnisation que nous avons est la Loi sur la santé des animaux et ses critères sont très clairs. Comme M. Preston l'a dit, une solution à long terme serait un mécanisme qui déborde du cadre de la Loi sur la santé des animaux qui, elle, ne dédommage que la valeur de la bête.

M. James Bezan: Merci.

Madame Koller-Jones, avez-vous quelque chose à ajouter?

Dre Maria Koller-Jones (vétérinaire principal, Contrôle des maladies, Agence canadienne d'inspection des aliments): Non, Phil a répondu. La Loi sur la santé des animaux est le mécanisme qui permet de verser de l'argent aux producteurs. Des frais précis sont prévus et c'est vous, les parlementaires, qui avez établi les critères de ce qui peut être indemnisé. Jusqu'à ce jour, le ministre a décidé de ne pas changer la loi, mais il y a peut-être d'autres mécanismes qui méritent d'être examinés.

M. James Bezan: La façon dont le gouvernement travaille, c'est qu'un comité peut faire des recommandations et les transmettre à titre de parlementaires, et nous pouvons en parler et en débattre à la Chambre — mais au même moment, dans la formulation de ce genre de décisions, des recommandations viennent du personnel et gravissent les échelons du gouvernement. Des recommandations ont été formulées par le comité à ce propos; elles ont été rejetées par

les ministériels et par les ministères — alors, vraiment, pourquoi y a-t-il eu ce blocage dans le traitement des producteurs?

Dre Maria Koller-Jones: Comme Phil l'a dit, il faudrait changer la loi et ce n'est pas une initiative qui vient de l'ACIA. C'est au ministre et au Parlement...

M. James Bezan: Cela pourrait se faire par règlement, par contre.

Dre Maria Koller-Jones: Ça ne peut pas se faire au moyen du règlement; il faut invoquer la loi. La loi précise exactement l'indemnité pour une bête dont on a ordonné la destruction, une bête blessée pendant un test qui meurt ou qui doit être détruite pour des raisons humanitaires, ainsi que les coûts d'élimination. C'est précis. Les parlementaires ont été très rigoureux dans la loi parce que les fonds proviennent du Trésor public. J'imagine qu'il y a des raisons.

La loi précise que le règlement, que nous sommes en train de passer en revue, permet au ministre de déterminer le montant à verser pour chaque catégorie — bête dont la destruction a été ordonnée, choses dont la destruction a été ordonnée — c'est en cours de révision. Il y aura des consultations exhaustives. Ce que prévoit la loi fait donc l'objet d'un examen par suite non seulement des recommandations antérieures mais aussi de la grippe aviaire et de l'ESB, qui sont autant de raisons de le faire. C'est en cours et cela va continuer.

Hors du cadre de la loi, l'ACIA n'est pas en mesure de faire ce genre de versements. Une façon appropriée de procéder est de tracer un cadre élargi où l'ensemble des intérêts concurrents sont évalués.

M. James Bezan: Je veux seulement vous corriger : ce ne sont pas des parlementaires qui ont essayé d'empêcher d'apporter des changements à la loi. Il faudrait quand même que la loi soit présentée par le gouvernement pour avoir ces amendements, sur recommandation du ministère. Cela arrive tout le temps dans le cas de diverses lois. On s'en occupe maintenant avec le projet de loi C-27 — j'ai entendu l'ACIA — où une recommandation vient du ministère et un projet de loi est présenté que le gouvernement et le Parlement examineront ensuite.

Dre Maria Koller-Jones: Et c'est au ministre de le présenter.

M. James Bezan: Précisément; c'est lui le responsable.

Dre Maria Koller-Jones: Oui.

Le président: Votre temps est écoulé.

Monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: C'est à vous d'en décider, monsieur le président, mais s'il me reste quelques minutes, je les partagerais avec deux collègues du Manitoba particulièrement préoccupés par ce dossier; il pourraient poser quelques questions.

[Traduction]

Le président: Je leur accorderai ce temps de parole à la fin du tour parce que j'estime qu'il faut d'abord faire un tour de table. Prenez le temps qu'il vous faut et je leur redonnerai la parole plus tard.

[Français]

M. André Bellavance: Je suis heureux qu'une vétérinaire soit présente: mes questions concernent davantage la santé des animaux.

Madame Koller-Jones, on sait que la tuberculose peut demeurer très longtemps dans le système des animaux. Est-ce l'une des raisons pour lesquelles on ne pourra jamais l'éradiquer chez les animaux sauvages, comme des témoins nous le disent depuis ce matin? Un animal peut avoir la tuberculose pendant 10 ans sans en mourir. On ne pourra donc jamais éradiquer la maladie.

• (1130)

[Traduction]

Dre Maria Koller-Jones: Vous connaissez très bien la tuberculose. Oui, un animal contaminé peut l'être toute sa vie. La maladie progresse lentement et beaucoup d'animaux mourront d'une autre cause ou seront abattus dans le cours normal des choses avant d'en montrer le moindre symptôme.

Cela dit, la tuberculose n'est pas une maladie très contagieuse. Sa transmission exige une période de contact répété ou de contact rapproché prolongé. Ce n'est pas une maladie que vous attraperez si je tousse une fois à côté de vous. Il faut des contacts répétés ou rapprochés. Ce n'est donc pas très transmissible. Quand on trouve des troupeaux contaminés, moins de 5 p. 100 des bêtes sont porteuses, surtout si elles sont à l'extérieur. Dans une étable, dans un espace restreint où les bêtes partagent le même air, le pourcentage sera plus élevé.

Quand au Canada nous terminerons le travail que nous sommes très près d'avoir terminé, nous rejoindrons un groupe très sélect de pays qui ont éradiqué la tuberculose : l'Australie et plusieurs pays nordiques dont la Finlande, la Suède et la Norvège. L'Australie a montré que cela peut se faire.

Dans la phase ultime de l'éradication, on assistera à une dégradation sporadique. Mais peut-on parvenir à l'éradication entière, entendue comme l'inexistence de troupeaux contaminés? Tout à fait. Nous pensons que c'est réalisable. Cela signifie-t-il éliminer chaque bacille du territoire? Peut-être pas, mais cela n'est pas nécessaire; il suffit d'en éliminer suffisamment pour qu'il n'y ait pas de nouvelles contaminations et que les anciennes disparaissent.

[Français]

M. André Bellavance: Vous parlez de moyens d'éradiquer la maladie qui ont été pris en Australie et dans certains pays d'Europe. Vous semblez connaître le sujet.

Les moyens employés ailleurs pourraient-ils être efficaces ici? Emploie-t-on les mêmes moyens au Canada pour éradiquer la maladie?

[Traduction]

Dre Maria Koller-Jones: Oui, tout à fait, nous avons employé les mêmes moyens pour le bétail. Ces pays ont eu de la chance car ils n'avaient pas de réservoir faunique. Dans le cas du bétail, selon la politique suivie, chaque fois que nous avons trouvé un troupeau contaminé, nous avons retracé et détruit toutes les bêtes exposées — ce que l'on appelle les bombes à retardement — et cela a été très efficace au Canada. C'est la méthode employée dans ces pays. Tous les pays procèdent de cette façon pendant la phase ultime du

programme d'éradication. Les États-Unis sont à cette étape actuellement. Ils sont eux aussi très près d'éradiquer la tuberculose.

L'existence de la maladie dans un réservoir faunique crée des difficultés particulières. Le cheptel n'est pas seulement menacé par d'autre bétail — que nous pouvons gérer grâce à la surveillance et au programme d'éradication — mais aussi de façon constante par le contact avec les espèces sauvages, ce qui explique la stratégie dont on a parlé plus tôt ce matin, qui est de transformer la ferme en île, dans un premier temps. Stopper les nouvelles infections venant des espèces sauvages, essentiellement cloisonner le cheptel et lutter contre la maladie à partir de là : la dépister, l'éliminer et cloisonner le cheptel à l'abri des espèces sauvages. S'attaquer ensuite aux espèces sauvages à l'aide des meilleurs instruments qui soient, que ce soit s'attaquer aux zones de contamination, augmenter la surveillance, diminuer les populations ou stopper la transmission de wapiti à wapiti ou de cerf à cerf. Une brochette de stratégies peut être appliquée, mais la première étape est de les mettre à l'écart puis de s'attaquer aux deux problèmes avec des solutions adaptées.

M. Philip Amundson: Actuellement, on estime que le Canada est exempt de tuberculose à l'exception de cette petite zone. Si les tests effectués cette année sur le bétail dans tout le Canada sont négatifs, la totalité du cheptel canadien sera reconnue comme exempte de tuberculose dans le monde entier.

Le président: Merci.

Madame Ur.

• (1135)

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Merci d'être venus nous rencontrer. Il est toujours important de pouvoir se parler en personne.

Je suis un peu perdue et vous allez peut-être pouvoir m'éclairer. Tout à l'heure, nous avons entendu un exposé de M. Paul Paquet, du comité consultatif scientifique. M. Amundson pour sa part a dit que nous pourrions bien être exempts de tuberculose. Qu'entendez-vous par cela? M. Paquet a dit qu'il serait difficile d'y parvenir, et qu'on pourrait peut-être arriver à un stade où cette présence ne serait pas détectable. Je voudrais donc tirer les choses au clair. Que voulez-vous dire exactement?

M. Philip Amundson: Je vais laisser Mme Koller-Jones vous répondre.

Dre Maria Koller-Jones: Il y a deux façons de définir un état d'exemption de la tuberculose. Il y a d'une part la reconnaissance internationale. L'Organisation mondiale de la santé animale fixe la norme et vous pouvez dire que vous êtes exempts de tuberculose si le taux de prévalence de la maladie dans votre bétail est inférieur à 0,2 p. 100. En vertu du règlement de notre loi sur la santé des animaux, le ministre a établi des critères permettant de déterminer le statut de pays exempt de tuberculose pour le Canada. Ce sont des critères en fait plus stricts que ceux de l'Organisation mondiale de la santé animale, et qui sont harmonisés avec ceux des États-Unis parce que les États-Unis sont un important partenaire commercial pour nous.

Pour donner à une région le statut de région exempte de tuberculose au Canada, le Règlement tolère un degré minime d'infection. En substance, on autorise un troupeau infecté tous les quatre ans dans la province ou la région visée. Pour être déclarée exempte de tuberculose, chaque province du Canada doit être exempte de maladie pendant cinq ans, montrer qu'une surveillance active pendant cinq ans n'a rien permis de déceler. Toutes les provinces sont parvenues à ce stade à un moment donné au cours des années 1990.

Pour conserver ce statut de province exempte de tuberculose, vous avez une marge, si je puis dire, d'un cas tous les quatre ans. Au Manitoba, il y a eu un cas en 1996 et un autre en 1997 et la province a donc été rétrogradée d'un niveau. Pour retrouver le statut d'exemption, il faut avoir trois ans sans aucune infection dans un troupeau, donc il est plus facile de récupérer le statut une fois qu'on l'a déjà eu. C'est de cela que nous parlons. La dernière fois qu'on a trouvé un troupeau infecté, c'était en avril 2003, donc si l'on ne découvre pas d'autres infections cette année — et nous allons surveiller cela de très près — en avril 2006 le Manitoba pourra de nouveau retrouver le statut de province exempte de tuberculose en vertu des normes canadiennes. Au plan international, l'ensemble du Canada est considéré actuellement comme exempt de tuberculose.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Dans l'exposé de l'ACIA, vous avez dit que vous faisiez des vérifications périodiques des dossiers des fermes et aussi lors des marchés aux enchères. Est-ce que vous êtes bien accueillis quand vous allez voir le producteur primaire? On nous a dit que ces producteurs primaires se sentaient marginalisés. Quand vous faites ces vérifications, est-ce que l'ACIA est bien accueillie?

M. Philip Amundson: Je crois que nous devons une reconnaissance toute particulière aux producteurs.

Mme Rose-Marie Ur: J'en suis une...

M. Philip Amundson: Les producteurs savent bien qu'il est dans leur intérêt d'éradiquer cette maladie. Nous avons entendu les préoccupations exprimées par le précédent groupe, mais nous ne pouvons pas nous plaindre de la coopération que nous obtenons de la part des producteurs.

Mme Rose-Marie Ur: Je ne voyais pas les choses sous cet angle.

M. Philip Amundson: Non, nous sommes reconnaissants aux producteurs de l'appui qu'ils nous apportent.

Mme Rose-Marie Ur: Vous avez aussi dit dans votre exposé que les groupes industriels et les producteurs allaient bénéficier d'ouvertures supplémentaires grâce à la *Gazette du Canada*. J'y reviens. On nous a dit que les producteurs primaires avaient le sentiment de ne pas savoir exactement ce qui se passait. Franchement, la *Gazette du Canada* est quelque chose de très important, mais combien de producteurs primaires lisent-ils la *Gazette du Canada* pour savoir ce qui se passe à Ottawa?

M. Philip Amundson: Nous essayons de faire appel aux associations de producteurs — la Canadian Cattlemen's Association, l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, les diverses organisations provinciales auxquelles participent ces groupes de producteurs. Les consultations concernent les plafonds ou les maximums payables en vertu de la Loi sur la santé des animaux.

Mme Rose-Marie Ur: Je ne vous critique pas, je veux simplement avoir plus de précisions.

Dans vos remarques de conclusion, vous avez dit que vous souhaitiez collaborer plus étroitement avec vos partenaires du secteur des animaux sauvages pour faire en sorte que la santé et la sécurité

des Canadiens... J'imagine que vous voulez aussi parler des producteurs primaires.

● (1140)

M. Philip Amundson: Oui, et je pense que nous y sommes parvenus. Nous avons entendu les commentaires du groupe précédent. Ils ont dit qu'ils en étaient aux premières étapes. Nos agents essaient de travailler en collaboration très étroite avec les producteurs et les autres partenaires présents ici aujourd'hui.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Monsieur Preston, dans vos remarques de conclusion, vous avez dit que vous continuiez à travailler à une stratégie de gestion d'urgence. Est-ce que c'est au ministère ou dans le cadre de l'ACIA? Comment est-ce que cela se présente?

Dr Allan Preston: C'est tout cela à la fois. La province élabore sa propre stratégie de gestion d'urgence pour diverses choses, notamment les urgences concernant la santé animale. Nous travaillons de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le cadre de ce que l'on appelle le programme d'éradication des maladies animales exotiques, donc il y a aussi cet aspect-là.

Mme Rose-Marie Ur: Bon, merci.

Monsieur Fenton, au début de votre... On nous a dit que certaines personnes restaient en marge — et c'est vrai aussi pour l'ACIA. Est-ce que vous organisez des assemblées publiques pour permettre aux gens d'être au courant de ce qui se passe à Parcs Canada? Nous sommes ici aujourd'hui, et les gens ont l'impression que ce sont des personnes complètement différentes qui vivent à Ottawa, alors que nous sommes de simples Canadiens qui font un travail extraordinaire. Je pense qu'il faut que tous les ministères soient bien conscients de cette perception.

Donc, est-ce que vous organisez ce genre de rencontres avec les gens pour qu'ils se sentent partie prenante à ce qui se passe, et est-ce que c'est ce que fait l'ACIA?

M. Greg Fenton: Nous utilisons diverses formes de communication pour transmettre l'information le plus rapidement possible et écouter la voix des producteurs et des associations de producteurs ainsi que de nos partenaires sur les problèmes et les mesures à prendre.

Pour ce qui est de l'éventail des méthodes que nous avons utilisées, le principal point d'articulation, c'est certainement le Comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine. Vous avez entendu ce matin M. Whitaker, le président de ce comité, vous dire qu'il y a eu plus de 15 réunions sans parler des rencontres de sous-comités. Il y a eu des assemblées publiques. Il y a des réunions du groupe de travail sur la tuberculose avec la présence d'autres organismes fédéraux et provinciaux ainsi que des producteurs de bétail du Manitoba et de la Fédération de la faune. Il y a eu des communiqués de presse et des bulletins adressés aux médias.

Mes collaborateurs ont aussi des entretiens personnels avec certains producteurs pour discuter de questions particulières, qu'il s'agisse d'installer des clôtures ou d'échanger des informations, ou d'interventions dans le cadre de la surveillance renforcée, quand il faut faire des tests sanguins sur des animaux capturés vivants.

Nous utilisons donc toutes sortes de moyens : nous aidons la Riding Mountain Biosphere Reserve à organiser son site Web pour que les gens qui ont accès à Internet puissent se renseigner sur ce site.

Nous pourrions certainement en faire plus, mais je pense que nous utilisons les bonnes méthodes. Nous devons continuer à les raffiner, comme nous le faisons depuis deux ans, pour voir s'il y a d'autres moyens de faire les choses et demander leur opinion aux producteurs pour savoir quelle est la meilleure façon de communiquer avec eux. Nous devons par exemple travailler avec le MAFRI et l'ACIA pour voir quel est le meilleur moyen de communiquer rapidement l'information aux gens pour leur permettre d'avoir le sentiment de contribuer utilement à la prise de décisions.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Le président: Votre temps de parole est expiré. Nous passons maintenant du côté du gouvernement—pardon, du côté qui voudrait être le gouvernement.

M. James Bezan: De la relève gouvernementale, voilà. Merci, monsieur le président.

Je connais bien le Parc national du Mont-Riding. J'y faisais de la randonnée quand j'étais adolescent et j'en ai fait encore il y a quelques années quand je suis allé camper à Gunn Creek. Ce qui m'a frappé c'est la progression des trembles. Si l'on n'intervient pas, la colline Sugarloaf va se transformer en forêt Sugarloaf.

Pensez-vous que cette transformation de l'habitat a eu des retombées sur le troupeau de wapitis et la migration de ce troupeau dans le parc?

M. Greg Fenton: Je laisserai à Doug le soin de parler des déplacements—et de l'influence éventuelle de la modification de l'habitat sur ces déplacements—et de ce que nous faisons à propos de l'habitat. J'ai déjà dit que, dans le cadre d'un programme national, nous menons un programme de brûlage dirigé très actif. En théorie, cela devrait avoir un résultat positif sur l'habitat dans le parc, et il y aura donc moins de risque de voir des animaux en sortir.

Doug, avez-vous quelque chose à dire à propos des déplacements, d'un point de vue scientifique?

• (1145)

M. Doug Bergeson: Les gens qui vivent dans la région et qui parcourent ce parc depuis des années soulèvent régulièrement la question. Effectivement, le parc est envahi par ces arbres et dernièrement, depuis cinq ans environ, nous avons pris des mesures très énergiques pour essayer d'enrayer cette invasion des trembles. C'est particulièrement la zone ouest qui est visée.

Pour ce qui est des déplacements des animaux, nous savons que le feu a toujours joué un rôle naturel critique dans l'écosystème. Il influence le mouvement des animaux, et c'est ce que nous essayons de faire dans le mont Riding. Nous essayons d'offrir aux wapitis, aux cerfs et aux autres espèces présentes dans le parc des ressources alimentaires plus naturelles pour éviter qu'ils sortent du parc pour aller se nourrir sur des sites moins naturels, par exemple les zones agricoles.

C'est certainement quelque chose de positif et nous souhaitons continuer la pratique des brûlis dans le parc en rétablissant un mode d'alimentation plus naturelle comme c'était le cas autrefois.

M. James Bezan: Je ne sais pas si tout le monde le sait ici, mais le Parc national du Mont-Riding était autrefois une zone agricole. Il y avait beaucoup de pâturages et de prairies de fauche, et beaucoup de gens qui vivaient en fait dans le parc.

Existe-t-il des données sur la population estimée de wapitis à l'époque où la zone a été transformée en parc national, des données qu'on pourrait comparer avec les données sur la population actuelle pour voir dans quelle mesure l'habitat a pu influencer sur cette

population—y a-t-il même simplement des informations anecdotiques?

M. Doug Bergeson: Exact. Apparemment, la population était relativement faible à l'époque de la création du parc, environ 500 animaux. Il y avait beaucoup de gens qui vivaient dans la région à cette époque-là, et qui exploitaient les ressources et la faune notamment. Et dans le parc lui-même, pendant très longtemps, il y a eu de l'élevage de bétail et des exploitations forestières, ce genre de chose. Donc on savait très bien ce qu'il y avait dans le parc à l'époque.

La population a progressé au fil des ans et nous en sommes à peu près à 2 000 animaux actuellement.

M. James Bezan: Je sais qu'on s'est concentré sur la zone ouest du parc, mais il y a eu tout un troupeau qui a été éradiqué du côté est. On n'a pas fait beaucoup de tests sur le troupeau de la zone est du parc. Je me demande pourquoi.

M. Doug Bergeson: Depuis deux ans, nous nous efforçons de comprendre la répartition géographique de la maladie dans le parc. Nous avons capturé et testé environ 110 animaux dans la partie est, à l'est de la route 10 et nous n'avons pas encore trouvé de culture animale positive chez la faune d'après les tests sanguins.

M. James Bezan: J'aimerais revenir aux commentaires d'Allan concernant l'ensemble du programme et en particulier les clôtures; comme l'a dit Maria, le morcellement du territoire agricole va nuire aux pratiques de gestion dans l'actuel contexte de mondialisation où il faudrait être plus concurrentiel grâce à une prolongation de la saison de pâturage et grâce à de nouvelles techniques qui permettraient de faire baisser les coûts.

À votre avis, qu'est-ce qui permettrait de préserver les meilleures pratiques de gestion tout en répondant aux besoins du programme de tests que nous avons mis en place?

Dr Allan Preston: Il n'est pas facile de vous répondre. Comme je l'ai indiqué et comme vous le savez, les meilleures pratiques de gestion dans nos exploitations agricoles situées à cent milles du parc sont bien différentes de celles qu'on peut mettre en oeuvre à proximité du parc.

La perspective que j'aimerais adopter — et nous allons avoir plus tard l'avis des organisations de producteurs agricoles — consiste à dire qu'il y a une différence entre le fait de reconnaître cette réalité et le fait de parvenir à une certaine stabilité financière. Si nous demandons à un producteur de la région de mettre en oeuvre des mesures qui vont limiter le risque de transmission de la tuberculose mais qui vont faire augmenter ses coûts de production, il faudra aussi trouver le moyen de le soulager de ces coûts supplémentaires, pour le mettre sur un pied d'égalité avec les autres producteurs.

Permettez-moi, monsieur le président, de m'écarter un instant du sujet, mais il y avait cette semaine dans le *Western Producer* un article intéressant concernant l'interaction entre les wapitis et les exploitations agricoles dans l'ouest de l'Alberta, où les producteurs font face à un problème semblable, même si le facteur de la maladie n'est pas présent. On envisage de clôturer de grandes superficies pour permettre aux agriculteurs de continuer le pâturage par bande et la gestion du fourrage comme ils savent le faire, mais avec des coûts supplémentaires. Je pense donc que si on impose ces restrictions aux producteurs de la région, il faut revoir la donne économique et trouver le moyen de les indemniser équitablement de leurs coûts de production supplémentaires.

• (1150)

Dr Shelagh Copeland (gestionnaire, Extension agricole - production de la ferme, Centre de la connaissance de bétail, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba): Puis-je ajouter quelque chose?

Le morcellement a pris une place importante dans la lutte contre la maladie. Il donne d'assez bons résultats contre la grippe aviaire, où l'on peut rassembler un grand nombre d'animaux dans un bâtiment, où ils seront préservés de tout contact avec des oiseaux sauvages éventuellement porteurs du virus de la grippe aviaire.

C'est très efficace quand on peut prendre ce genre de mesures, mais c'est beaucoup plus difficile avec du bétail qu'on laisse paître en liberté, alors qu'on ne connaît même pas tous les facteurs de contagion. Si l'on applique intégralement le principe des neuf verges, le morcellement risque fort d'imposer un énorme fardeau aux producteurs de bétail, comme l'a dit Al.

Le président: Bien.

Monsieur Bellavance, voulez-vous intervenir?

[Français]

M. André Bellavance: J'ai quelques questions à poser. D'abord, monsieur Fenton, dans votre mémoire, il est question d'une migration des wapitis vers le mont Duck. Est-ce là un phénomène nouveau? Ce déplacement peut-il avoir une incidence sur les animaux domestiques? Je ne connais pas bien le territoire, mais pouvez-vous me dire si ce déplacement peut créer des problèmes aux producteurs agricoles de la région?

[Traduction]

M. Greg Fenton: Il y a effectivement un risque pour les autres producteurs et je crois que le D^r Paquet vous a dit ce matin que le mouvement a été observé.

Les études ont effectivement confirmé un déplacement entre les régions du mont Riding et du mont Duck, mais les propriétaires de terrains ont toujours observé le même phénomène.

Le D^r Paquet a évoqué la possibilité d'un phénomène semblable en Saskatchewan, et il est donc d'autant plus nécessaire de contrôler les déplacements d'animaux — en l'occurrence, le wapiti et le cerf de Virginie, puisqu'on a fait des tests positifs parmi les cerfs de Virginie de la région.

Il est donc essentiel de contrôler non seulement les déplacements, mais également les taux de prévalence chez le wapiti et le cerf de Virginie, et non pas uniquement dans la région du mont Riding, mais également dans celle du mont Duck, pour mesurer l'étendue du problème avant de pouvoir mettre en place des mesures susceptibles de nous permettre d'atteindre les objectifs du programme de gestion de la tuberculose, à savoir l'éradication de la tuberculose chez les animaux sauvages.

Nous allons continuer à travailler dans la région du mont Riding pour atteindre ces objectifs, mais il faut pour cela avoir une meilleure idée des taux de prévalence et de déplacement des animaux. Ils vont continuer à présenter un risque tant qu'on ne connaîtra pas leurs déplacements ni les taux de prévalence.

Dre Maria Koller-Jones: J'aimerais faire un bref commentaire concernant le bétail.

Après avoir vu les rapports préliminaires sur les déplacements, nous avons testé les troupeaux en dehors des limites de la zone d'éradication. Au cours des deux derniers hivers, nous avons testé le bétail dans le secteur sud de la région du mont Duck, à la frontière de la Saskatchewan, pour les raisons que vous avez évoquées, et nous n'avons pas trouvé trace de la maladie. On peut donc espérer que si la maladie est effectivement présente chez les animaux sauvages de la région du mont Duck, elle l'est à un niveau très faible et elle n'a pas contaminé le bétail, du moins à notre connaissance.

[Français]

M. André Bellavance: Monsieur Amundson, loin de moi l'idée de remettre en question l'utilité des tests que l'on effectue sur le bétail, bien au contraire, mais — on en a déjà parlé — vous convenez avec moi que ce genre d'exercice crée un stress chez les animaux et des pertes financières. Vous reconnaissez donc que le fait d'aller chez les producteurs agricoles pour faire des tests sur les animaux pourrait même causer la perte d'un veau parce qu'une vache aurait été stressée par ces tests?

[Traduction]

M. Philip Amundson: Absolument, et c'est notamment pour cela que nous commençons dès maintenant, en ce début d'octobre, à effectuer des tests, qui sont beaucoup plus stressants pour les vaches gravides. Nous savons qu'il en coûte quelque chose aux producteurs lorsqu'ils doivent rassembler leurs animaux. C'est aussi un stress pour les animaux. Comme l'a dit le Dr Koller-Jones, nous agissons ainsi parce que les paramètres de l'indemnisation des producteurs sont définis avec précision dans la Loi sur la santé des animaux. Nous sommes conscients du stress subi par les producteurs et par les animaux.

• (1155)

[Français]

M. André Bellavance: Je sais que vous n'êtes pas le gouvernement, mais vous n'êtes pas d'accord sur la recommandation faite par le comité de modifier la Loi sur la santé des animaux pour que les indemnisations soient adéquates, comme nous l'ont demandé des témoins ce matin.

[Traduction]

M. Philip Amundson: Nous avons déjà eu à faire face à d'autres situations où les organisations agricoles et les gouvernements provinciaux ont fait cause commune pour assurer la prise en charge des coûts qui ne sont pas couverts par la Loi sur la santé des animaux. Dans certains cas, pour des animaux de grande valeur ou dans des situations particulières, comme celles du groupe dont il a été question tout à l'heure, ces coûts supplémentaires ont été couverts différemment, soit par un fonds de l'industrie... mais ils ne peuvent pas l'être actuellement, à moins d'une modification de la Loi sur la santé des animaux.

Le président: Madame Ur.

Mme Rose-Marie Ur: Vous dites qu'on a installé environ 132 clôtures jusqu'à maintenant. Avez-vous calculé le nombre de clôtures qu'il faudrait installer pour obtenir une meilleure productivité?

Dr Shelagh Copeland: Si je me souviens bien, toutes les exploitations où les tests ont révélé la présence de la tuberculose sont situées à moins de 3 milles du mont Riding. Nous avons presque entièrement couvert une première zone de deux milles, mais compte tenu de la situation et de l'emplacement des wapitis et des cerfs de Virginie contaminés, nous nous demandons s'il ne faudrait pas étendre les tests sur une zone supplémentaire d'un mille qui sera contrôlée méthodiquement, ou s'il ne serait pas préférable de concentrer nos efforts sur tous les endroits problématiques, notamment les aires d'alimentation, et non pas uniquement les sites d'entreposage du foin.

Comme Allan l'a dit, nous devons respecter les meilleures pratiques de gestion. Une bonne partie de nos producteurs agricoles roulent leur foin sur un quart de section et le déplacent. Or, les cerfs attendent à proximité que le cultivateur déroule ses balles de foin et dès qu'ils le peuvent, ils s'en approchent. Dans certains secteurs, il faudrait contrôler non seulement les sites d'entreposage mais aussi les aires d'alimentation. Voilà où nous en sommes : où faut-il intervenir dans les fermes d'élevage?

Par ailleurs, il faut aussi penser aux producteurs de foin. Ils n'ont pas de bétail, mais ils produisent du foin, et certains d'entre eux devraient peut-être s'équiper de clôtures.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Monsieur Fenton, à combien se chiffrent les effectifs de Parcs Canada dans votre région?

M. Greg Fenton: Au mont Riding?

Mme Rose-Marie Ur: Oui.

M. Greg Fenton: Pendant la haute saison, au milieu de l'été, nous avons environ 150 employés. Pendant les mois d'hiver, il reste environ 70 employés à plein temps.

Mme Rose-Marie Ur: Est-ce assez pour le travail qu'il y a à faire, en particulier du fait de la forte prévalence de la tuberculose? N'y aurait-il pas lieu d'augmenter les effectifs?

M. Greg Fenton: Vous savez sans doute que Parcs Canada a un triple mandat : proposer un volet éducatif qui insiste sur l'importance du patrimoine naturel et culturel dans le contexte plus général de la culture et du patrimoine au Canada et au plan international; proposer des expériences de qualité et significatives aux visiteurs; et troisièmement, assurer la protection et la gestion des ressources naturelles et culturelles présentes dans la région du mont Riding.

Mes collaborateurs qui se consacrent à la gestion de la tuberculose bovine participent à la mise en oeuvre du programme de gestion de la tuberculose bovine au niveau provincial. Nous avons cinq employés spécialisés à plein temps qui s'ajoutent à l'équipe de base en fonction des opérations à réaliser.

Je crois que cette question m'a déjà été posée la dernière fois que j'ai comparu devant vous.

• (1200)

Mme Rose-Marie Ur: C'est possible...

M. Greg Fenton: Effectivement, on peut toujours augmenter les effectifs, mais je considère que nous avons fait un excellent travail, compte tenu des ressources limitées dont nous disposons tous, pour gérer le programme et pour y affecter des employés en fonction des

opérations commandées par le groupe de travail, sur l'avis de différentes entités comme le comité consultatif des intervenants.

Mme Rose-Marie Ur: Tout à l'heure, M. Whitaker a déclaré que l'ACIA devrait venir davantage en aide au comité de liaison. Est-ce la première fois que vous en entendez parler, monsieur Amundson?

M. Philip Amundson: Je vais demander à M. Luterbach de répondre, puisqu'il a travaillé avec le comité de liaison.

M. George Luterbach (chef du réseau, Santé des animaux et de l'élevage - Réseau des programmes - Ouest, Agence canadienne d'inspection des aliments): Dès le premier cas de tuberculose bovine dans la région au cours des années 90, nous avons convoqué des assemblées, nous avons fait de la consultation et nous avons fait circuler de l'information. La situation a évolué au fil des années, et après la découverte d'un deuxième cas de tuberculose en 1997, nous avons régulièrement organisé des réunions.

On peut toujours prétendre qu'il faudrait communiquer davantage. Nous devrions toujours chercher de nouvelles formules pour améliorer les communications, mais en tant que groupe de liaison auquel participent les quatre principaux ministères, soit deux ministères provinciaux et deux ministères fédéraux, nous avons participé régulièrement à des réunions dynamiques avec les producteurs et le comité de liaison du Mont-Riding.

Le président: Madame Ur, il ne vous reste plus de temps.

Revenons-en à vous, monsieur Mark. J'aimerais terminer d'ici cinq minutes.

M. Inky Mark: Merci, monsieur le président.

Rose-Marie a posé une question sur les réunions. Je peux vous confirmer, Greg, que j'exerce moi-même une surveillance et que tous les ministères, y compris les ministères provinciaux, se sont déplacés chaque année dans toutes les localités pour s'entretenir directement avec les producteurs agricoles. Il est rassurant de voir que les ministères font leur travail.

Je voudrais poser une question sur la surveillance. Même si la tuberculose finit par être éradiquée de la province, à partir de quand allez-vous faire de la surveillance a posteriori? J'aimerais comprendre ce que comporte cette forme de surveillance, quelles sont les autres provinces qui appliquent des programmes de surveillance, le cas échéant?

Dre Maria Koller-Jones: Toutes les provinces et tous les pays qui se déclarent exempts de tuberculose doivent entreprendre des programmes de surveillance. Ils doivent rechercher les cas de tuberculose pour être en mesure de dire qu'ils n'en ont pas trouvé. Nous avons dans la province, y compris dans cette région, un programme de contrôle dans les abattoirs, où nous examinons les animaux destinés aux abattoirs inspectés par les autorités fédérales et provinciales. Si l'on suspecte un cas de tuberculose, il est envoyé au laboratoire où on effectue un test. Le contrôle des abattoirs est donc généralisé et permanent.

Dans les pays qui sont parvenus à une éradication quasi complète, ce contrôle très efficace est suffisant. Lorsque se présente le défi de la réapparition de la maladie, il faut en faire davantage si l'on veut rester maître de la situation et empêcher la maladie de prendre le dessus. Dans ce cas, il faut en revenir aux tests effectués sur place, comme on l'a fait dans le cadre de la surveillance exercée dans les années 50 et 60, où la tuberculose était très présente. Les tests sont effectués à l'exploitation agricole; on n'attend pas que l'animal soit réformé ou que l'on puisse constater quelque chose à l'abattoir.

C'est la formule que nous appliquons pour l'instant. Nous ne savons pas pendant combien de temps il faudra continuer à faire des tests sur place. Nous pourrions le dire quand toute l'information aura été recueillie. Nous aurons un premier point de repère au printemps prochain. Nous connaissons mieux l'état de santé du bétail et des animaux sauvages. On pourra alors ralentir les opérations.

Par ailleurs, d'autres travaux sont en cours. L'ACIA poursuit ses recherches sur un test sanguin qui ne nécessiterait qu'un seul échantillon. Des échantillons pourraient être prélevés sur les animaux, par exemple, lors d'un marché aux enchères. Il est inutile d'entreposer le sang. Le test sanguin auquel nous avons fait référence — j'aimerais faire un bref commentaire à ce sujet, pour apporter une précision par rapport aux propos tenus tout à l'heure. Ce test sanguin rapide peut être fait lors du passage de l'animal. On a immédiatement un résultat qui permet, le cas échéant, de poursuivre l'investigation. Les recherches se poursuivent, et nous devrions avoir prochainement un test beaucoup moins intrusif, utilisable dans les zones de rassemblement, qui permettra d'aller au-delà du contrôle effectué dans les abattoirs.

J'ai entendu dire, par ailleurs, qu'un abattoir de juridiction fédérale est en construction dans la région de Dauphin et qu'il doit ouvrir prochainement. Il nous permettra peut-être de renforcer notre surveillance dans les abattoirs, qui pourrait devenir suffisante.

Il y aura toujours une combinaison de formes de contrôle, mais nous espérons pouvoir réduire la fréquence des tests sur place en fonction du risque encouru. Nous devons faire face au risque posé par les animaux sauvages et si nous parvenons à le circonscrire géographiquement, par exemple en excluant la partie est du parc lorsque nous pourrions miser sur une prévalence suffisamment basse chez les animaux sauvages, les producteurs de bétail de ce secteur seront les premiers à bénéficier du ralentissement ou de l'élimination des tests, quitte à ce que nous augmentions la surveillance dans les abattoirs.

• (1205)

M. Inky Mark: Se pourrait-il que la prévalence de la tuberculose chez les animaux sauvages ait une incidence sur le statut d'une province ou d'un État quant à l'éradication de la tuberculose?

Dre Maria Koller-Jones: C'est possible, effectivement, car les pays qui en sont exempts ne sont pas très nombreux. Nous faisons figure de chef de file dans ce domaine. Il n'y a guère de pays au monde qui puissent déclarer que leur bétail est exempt de tuberculose, mais chez nous, la maladie se limite à un secteur où elle est prévalente chez les animaux sauvages. Nous avons donc un défi à relever, mais d'autres pays l'ont également. Le Michigan connaît un problème comparable, sur une plus grande échelle. Nous avons aussi le Parc national de Wood Buffalo, qui pose un autre problème. Mais il y a de plus en plus de pays où les animaux domestiques, les humains et les animaux sauvages sont en interaction et où des maladies peuvent se développer.

Nous allons devoir apprendre à agir, comme l'a dit Allan, et pas uniquement pour la tuberculose. Nous allons devoir apprendre à

morceler, à séparer, à gérer les problèmes, à veiller à la santé du bétail dans des situations parfois difficiles, face à d'autres maladies. Et les autres pays devront faire la même chose.

Le président: Monsieur Mark, il ne vous reste plus de temps, mais je vous ai promis une dernière question — une seule.

M. James Bezan: Y aura-t-il d'autres questions dans la salle, monsieur le président?

Le président: Non, pas avant le déjeuner. Je vais terminer la séance après la dernière question, mais...

M. James Bezan: Nous pouvons utiliser tout le temps prévu à l'ordre du jour, monsieur le président.

Le président: Une question.

M. James Bezan: J'adresse ma question à l'ensemble du groupe. Marie a évoqué l'avenir et le cas où l'on parviendrait à éradiquer la tuberculose. On nous dit qu'on ne sait pas exactement comment les tests seront effectués mais est-ce qu'on va devoir continuer à accorder des permis pour le bétail, est-ce qu'il va falloir poursuivre la surveillance de la faune et est-ce qu'il va falloir élever d'autres clôtures en dehors du parc? Certains d'entre vous peuvent faire un bref commentaire sur les perspectives d'avenir et les programmes qu'il faudra mettre en place.

Dre Maria Koller-Jones: Je vais répondre rapidement en ce qui concerne le bétail. Une fois que la région aura récupéré son statut de zone exempte de tuberculose aux termes de votre règlement, nous pourrions abandonner le régime de permis et soulager nos producteurs agricoles de ce fardeau. C'est un coût considérable, et nous pourrions réaffecter nos ressources ailleurs. Le régime pourrait être abandonné dès que la région aura retrouvé le statut de zone exempte de tuberculose.

M. George Luterbach: Je voudrais faire un commentaire pour bien distinguer la question des permis de celle de la surveillance. La surveillance dans le secteur du réservoir faunique est une question spécifique qu'il faut aborder en fonction du risque.

Dr Allan Preston: Compte tenu de la façon dont on élève le bétail dans la zone d'éradication du Mont-Riding, tant qu'il y aura un réservoir faunique, il faudra continuer à appliquer des programmes comme celui des clôtures, notamment autour des zones d'entreposage du foin, il faudra modifier les pratiques de gestion, et ces programmes vont devoir se prolonger dans un avenir assez lointain.

Le président: Peut-être n'est-ce pas vraiment à vous de répondre à cette question — nous y reviendrons cet après-midi, mais je vous la pose quand même et vous pourrez y réfléchir si vous ne souhaitez pas y répondre.

Que pouvez-vous répondre à la demande d'un agriculteur qui a une vache d'un million de dollars? Que peut lui répondre le gouvernement? Voilà le genre de questions qu'il va falloir résoudre si nous voulons faire comprendre qu'en plus de la loi actuelle, il va falloir adopter d'autres mesures législatives pour concrétiser les ententes de financement. Où faut-il fixer la limite?

Oui, monsieur Luterbach.

• (1210)

M. George Luterbach: Je crois qu'il y a un partage de responsabilité. L'ACIA fait de son mieux pour exercer ses activités de surveillance, et je parle ici de la détection de la maladie et de l'élimination de celle-ci de façon à ne pas infecter les autres hardes locales ou d'ailleurs, en déplaçant par inadvertance les animaux vers d'autres régions du Canada. Voilà la première chose.

Mettons-nous ensuite à la place des éleveurs. Il faut reconnaître que ce ne sont pas toutes les fermes d'élevage qui sont sur un pied d'égalité, car le risque de tuberculose n'est pas le même d'une ferme à l'autre. Si j'étais éleveur et que j'avais un animal exceptionnel, je pourrais même envisager d'élever la bête dans une autre région du Canada qui ne présenterait pas le même risque. Mais comme je suis un agriculteur moi-même, je sais très bien que ce n'est pas le choix que privilégient les éleveurs qui préfèrent avoir tous leurs animaux sur leur ferme à proximité. Il faut comprendre qu'il y a une gradation dans les risques, et que les pratiques de gestion doivent en tenir compte.

Le président: Madame Jones.

Dre Maria Koller-Jones: Je voudrais apporter une précision à ce que vient de dire George. Je voudrais vous parler du test sanguin Bovigam qui est une analyse sanguine d'une efficacité éprouvée à l'échelle internationale et qui est utilisé par tous les pays que j'ai mentionnés — l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis — qui ont lancé depuis longtemps des programmes d'éradication. Cette analyse sanguine est extrêmement exacte, et c'est ce qui explique en partie le problème que nous avons rencontré. Ce test est beaucoup plus exact que l'ancien test qu'il remplace et nous l'utilisons déjà depuis deux ans. Nous en avons modifié l'usage et l'interprétation à la lumière des résultats dans la situation qui existe chez nous et à la lumière des réactions des éleveurs.

L'année dernière, par exemple, nous avons analysé les échantillons sanguins de 34 000 bêtes. Les analyses sanguines de 17 des animaux analysés ont eu des résultats positifs, ce qui nous a obligés à abattre les bêtes. Or, les analyses microscopiques de trois d'entre elles ont révélé qu'elles avaient contracté la tuberculose, c'est-à-dire que les lésions analysées au microscope montraient les étapes préliminaires de cette infection, et ces animaux ont été retirés. Nous croyons que ces bêtes ont été retirées avant qu'elles infectent la harde. On peut parler des premières étapes d'incubation dans leur cas, et ces bêtes ont été séparées des autres. On parle donc ici de 17 bêtes sur un troupeau de 34 000 têtes, c'est-à-dire en gros une sur 2 000. Dans une région où il existe un risque substantiel que les animaux soient exposés à la tuberculose, d'après ce que nous savons, toute proportion moindre que celle-ci de résultats positifs nous porterait à nous inquiéter des résultats faux négatifs des analyses, plutôt que des résultats faux positifs.

Le test a été adapté, et nous avons longuement consulté l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba et les producteurs laitiers du Manitoba au sujet de sa mise en oeuvre et des modifications apportées au test. L'un des avantages que présente cette analyse sanguine, c'est qu'elle est ponctuelle, ce qui explique que nous ayons pu éliminer une intervention sur l'animal. Nous pouvons, de plus, effectuer ce test plus fréquemment, ce qui nous a permis de l'écourter et de réduire certaines durées de mise en quarantaine.

Le président: Il ne nous reste presque plus de temps. Si vous voulez ajouter quelque chose de très bref...

Dr Allan Preston: Je serai très bref. J'ai deux choses à ajouter, mais il y a beaucoup plus d'information.

En premier lieu, que ce soit grâce à votre comité permanent ou pas, je voudrais signaler que depuis notre dernière rencontre, Parcs Canada a embauché un vétérinaire de la faune, le D^r Todd Shury, qui est basé à Saskatoon et qui contribue grandement à notre programme ici. En second lieu, en ce qui concerne les communications avec les intervenants, sachez que deux réunions sont prévues pour le mois d'octobre. D'ailleurs, vous verrez à l'entrée des affiches qui les annoncent. Nous y avons invité des gens du Michigan, car comme le signalait Mme Koller-Jones, cet État connaît un problème semblable, mais amplifié de beaucoup par rapport au nôtre.

Vous constatez donc qu'il y a communication et échange d'information de façon continue.

Merci.

Le président: Merci.

M. James Bezan: Vous avez posé votre question avant que Parcs Canada n'ait l'occasion de répondre à la question que j'avais moi-même posée sur les intentions du ministère. Parcs Canada pourrait-il répondre avant que nous allions déjeuner?

Le président: Vous en demandez toujours plus. MM. Bezan et Fenton ont une obsession, celle de pouvoir parler le plus longtemps possible. Mais si les témoins veulent répondre brièvement, je le leur permettrai.

M. Greg Fenton: Je répondrai simplement par oui.

Le président: Voilà. Merci beaucoup, monsieur Fenton.

Merci à tous de votre collaboration. Je suis désolé de vous sembler brusque de temps à autre, mais nous devons respecter le temps qui nous est alloué pour bien gérer ce type de réunions. Merci beaucoup de votre indulgence et de nous avoir aidés à mieux comprendre ces enjeux.

Nous allons suspendre la séance et reprendre dans une heure.

• (1215)

(Pause)

• (1317)

Le président: Nous poursuivons la séance.

Un des groupes de témoins qui devaient comparaître ce matin a été reporté à cet après-midi, et je vais donc l'inclure dans notre groupe de témoins de maintenant.

Les premières personnes que je voudrais reconnaître officiellement, dans le cadre de cette troisième table ronde d'aujourd'hui, ce sont les gens de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, en la personne de Betty Green, ancienne présidente, et de Bill Finney, président du Comité sur la santé des animaux. Nous accueillons ensuite le président de la Parkland Producers Association, Mme Renske Kaastra, et M. Jim Wade, des Producteurs laitiers du Manitoba. Ce dernier ne semble pas être encore arrivé, mais nous allons commencer tout de même. Enfin, du groupe Conservation Manitoba, nous accueillons M. Jack Dubois, directeur de la protection de la faune et des écosystèmes, et Ken Rebizant, gestionnaire du gros gibier.

Nous commencerons par vous, madame Green—ou est-ce M. Finney qui prendra la parole?

M. Bill Finney (président, Comité de la santé des animaux, Association des éleveurs de bétail du Manitoba): Nous intervenons tous les deux.

Le président: Bien. Ce sera donc d'abord M. Finney, suivi de Mme Green.

Vous connaissez nos contraintes de temps que nous devons évidemment tenter de respecter.

Monsieur Finney, vous avez la parole.

M. Bill Finney: Nous tenons également à remercier le comité permanent de s'être déplacé au Manitoba pour entendre parler du problème de la tuberculose. Nous aimerions également remercier l'ACIA pour le travail qu'elle effectue encore à ce sujet. En plus de faciliter le dépistage, l'intervention constante de l'Agence auprès des autres organismes gouvernementaux a été fort utile également pour remédier aux problèmes semblables qui touchent les animaux sauvages.

Il est tout à fait évident que les recommandations précédentes du comité ont fait toute la différence pour nous et qu'elles ont été à l'origine de nombreuses interventions. Par exemple, on procède actuellement à une étude de la valeur que représente la dépopulation ou la destruction de certains troupeaux, surtout pour ce qui concerne les vaches laitières et les bêtes de race. Un comité consultatif d'intéressés a pu être créé, et dans la foulée, un comité scientifique d'analyse a également vu le jour. Tout cela est financé par Parcs Canada.

On a fait énormément d'efforts pour que les populations d'espèces sauvages restent gérables, et on a également multiplié les efforts pour prélever de bons échantillons auprès de spécimens sauvages.

En 2003, le comité permanent avait recommandé d'indemniser les éleveurs pour le temps, les dépenses et les pertes associés à la procédure de prélèvements d'échantillons. Le gouvernement canadien n'a pas retenu cette recommandation, alléguant que le programme d'éradication des maladies du bétail existait non seulement pour le bien public, mais également pour celui de l'industrie elle-même, et que les groupements d'éleveurs avaient toujours reconnu que les frais d'un tel programme, par exemple lorsqu'il s'agissait de présenter leurs bêtes, était un bon investissement pour l'avenir de l'industrie et la protection des éleveurs contre les maladies animales.

Nous pourrions souscrire à cette réponse s'il s'agissait d'une épidémie normale chez le bétail. À ce moment-là, le troupeau ou les troupeaux à l'origine de l'épidémie pourraient être éliminés, ce qui permettrait de juguler la maladie à sa source. Or, les analyses répétées d'échantillons prélevés sur les troupeaux qui vivent autour du Parc national du Mont-Riding ont précisé lieu parce que la tuberculose est endémique chez les espèces sauvages comme le wapiti et le cerf.

Les éleveurs ont dû faire face à des conjonctures et à des difficultés très nombreuses. En 2003, une zone d'éradication a été créée autour du parc. Cela signifiait que les éleveurs devaient obtenir l'autorisation pour faire sortir leurs troupeaux de ce secteur. Ils ont également dû faire procéder au bilan de santé annuel de leurs troupeaux, ce qui est manifestement une situation anormale. Ces éleveurs doivent donc se plier à certaines conditions qui ne sont pas exigées des autres éleveurs. Grâce à la coopération des éleveurs de la région, les autres éleveurs canadiens n'ont pas à se plier à des restrictions de ce genre.

Pendant la seconde année de test, l'Agence a commencé à utiliser le protocole d'analyses sanguines Bovigam en plus du protocole normal du dépistage de la tuberculose. Le nombre de cas de quarantaine a augmenté en conséquence, de même que le nombre d'animaux qui ont dû être détruits. Environ 80 têtes de bétail ont dû être éliminées suite à l'utilisation du protocole Bovigam, sans qu'aucune culture de tuberculose positive ne soit pour autant découverte. Inversement, l'utilisation, l'année précédente, du proto-

cole d'analyse cervicale comparative avait entraîné l'abattage de six bêtes seulement, dont cinq avaient produit une culture positive.

Le fabricant du test Bovigam fait état d'un pourcentage de faux positifs d'environ 5 p. 100, de sorte qu'il est toujours possible d'imposer une quarantaine ou de tester à nouveau un troupeau en cas de résultats faux positifs. Avec l'augmentation du nombre de cas de mises en quarantaine, les frais associés pour les éleveurs ont également augmenté.

Pendant l'année écoulée, l'Agence a modifié l'essai de sensibilité du test Bovigam afin que le calibrage de celui-ci soit mieux adapté aux conditions qui règnent au Canada. Cela a produit un nombre moins élevé de résultats positifs. L'Agence a également apporté d'autres changements qui ont eu pour effet de réduire l'incidence du nombre de mises en quarantaine obligatoires. Ce sont certes des améliorations, nous en sommes conscients et nous nous en félicitons.

Le comité doit toutefois admettre qu'à mesure que des changements ont été apportés au protocole Bovigam, certains éleveurs ont eu le sentiment que leurs élevages servaient également à la recherche dans le but d'arriver à mesurer l'efficacité du test Bovigam. Par ailleurs, certains éleveurs estiment avoir été insuffisamment renseignés au sujet du test lui-même. À cause de toute l'incertitude qui régnait chez les éleveurs depuis la crise de l'ESB, ils auraient bien pu se passer de cette nouvelle incertitude

Même si l'ACIA a consulté notre association, les producteurs laitiers et les autres organisations avant le début de chaque nouvelle année de test, nous sommes intimement convaincus que les éleveurs de la zone dans laquelle s'effectuent les tests doivent être mieux informés au sujet des protocoles d'analyses et des changements qui surviennent d'une année sur l'autre. Il faudrait ainsi faire en sorte qu'à chaque fois que la zone sous test est élargie, les éleveurs qui deviennent ainsi touchés sachent parfaitement comment les choses fonctionnent et en quoi cette mesure pourrait nuire à la mise sur le marché de leur bétail.

● (1320)

Par ailleurs, il faut qu'on dise aux éleveurs comment documenter et signaler les blessures attribuables aux tests. Une formule de vulgarisation bien rodée qui signifierait une large palette de scénarios possibles permettrait de faciliter tout le processus d'analyse.

Nous avons plusieurs fois préconisé aux deux paliers de gouvernement de payer des frais de participation qui permettraient d'indemniser les éleveurs qui doivent présenter leur bétail pour les prélèvements en vue des analyses. La première année de test, qui a fait intervenir tous les éleveurs de la région et touchait environ 50 000 têtes, serait considérée comme la contribution de l'industrie, après quoi les éleveurs devraient être indemnisés pour leur participation ultérieure jusqu'au moment où la maladie aurait disparu.

Nous entendons également des éleveurs se plaindre de cas d'avortements ou de blessures qui se produisent pendant ou après les tests. Les blessures qui surviennent en présence du vétérinaire de l'Agence ou celles qui sont très récentes et bien documentées ont parfois fait l'objet d'un suivi. Mais par contre, cela n'a pas été le cas pour la plupart des pertes, avortements ou blessures par exemple, dues ou consécutives aux tests. Très souvent, ces pertes ne deviennent évidentes que quelques jours après le prélèvement.

Les éleveurs dont les troupeaux ont été mis en quarantaine font face à des difficultés, financières notamment. Certains ont subi des pertes parce qu'ils avaient été incapables de vendre leur bétail au moment le plus propice et ont également eu des dépenses supplémentaires pour continuer à nourrir leur bétail. À une époque où les marchés sont instables, encore une fois en raison de l'ESB, cela augmente encore le stress émotif et financier des éleveurs qui sont incapables d'écouler leur bétail au moment où le marché est le plus favorable.

Il y a également la possibilité qu'on teste le bétail situé à l'extérieur de la zone d'éradication, par exemple dans la région du mont Duck, si des échantillons prélevés sur des animaux sauvages y révèlent la présence de tuberculose. Il faudra peut-être également procéder à des analyses dans des secteurs situés hors du parc afin de valider la zone existante. Si la zone sous surveillance doit ainsi être élargie, il est important que les éleveurs puissent être indemnisés s'ils doivent présenter leurs bêtes pour qu'elles puissent être testées puisque leur participation est essentielle si l'on veut éradiquer complètement la maladie.

Un éleveur qui doit présenter à plusieurs reprises son bétail pour être testé encourt des dépenses importantes. Il doit par exemple engager de la main-d'oeuvre, il doit nourrir ses bêtes, il doit tenir des livres, il perd du temps qu'il pourrait consacrer à ses autres activités professionnelles et, bien souvent, il doit aussi s'absenter de son travail lorsqu'il a un autre emploi à l'extérieur de la ferme.

Un autre élément qui a été mentionné ici ce matin est qu'étant donné la nécessité d'enrayer la propagation de la tuberculose entre les animaux sauvages et les animaux d'élevage, les éleveurs ne peuvent pas tirer parti de certaines méthodes d'exploitation modernes qui pourraient entraîner une diminution de leurs frais généraux, par exemple la mise en pâturage sur couloirs alternés ou la déstabilisation. Ces éleveurs se trouvent ainsi potentiellement défavorisés, sur un plan économique, par rapport à leurs confrères à l'extérieur de la zone.

Le reste de notre exposé concerne davantage les animaux sauvages et je vais demander à Betty Green de se charger de ce volet.

• (1325)

Mme Betty Green (ancienne présidente, Association des éleveurs de bétail du Manitoba): Je vous remercie.

Depuis 1997, sur 7 134 échantillons prélevés, 32 wapitis et 7 cerfs de Virginie ont été testés positifs pour la tuberculose. Cela représente donc environ huit années. Comparativement parlant, sur une période de quatre ans, les tests effectués dans la zone d'éradication du Mont-Riding depuis l'hiver 2002 ont porté sur 106 000 spécimens et n'ont révélé que cinq cas positifs. Cela montre donc bien que la maladie frappe surtout les animaux sauvages.

Les opinions divergent beaucoup quant à la meilleure façon de gérer la faune pour enrayer la propagation de la tuberculose bovine.

Une résolution adoptée par l'AEBM lors de son assemblée générale annuelle en janvier 2003 préconisait l'élimination complète de tous les wapitis de la zone couverte par le Parc national du Mont-Riding et leur remplacement par des wapitis issus d'un troupeau exempt de tuberculose. D'autres analyses seront nécessaires pour chiffrer le coût et l'efficacité d'une telle proposition.

On a également réclamé qu'on utilise davantage les méthodes qui permettraient de limiter les contacts entre animaux sauvages et animaux domestiques. On pourrait par exemple ainsi multiplier le recours aux clôtures et clôturer les zones de pâturage. On considère que les clôtures sont l'un des moyens les plus efficaces.

Notre association estime que les méthodes actuellement utilisées pour contrôler les populations, par exemple la chasse et l'élimination ciblée de certaines espèces, sont utiles pour endiguer la propagation de la tuberculose bovine. Mais il est toujours possible de faire mieux. Le comité permanent avait recommandé de limiter à 2 500 têtes le nombre de wapitis dans la région du parc du Mont-Riding et nous demandons à ce que cet objectif demeure.

On sait également que les niveaux de contamination par la tuberculose bovine sont plus élevés dans certaines régions que dans d'autres. Il faudrait étudier la chose en utilisant les meilleurs moyens possible. Par exemple, la tuberculose est plus répandue dans la vallée Birdtail, et il s'agirait de prendre des mesures pour traiter ce problème dans la région en question. Notre association constate que si un troupeau de bovins d'élevage comporte un spécimen atteint, c'est tout le troupeau qui est éliminé. Or, il n'en va pas de même pour les troupeaux sauvages. Nous estimons qu'il faudrait lutter contre la maladie en adoptant une approche plus équilibrée.

Notre association est favorable à ce qu'on étudie les déplacements des wapitis, mais elle constate qu'il faudra peut-être procéder à un plus grand nombre d'études à ce sujet. Par exemple, les études actuelles ne tiennent pas compte des effets possibles d'un hiver rigoureux sur les déplacements des wapitis qui quittent le parc pour les zones avoisinantes en quête de nourriture. Nous estimons qu'il faut continuer à étudier les déplacements des cerfs de Virginie et la propagation possible de la maladie à partir de cette espèce.

Il faudrait également examiner ce qui se fait pour améliorer l'écosystème du Parc national du Mont-Riding afin que celui-ci convienne mieux à la faune. Par exemple, un plus grand nombre de brûlage dirigé permettrait-il d'améliorer l'habitat et ainsi d'empêcher les wapitis de sortir des limites du parc?

À plus long terme, l'Association tout comme les éleveurs attend avec impatience le jour où la zone d'éradication du Mont-Riding retrouvera son statut de zone exempte de tuberculose. Toutefois, l'Association est consciente qu'il faudra probablement continuer à effectuer des tests dans ce secteur. Cela nécessitera peut-être de devoir utiliser des troupeaux avertisseurs de manière à pouvoir suivre les taux de contamination autour du parc.

L'AEBM et la Canadian Cattlemen's Association se penchent sur la question de l'indemnisation des producteurs touchés. Il sera essentiel à ce titre que les producteurs continuent à participer à long terme aux protocoles d'essais pour assurer l'éradication de la tuberculose bovine sur tout le territoire manitobain. Nous demandons au gouvernement fédéral d'envisager sérieusement d'indemniser d'une façon ou d'une autre les éleveurs dont le bétail est utilisé pour constituer ces troupeaux d'alerte.

L'Association des éleveurs de bétail du Manitoba félicite le personnel des différents organismes publics qui ont travaillé dans ce dossier. Nous avons fait beaucoup de progrès depuis le moment où l'on avait commencé à pointer du doigt des responsables, rejetant le blâme sur eux, jusqu'à celui où nous avons commencé à travailler de concert pour trouver une solution. Malgré cela, il ne faudrait pas oublier que tout le monde est payé pour faire son travail, sauf les éleveurs qui participent au programme. D'importants fonds publics ont été utilisés et investis pour la surveillance et la capture d'animaux sauvages afin de faciliter l'éradication de la maladie. Par contre, nous nous demandons si le même genre d'investissements a été mis à la disposition des éleveurs qui font de leur mieux pour éradiquer la tuberculose bovine dans leurs troupeaux et pour relever le défi. S'il aidait un peu plus les éleveurs, le gouvernement montrerait clairement qu'il reconnaît l'importance de la participation continue de ceux-ci à la lutte contre la maladie.

• (1330)

La MCPA considère que l'élevage du bétail est l'activité agricole la plus écologique dans l'écosystème entourant le Parc national de Mont-Riding. Parcs Canada doit se comporter en bon voisin et tout mettre en oeuvre pour éradiquer la maladie. Les activités agricoles existaient avant la création du parc. Il convient de prendre en compte la contribution des éleveurs de bétail à la préservation de cet écosystème, qui profite à la faune du Parc national de Mont-Riding et des environs.

La MCPA a longuement consulté les éleveurs qui ont subi des quarantaines ou des éliminations de troupeaux. Pendant ces réunions, qui se déroulaient autour d'une table de cuisine, ils ont tous présenté les mêmes arguments. Ils nous ont dit qu'ils aimaient la région, qu'ils avaient choisi d'y vivre ou qu'ils y avaient passé toute leur vie et ils ont fait état de leur amour de la faune. Mais chacun d'entre eux a également dit, à sa façon, qu'il regardait chaque soir l'entrée de son exploitation en se demandant quel animal allait se mêler à son troupeau pendant la nuit. Ils s'inquiétaient non pas d'un loup qui se serait emparé d'un veau dont on aurait constaté la disparition le lendemain, mais plutôt d'un wapiti ou d'un cerf à queue blanche qui pourrait contaminer une bête du troupeau, provoquant ainsi la destruction de ce troupeau dix mois ou peut-être plusieurs années plus tard.

À mon avis, voilà un bon exemple de l'inquiétude qui plane au-dessus des éleveurs de la région; et c'est un élément dont on ne peut chiffrer le coût.

Encore une fois, les Éleveurs de bétail du Manitoba tiennent à remercier le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de leur avoir permis de s'exprimer sur la tuberculose bovine. Nous comptons sur vous pour étudier minutieusement notre mémoire.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Renske Kaastra.

Mme Renske Kaastra (présidente, Parkland Producers Association): Merci, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs. Merci de nous donner l'occasion de parler de la tuberculose et de vous montrer notre engagement à améliorer la situation des éleveurs aux prises avec ce problème complexe et multidimensionnel affectant des animaux domestiques et sauvages.

La Parkland Producers Association a été créée en réaction à la constitution de la zone entourant le Parc national de Mont-Riding, où sont établis environ 600 éleveurs de bétail.

Ces éleveurs ont modifié leurs méthodes d'élevage pour éviter de s'exposer à la contamination. Les balles de foin sont enlevées rapidement des champs et entreposées dans des enclos, lorsque de telles installations existent. Les blocs de sel sont disposés de façon à ne pas attirer les animaux sauvages; je veux dire par là qu'ils ne restent pas en place en permanence. Le bétail n'a pas besoin de sel en permanence et lorsqu'on ne lui en propose pas, les animaux sauvages ne peuvent pas s'en servir. Si l'on sait qu'il peut y avoir des wapitis à proximité du troupeau, on attendra qu'il soit dans un champ différent avant de lui donner du sel.

Dans le souci d'éviter les contacts avec les animaux sauvages, les éleveurs ont renoncé au pâturage par bandes, à la mise en réserve des herbages et aux autres méthodes qui permettent de prolonger la saison de pâturage.

Les tests de dépistage de la tuberculose effectués par l'ACIA ont encore ajouté à la charge de travail et au stress des éleveurs. Bien souvent, l'éleveur a dû modifier ses installations et ses couloirs de service à ses frais. Il a dû prendre de son temps et de sa nourriture pour bétail afin de faciliter les tests.

M. Amundson a dit ce matin que le test Bovigam nécessitait moins de déplacement du bétail. Ce n'est vrai que pour les résultats positifs; le test initial reste le même.

Comme vous le voyez, la situation s'est considérablement modifiée au détriment des éleveurs, sans parler du stress et des difficultés occasionnés par la mise en quarantaine des troupeaux, et de tout le reste. Pendant les tests ou à cause d'eux, il y a eu des avortements, des animaux ont été blessés, voire même tués.

Étant donné que le problème de la tuberculose ne sera pas réglé à brève échéance et qu'il devra faire l'objet d'une surveillance pendant une période de durée inconnue, il est particulièrement regrettable que les éleveurs ne soient pas indemnisés, ne serait-ce que pour les tests. Nous demandons le versement de frais de manutention pour chaque animal testé, à titre d'indemnisation pour l'utilisation des installations, le temps de travail de l'éleveur et la nourriture pour animaux.

Deuxièmement, lorsqu'un troupeau est mis en quarantaine, une formule d'indemnisation devrait s'appliquer au moins pour les frais directs. L'expérience récente montre que des dizaines de troupeaux ont été mis en quarantaine sans raison, à cause de la façon dont des tests sanguins ont été interprétés—on pourrait également parler d'expérimentation. Il est heureux que le test ait été modifié et qu'il ne se soit pas répété.

Troisièmement, il faudrait mettre en place un régime d'indemnisation des éleveurs qui possèdent des animaux de grande valeur identifiés à l'avance lorsque ces animaux doivent être éliminés. Quitte à faire preuve d'imagination, on pourrait envisager une quarantaine séparée pour les animaux de très grande valeur, dont on pourrait continuer à se servir et qui resteraient à l'écart des autres animaux. Il faut trouver des solutions novatrices.

On atténuerait plusieurs difficultés par des mesures d'indemnisation. Certains problèmes sont complexes et difficiles à mesurer, comme la stigmatisation de la production d'animaux de race dans la zone d'éradication. À première vue, on s'attendrait à ce qu'il soit avantageux d'avoir un troupeau certifié exempt de tuberculose pour vendre des animaux de race; pourtant, ce n'est pas le cas, car les acheteurs sont parfaitement conscients du risque de devenir victimes d'un futur système de traçabilité qui viendrait tenir leur réputation.

Je ne voudrais pas répéter ce qui a déjà été dit. Mais il y a une chose dont personne n'a parlé : comme le problème concerne plusieurs entités gouvernementales provinciales et fédérales et différents groupes, serait-il possible—à mon avis, c'est important—de désigner une personne au niveau fédéral qui serait responsable du portefeuille de la tuberculose? À cause du roulement du personnel, on perd beaucoup de temps à former les fonctionnaires des différents ministères et à leur expliquer la situation, et bien souvent, on a l'impression de tourner rond et de n'aboutir à rien.

Les éleveurs de la zone d'éradication ont consenti d'énormes sacrifices en faveur de leur secteur d'activité, en particulier au Manitoba, et n'ont rien obtenu en retour; il faudrait donc leur accorder une indemnisation rétroactive.

• (1335)

Nous sommes tout à fait favorables au programme des parcs clôturés pour l'entreposage du foin ainsi qu'à la proposition d'extension du programme pour y inclure des zones clôturées d'alimentation hivernale dans les secteurs fauniques sensibles. La recherche publiée est essentielle et doit se poursuivre, car elle nous permet de prendre les bonnes décisions dans tous les aspects de la gestion faunique à l'intérieur et à l'extérieur du parc, y compris en matière de chasse. Il faut continuer à limiter le nombre des wapitis en fonction de l'habitat disponible, par diverses méthodes, notamment le brûlage.

Personne n'a parlé aujourd'hui de l'action des castors; je vais donc m'en charger. Les castors font des barrages sur de nombreux cours d'eau, ce qui entraîne la formation de lacs et la disparition de nombreux pâturages.

Le dépistage de la faune, en particulier du wapiti, a constitué une entreprise de grande envergure, dont on doit se féliciter. Des améliorations ont été apportées constamment; on a fait des erreurs, dont on a tiré les leçons.

À bien y réfléchir, il serait peut-être préférable d'élever moins de têtes de bétail et de mettre en place un programme amélioré favorisant d'autres pratiques agricoles, comme l'exploitation forestière. En tant que présidente d'un groupe de conservation, j'insiste sur le fait que ce secteur doit conserver une couverture végétale permanente excluant toute culture.

La tuberculose va rester pendant longtemps un problème autour du parc et il faut apporter des améliorations au programme de dépistage du bétail. J'ai trouvé encore encourageant d'entendre dire ce matin qu'on disposerait bientôt d'un test nécessitant uniquement le prélèvement d'un échantillon sanguin. Grâce à toutes les mesures de prévention mises en place, l'infection des animaux domestiques devrait être limitée, mais elle ne pourra pas être éliminée tant qu'on ne connaîtra pas parfaitement ses origines. Il est essentiel de prendre en considération les besoins des éleveurs si l'on veut continuer à les soutenir.

Merci.

• (1340)

Le président: Merci beaucoup, madame Kaastra.

Nous passons maintenant à monsieur Dubois. Je crois que c'est vous qui allez prendre la parole. Est-ce que c'est plutôt M. Rebizant?

M. Jack Dubois (directeur, Protection de la faune et des écosystèmes, Conservation Manitoba): C'est moi qui vais faire l'exposé, monsieur le président, mais si on nous pose des questions difficiles, c'est Ken qui va y répondre. C'est lui qui gère directement le programme pour notre direction au sein du ministère.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de nous adresser aujourd'hui au comité. Comme M. Preston, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue ici au nom de mon ministre, Stan Struthers. C'est non seulement le ministre de la Conservation au Manitoba, mais c'est aussi le député provincial de Dauphin-Roblin; il s'intéresse donc particulièrement à la situation présente et je suis sûr qu'il vous aurait accueilli lui-même s'il n'avait pas été obligé d'assister cette semaine à la réunion annuelle des ministres en Saskatchewan. Il en va de même de notre sous-ministre, M. Don Potter, et de notre sous-ministre adjoint, Dave Wotton. Ils sont tous tenus d'assister à cette réunion. Je m'adresse à vous au nom de la direction et du ministère.

Comme vous l'ont dit nos partenaires du groupe de travail, nous sommes l'un des organismes qui assument la responsabilité juridique et l'autorité dans ce secteur. Nous avons fait partie du groupe de travail depuis le tout début, et ce fut pour nous une expérience unique et très instructive. Nous avons fait d'énormes progrès en matière de coopération, de compréhension et de respect du mandat de chacun et nous avons développé notre aptitude à collaborer à une cause commune. Je considère que notre effort commun est certainement l'un des résultats positifs de cette situation malencontreuse.

Nous partageons les objectifs du groupe tel qu'ils ont été formulés à maintes reprises, à savoir l'éradication de la tuberculose bovine de l'écosystème de Mont-Riding, l'obtention du statut de secteur exempt de tuberculose pour le bétail et l'éradication de la tuberculose parmi les animaux sauvages qui constituent une menace pour le bétail; la prévention de l'interaction entre le bétail et les animaux sauvages ainsi qu'entre les espèces sauvages préoccupantes; et la prévention de rassemblements artificiels chez les cervidés, notamment par le nourrissage et l'utilisation d'appâts.

On vous a parlé des programmes en cours, et je n'en parlerai pas en détail, mais j'aimerais présenter les points principaux du programme de clôturage que nous avons financé et réalisé au nom du gouvernement du Manitoba. On vous a dit que 102 cours à foin ont été clôturés. Nous avons l'intention d'en clôturer 30 autres cette année, grâce aux efforts de la province et de Parcs Canada. Dans la documentation que nous vous avons remise, vous trouverez une carte indiquant les enclos actuels...

• (1345)

Le président: Je dois vous dire qu'il n'a pas été distribué, car il doit être disponible dans les deux langues officielles avant d'être déposé, et malheureusement, il n'a pas été reçu à temps pour qu'on puisse le faire traduire. Je pense que le greffier a l'intention de le faire traduire et que les députés qui ne l'ont pas reçu souhaitent le recevoir, en particulier notre ami du Québec.

M. Jack Dubois: Je vous prie de m'en excuser. Je l'ai envoyé à notre service de traduction, mais il n'a pas pu se conformer à notre délai.

L'autre programme dont nous nous occupons, et auquel nous nous consacrons avec application, vise à mettre un terme aux actions illégales de nourrissage et de pose d'appâts destinés aux espèces préoccupantes de la région. Nous avons obtenu des résultats remarquables, comme l'a dit ce matin M. Brook, qui exprimait alors son point de vue de chercheur et qui survole fréquemment la région. Il semble qu'il y ait toujours des gens qui continuent, pour diverses raisons, à contourner la loi, malgré toutes les campagnes d'information et de sensibilisation sur l'effet de contagion des rassemblements artificiels d'animaux sauvages. Nous menons des opérations de répression et jusqu'à maintenant, nous avons imposé cette année 3 000 \$ d'amendes à des personnes qui avaient choisi d'enfreindre la loi.

Par ailleurs, nous sommes en train de modifier la loi pour étendre les dispositions sur le nourrissage et les appâts aux terrains de chasse entourant le mont Duck. On vous a parlé d'un troupeau de wapitis qui fréquente les deux secteurs, et on craint la présence de la maladie, bien qu'à un niveau inférieur. Nous modifions notre loi en conséquence et nous espérons que les règlements seront modifiés avant l'ouverture de la chasse à l'automne.

En ce qui concerne la gestion des populations, vous avez entendu que notre objectif de maintien du troupeau de wapitis à 2 500 têtes a été atteint très rapidement. Nous avons l'intention de coopérer avec Parcs Canada et les autres intervenants pour maintenir la population de wapitis à ce niveau. L'année dernière, nous avons consacré 80 000 \$ à un relevé aérien de la région du mont Duck. Parcs Canada effectue les relevés annuels de la région du Mont-Riding, et nous avons donc une idée assez précise du nombre d'animaux présents, ce qui nous permet, au plan scientifique, de déterminer les taux de prévalence, les régimes d'échantillonnage à mettre en place, etc. Cet hiver, nous allons consacrer un montant supplémentaire de 60 000 \$ à un relevé aérien du cerf à queue blanche dans la région du mont Duck dans le même but.

On vous a parlé des programmes de prélèvement de tissu qui complètent les opérations de capture de wapitis et de cerfs vivants. La plupart des échantillons dont on vous a parlé ont été recueillis ces dernières années... À ma connaissance, il y en a 5 400, sans compter ceux de l'année dernière. La plupart d'entre eux ont été obtenus grâce à un système que nous avons mis en place et qui oblige les chasseurs qui tuent un wapiti dans cette région à apporter la tête et des échantillons de tissu pulmonaire au laboratoire de Riding Mountain pour un examen préliminaire et, éventuellement, pour des tests ultérieurs confiés à l'ACIA. Plus de 2 000 échantillons de cerfs à queue blanche et plus de 2 500 échantillons de wapitis ont été testés à ce jour.

Ce programme repose sur la bonne volonté des chasseurs qui doivent fournir les échantillons, et nous sommes très satisfaits de la coopération des chasseurs de la Fédération de la faune du Manitoba, qui ont fait le travail de bouche à oreille. Ils participent au programme avec enthousiasme en fournissant des échantillons, que nous recevons en grand nombre, et nous pouvons donc affirmer que notre régime de surveillance est à la hauteur de la situation.

Quand vous recevrez notre document, vous y verrez des cartes indiquant la répartition des échantillons recueillis. En ce qui concerne le cerf à queue blanche, ce sont les secteurs entourant le mont Duck et le Mont-Riding. Nous pensons avoir un bon échantillonnage numérique, statistique et géographique pour ces secteurs, et sur les conseils du comité consultatif scientifique, nous avons décidé l'année dernière et cette année d'augmenter le nombre de nos stations de vérification afin d'obtenir davantage d'échantillons de meilleure qualité.

● (1350)

Le coût total du programme pour cette année dépasse 280 000 \$; il s'y ajoute plusieurs années-personnes au ministère. En fait, le programme de la tuberculose bovine reçoit plus de ressources que tout autre programme du Service de la faune, ce qui vous donne une idée de l'importance que nous attachons à cette question, même si, à long terme, la tuberculose bovine est un problème concernant le bétail, et non pas la faune. Nous relevons du gouvernement du Manitoba et évidemment, nous nous préoccupons du secteur de l'élevage. Encore une fois, nous consacrons davantage de ressources à ce dossier qu'à tout autre programme de la Direction de la faune.

Vous avez déjà entendu parler, je crois, des activités de recherche. Nous poursuivons notre étude des déplacements du wapiti, en l'étendant de la région du Mont-Riding à celle du mont Duck, et il en va de même pour l'étude du cerf à queue blanche. Quant à nos activités d'information et de communication, nos fonctionnaires participent activement à tous les comités qui ont comparu devant vous, notamment le comité de liaison et le comité consultatif; ils assistent à toutes les réunions. Nous avons des communications régulières et fréquentes. Nous communiquons par écrit, plus d'une fois par an, avec tous les chasseurs qui prennent un permis de chasse au wapiti. Nous sommes présents aux foires hivernales et aux foires agricoles dans cette région de la province pour diffuser de l'information à tous ceux qui s'adressent à nous. Nous faisons donc un effort concerté de communication, car c'est un événement important de notre programme.

Qu'avons-nous appris depuis cinq ans? En ce qui concerne la faune, nous savons qu'il y a un faible niveau de prévalence chez le wapiti et un niveau encore inférieur chez le cerf à queue blanche, apparemment concentré géographiquement dans le secteur ouest de la région, comme on vous l'a dit, dans la vallée Birdtail. Nous avons appris qu'il y a quelques déplacements de wapitis entre Mont-Riding et mont Duck, et que la contagion se produit vraisemblablement lorsque des wapitis ou des cerfs à queue blanche entrent en contact avec du bétail à proximité des parcs de foin ou des sites illégaux de nourrissage et de pose d'appâts. Nous nous servons de toute cette information pour cibler les activités de nos programmes.

L'essentiel de notre action de réglementation porte sur la chasse, les activités illégales de nourrissage et de pose d'appâts, et nous invitons les chasseurs à nous fournir des échantillons de tissu provenant de différents endroits, de façon que nous puissions intervenir au plan scientifique pour faire obstacle à la maladie.

Je vais m'arrêter là.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux Producteurs laitiers du Manitoba, représentés par M. Jim Wade.

M. Jim Wade (directeur général, Producteurs laitiers du Manitoba): Merci, monsieur le président.

Je vous prie de nous excuser de notre retard. En réalité, nous avons lu l'ordre du jour à l'envers. Nous avons commencé à partir du troisième groupe, prévu à l'horaire de 15 heures à 15 h 30, et nous pensions donc être en avance; je vous prie de nous en excuser.

Le président: Je dois vous signaler que votre exposé, qui n'est pas traduit, n'a pas été distribué. Nous ne pouvons rien distribuer qui ne soit pas disponible dans les deux langues officielles. Votre document sera traduit ultérieurement et distribué à tous les membres du comité, conformément à la règle. Il ne nous est pas parvenu suffisamment tôt pour qu'on puisse le faire traduire, et c'est pourquoi il ne sera pas distribué. Vous allez nous faire votre exposé d'après votre texte, et nous prendrons des notes.

● (1355)

M. Jim Wade: Encore une fois, monsieur le président, c'est dommage qu'il n'ait pas été traduit, car je l'ai envoyé il y a environ trois semaines. En tout cas, s'il n'a pas été traduit, je me conformerai à la règle. Il n'y a aucun problème. Je vais parler lentement de façon que les interprètes puissent faire le nécessaire.

Notre association est un organisme représentant les Producteurs laitiers du Manitoba; elle est dirigée et financée intégralement par les producteurs laitiers.

En vertu de la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, l'Association des producteurs laitiers du Manitoba est chargée de commercialiser tout le lait cru produit au Manitoba, et elle est notamment investie des pouvoirs suivants :

L'alinéa 11(4)g) stipule que nous devons :

créer des programmes visant à prévenir ou à contrôler les maladies végétales ou animales qui peuvent avoir des répercussions sur le produit réglementé et, notamment, fournir de l'aide aux propriétaires de plantes ou d'animaux qui ont été mis en quarantaine, traités, détruits ou dont on s'est départi dans l'intérêt des producteurs d'un produit réglementé ou dans l'intérêt public.

Nous sommes donc directement intéressés, non pas simplement parce que nous représentons les producteurs laitiers, mais la loi nous habilite à intervenir directement dans les questions relatives à la tuberculose bovine, au programme d'éradication et au programme de surveillance.

Les Producteurs laitiers du Manitoba ont suivi le dossier de la tuberculose bovine dans la zone d'éradication du Mont-Riding depuis que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a commencé à en parler. L'ACIA a organisé des rencontres périodiques où ont été communiqués les résultats des tests effectués et les prévisions pour la saison de dépistage à venir. Le 21 septembre 2005, Maria Koller-Jones a rencontré les producteurs manitobains afin d'étudier leur plan pour la campagne de dépistage de 2005-2006.

En 2003, 2004 et 2005, les Producteurs laitiers du Manitoba ont soulevé d'importantes questions concernant les points suivants :

Tout d'abord, lors des rencontres et dans sa correspondance, l'Association des producteurs laitiers du Manitoba a contesté le choix de l'ACIA en faveur du test Bovigam.

Deuxièmement, lors des rencontres et dans sa correspondance, l'association a demandé une explication détaillée des raisons pour lesquelles le test Bovigam n'est pas utilisé dans d'autres régions du Manitoba ni ailleurs au Canada. Il n'est utilisé que dans la zone d'éradication du Mont-Riding.

Notre association a contesté la sensibilité du test Bovigam, qui donne fréquemment de faux résultats positifs. L'ACIA a répondu qu'il s'agit d'un programme d'éradication et non de surveillance. Elle affirme également—et je cite les propos de Maria Koller-Jones—« À cause du test Bovigam, on va abattre plus d'animaux que le strict nécessaire » et « Bovigam désigne des animaux qui ne sont pas infectés ». L'objet même de la zone d'éradication du Mont-Riding est l'éradication, et non pas la surveillance.

L'Association des producteurs laitiers du Manitoba a demandé que l'on abandonne le test Bovigam et que le bétail, les cervidés et les bisons de la zone d'éradication du Mont-Riding soient testés avec le test cervical comparatif en usage dans toutes les autres régions du Canada.

Les Producteurs laitiers du Manitoba ont contesté l'indemnisation accordée pour les animaux exceptionnels et se sont adressés par écrit au président de l'ACIA en ce qui concerne les changements à apporter à la Loi sur la santé des animaux afin d'indemniser les producteurs pour les animaux exceptionnels des races laitières et de boucheries et pour leur manque à gagner en revenu laitier.

Les producteurs financent l'association en fonction de leur capacité mensuelle de gain pour les ventes de lait et de bétail. Les revenus laitiers représentent de 85 à 95 p. 100 du total des revenus des fermes laitières. Lorsqu'un troupeau laitier est anéanti, les revenus laitiers cessent pendant plusieurs mois.

● (1400)

Les Producteurs laitiers du Manitoba demandent que les ventes de lait soient incluses dans la formule d'indemnisation, dont elles sont exclues actuellement.

Les Producteurs laitiers du Manitoba demandent au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de faire enquête sur les progrès réalisés sur ces cinq points. Nous n'avons pas reçu de réponse de l'ACIA à propos des changements en matière d'indemnisation, alors que nos recommandations lui ont été présentées il y a six mois. Nous avons reçu un accusé réception, mais rien d'autre depuis lors.

Aucune autre zone d'éradication au Canada n'est soumise à une campagne aussi intensive de dépistage utilisant le test ultra-sensible Bovigam. Lorsque nous demandons ce que fait l'ACIA pour venir en aide aux producteurs de bétail, de cervidés et de bisons de la zone d'éradication du Mont-Riding, on nous répond toujours qu'elle applique la politique normale pour les programmes de contrôle. Malheureusement, ce n'est pas une réponse suffisante pour un programme d'éradication.

Les Producteurs laitiers du Manitoba demandent au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de faire enquête sur les mesures déployées par l'ACIA dans la zone d'éradication du Mont-Riding et de présenter aux Producteurs laitiers du Manitoba un rapport sur les questions soulevées ci-dessus.

Merci, monsieur le président. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous consacrez.

Le président: Merci, monsieur Wade.

Nous allons maintenant passer aux questions.

M. Mark va commencer, avec une tranche de sept minutes.

M. Inky Mark: Merci, monsieur le président, et merci également à nos témoins d'être venus ce matin.

Il est tout à fait évident que les tests et l'indemnisation sont les deux éléments saillants sur lesquels il y a désaccord. Peut-être la solution à ce qu'a dit M. Wade concernant l'absence de réponse serait de faire en sorte que les éleveurs de vaches laitières et les producteurs laitiers rencontrent les gens de l'ACIA — je veux dire par là tout de suite, là — pour trouver une solution. Nous sommes heureux que vous soyez venus nous en parler, mais il faut bien que quelqu'un donne suite à vos questions. Nous, nous sommes ici pour réunir des renseignements au nom du comité pour les ramener à Ottawa, et c'est ce que nous allons faire, tout cela est noté.

Pensez-vous que ce soit une bonne solution de faire en sorte que l'industrie laitière et l'ACIA se concertent pour trouver une solution aux problèmes des tests et de l'indemnisation?

Le président: Monsieur Wade.

M. Jim Wade: Merci, monsieur le président.

Nous rencontrons régulièrement, j'entends par là l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba et nous-mêmes, les gens de l'Agence, nous l'avons fait ensemble et aussi de notre côté à plusieurs reprises depuis trois ans.

Mais je voudrais remonter un peu en arrière, monsieur le président, et vous signaler que le travail qui a été abattu par tous les intéressés est énorme. Nous sommes certes reconnaissants de voir que toutes ces ressources sont mobilisées dans ce dossier qui revêt une importance économique énorme pour toute l'industrie canadienne du bétail. Ce n'est pas rien.

Comme Jack l'a déjà signalé, tout ce qui a été fait a ajouté énormément à ce que faisaient déjà les gens du secteur de la conservation. Mais cela a également entraîné énormément de dépenses et de travail pour les éleveurs, cela ne fait aucun doute.

Devions-nous encore une fois rencontrer les gens de l'Agence? Nous sommes prêts à le faire, pourvu que l'Agence elle aussi soit prête à nous rencontrer et à voir avec nous comment on pourrait améliorer la situation. Il y a sur notre liste cinq ou six points qui n'ont pas encore été abordés. La meilleure façon de résumer cela, monsieur le président, serait peut-être de dire que l'industrie laitière est une industrie qui absorbe énormément de capitaux. Si cet examen exceptionnel doit créer une situation elle aussi exceptionnelle, alors il faut nous accorder un traitement exceptionnel en vertu de la loi pour que les producteurs soient traités de façon juste. Tout ce que nous voulons, c'est la justice et l'équité.

Mais certainement, nous sommes prêts à rencontrer n'importe quand les gens de l'agence, et d'ailleurs nous l'avons déjà fait.

• (1405)

M. Inky Mark: Je suis heureux de l'entendre et s'il y a une réunion entre vous et eux, vous pourriez toujours en faire part au comité. Si c'est une possibilité qui vous est toujours offerte.

Je voudrais également, et ce sera ma deuxième question, revenir à ce que disait Jack. Il disait que la tuberculose bovine est un problème qui affecte le bétail. Mais je pense que cela va plus loin encore. C'est en fait un problème qui touche la collectivité. Et comme je l'ai dit ce matin, si je critique la province, ce n'est pas tant qu'elle n'a pas fait grand chose — il y a bien eu les clôtures, le programme pour les chasseurs, le programme d'échantillonnage — que pour l'insuffisance de la surveillance... C'est peut-être une question d'argent, peut-être que le gouvernement provincial n'a pas d'argent prévu pour cela dans son budget. Mais lorsqu'on voit le genre de surveillance qui s'effectue dans le cadre du système fédéral... et lorsque vous regardez les animaux, parce que la majorité d'entre eux sont à l'extérieur du parc — vous le savez fort bien — ils sont dans le parc provincial, à la fois les wapiti et les cervidés.

Étant donné donc nos problèmes, c'est pour cela que j'ai posé la question, pourquoi a-t-il fallu toutes ces années avant de commencer à capturer quelques wapitis et commencer à faire un peu de surveillance?

M. Jack Dubois: Au niveau provincial, on a commencé à mettre des colliers émetteurs aux wapitis en 2001. Comme l'a dit Ryan, ce projet a débuté en 2001 et a permis de constater que ces wapitis passaient plus de la moitié de leur temps à l'extérieur du parc. C'est

donc une étude à laquelle nous avons à la fois souscrit et participé, et nous en partageons tous les résultats.

Pour ce qui est de savoir si la surveillance est suffisante, comme le président vous l'a dit ce matin, nous sommes membres du comité scientifique consultatif dont nous suivons les conseils. Nous allons chercher les meilleures informations en matière de médecine vétérinaire et de maladie de la faune partout en Amérique du nord et dans le reste du monde, et c'est à partir de cela que nous créons notre programme qui inclut d'ailleurs les régimes d'échantillonnage de la surveillance que nous utilisons.

Y a-t-il une meilleure façon de procéder, y a-t-il d'autres méthodes possibles, nous n'en avons pas découvertes même après avoir consulté les meilleurs experts du Centre canadien coopératif de la santé de la faune du Collège vétérinaire de l'université de la Saskatchewan, par exemple, ainsi que tous les experts de Parc Canada, Paul et tous les autres. Alors, si vous connaissez de meilleures méthodes de surveillance ou si vous pouvez nous signaler une insuffisance dans les méthodes statistiques que nous utilisons, comme d'ailleurs nos collègues de l'ACIA et d'ailleurs, pour étudier le problème, nous serions heureux de les apprendre et d'en tenir compte dans nos programmes.

M. Inky Mark: Pour dire peut-être les choses de façon plus brutale, combien la province dépense-t-elle pour les activités de surveillance des cervidés et des wapitis?

M. Jack Dubois: Elle dépensera 280 000 dollars cette année.

M. Inky Mark: Je vous remercie.

M. Ken Rebizant (gestionnaire du gros gibier, Conservation Manitoba): Je voudrais compléter cette réponse. On nous a donné le nombre d'animaux, les cibles en matière d'échantillonnage qu'il nous faut pour les cerfs de Virginie. Nous avons remanié notre programme de surveillance et nous avons essayé d'arriver au nombre de cerfs de Virginie qui avaient été jugés nécessaires et donc ciblés, mais nous avons également amélioré la qualité des prélèvements. Grâce au concours des chasseurs, nous avons pu dépasser nos objectifs l'an dernier, à la fois pour le mont Duck et pour le Mont-Riding, et je pense que nous avons fait beaucoup de progrès dans le cadre de notre programme de surveillance.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: Merci, monsieur le président.

Depuis ce matin, on entend des témoignages fort intéressants et pertinents. On a entendu les témoignages de producteurs agricoles: Mme Green, M. Finney, Mme Kaastra et M. Wade. Les producteurs de bovins ont également témoigné. Ces témoignages m'ont le plus touché parce que finalement, c'est vous qui devez payer la note. De plus, il s'agit à mon avis de témoignages venant des personnes le plus expertes en la matière. Vous êtes sur le terrain, vous savez exactement ce qui se passe, vous vivez tous ces problèmes. C'est pourquoi je trouve très important que le comité écoute bien attentivement ce que vous avez à dire.

Depuis ce matin, j'ai entendu que les indemnisations ne sont pas adéquates et je suis tout à fait d'accord là-dessus. Je ne peux parler au nom de mes collègues. Je sais qu'en avril 2003 — je n'étais pas là —, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a publié un rapport dans lequel il y avait une recommandation très claire à ce sujet, et elle n'a pas été retenue par le gouvernement. C'est donc dire que le comité vous a entendus. Nous vous entendons encore ce matin.

Est-ce que vous nous donnez le mandat de revenir à la charge auprès du gouvernement, notamment pour qu'il modifie la Loi sur la santé des animaux de façon à ce qu'il y ait enfin des indemnités justes et équitables?

On a dit tout à l'heure que l'ACIA partageait la responsabilité. Là où je ne suis pas d'accord, c'est qu'elle est déjà partagée par vous en raison de tous les efforts que vous consacrez, de tout le travail que vous faites et de tous les sacrifices que vous consentez. Si en plus il vous faut piger dans vos poches pour partager la responsabilité, cela me pose un problème.

Si vous nous donnez le mandat de revenir à la charge auprès du gouvernement, vous pouvez compter sur moi pour le faire. Toutefois, j'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

• (1410)

[Traduction]

Le président: Monsieur Wade.

[Français]

M. Jim Wade: Monsieur le président, j'aimerais répondre dans la langue de M. Bellavance.

Il y a deux choses à considérer principalement. Nous n'avons pas eu de réponse du tout de la part de l'ACIA concernant l'indemnisation pour les animaux exceptionnels ni sur la question de la perte de revenu du lait. Ce sont deux choses. À ce jour, le président de l'ACIA ne nous a fait part de rien, et nous avons besoin de votre aide. La porte est directement ouverte.

[Traduction]

Le président: Madame Green.

Mme Betty Green: Je voudrais moi aussi ajouter quelque chose. Nous travaillons sur ce dossier. Personnellement, j'y travaille depuis plus de six ans en essayant de faire en sorte de faire bien comprendre l'impact que cela a sur les éleveurs. Même si tout le monde semble bien comprendre que cela coûte énormément pour les éleveurs, nous avons eu bien du mal à trouver quelqu'un qui soit prêt à offrir une solution en mettant un peu d'argent sur la table. L'ACIA nous dit que ce n'est pas de son ressort, et je veux bien la croire, mais peut-être les choses devraient-elles un peu changer — à moins qu'il faille qu'un autre ministère, au fédéral comme au provincial, prenne faits et causes.

Les éleveurs eux-mêmes sont en train d'étudier comment nous pourrions intervenir dans cette indemnisation des éleveurs qui vont devoir faire face au problème pendant bien longtemps encore, pas uniquement jusqu'à ce que la tuberculose ait disparu, et c'est précisément en cela que la situation est bien différente de toutes les autres. En temps normal, s'il s'agit d'un troupeau infecté, le troupeau est éliminé, et les troupeaux des autres producteurs avoisinant l'exploitation en question sont également testés, et c'est ce qui se fait, mais ici, cela se répète une année sur l'autre. Je pense donc que nous devrions tous intervenir auprès de nos agences ou de nos ministères respectifs pour réclamer de l'aide pour les éleveurs, parce que ce sont eux qui font surtout les frais de la chose.

Le président: Il faut le reconnaître à l'ACIA et au gouvernement que la législation sur la santé des animaux ne prévoit aucune indemnisation dans les cas dont vous parlez. Il faut en effet que la loi change à cet égard. Et pour que la loi change, au lieu de rejeter le blâme sur l'ACIA — voire sur le gouvernement, finalement — c'est notre comité qui est mandaté pour circonscrire ces changements, les signaler au ministre et faire changer la loi. Il n'y a que de cette façon

que les choses pourront se faire. Mais les agences en question ne font pas fi de leurs responsabilités.

Cela, c'était pour la gouverne des personnes présentes à la table.

Mme Betty Green: Je voulais simplement répéter que nous le savons déjà fort bien.

Le président: Monsieur Wade, je ne défalque pas cela de votre temps d'intervention, c'était simplement pour préciser les choses afin que nous comprenions tous ce dont il s'agit.

M. Jim Wade: Une dernière chose à ajouter, monsieur le président, en l'occurrence que l'ancien président de l'Agence avait effectivement déjà mis en branle un réexamen complet de la Loi sur la santé des animaux et des formules d'indemnisation qu'elle prévoit pour toutes les espèces. Il l'avait fait suite à l'épidémie de peste aviaire de l'an dernier et de plusieurs autres choses aussi dont on avait eu vent.

Le problème est que les choses évoluent extrêmement lentement. Cela fait six mois que nous n'avons rien entendu. Il faut que quelqu'un aille aux barricades pour nous dans ce dossier, de sorte que nous sachions ce qui se passe et où en sont les choses.

• (1415)

Le président: Poursuivez, monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: Je pense que nous allons continuer notre travail. Nous allons vous appuyer en ce sens. On n'a pas besoin de réinventer la roue, puisqu'il y avait déjà une recommandation claire qui semblait très équitable. Encore une fois, nous devrions l'avancer de nouveau pour que le gouvernement bouge.

Ne trouvez-vous pas ironique que, dans le cas de la crise de la vache folle, on ait refusé de régionaliser en zone sanitaire ce qui se passait en Alberta, alors que depuis ce matin, j'entends des témoignages à l'effet que vous vivez une situation qui est tout à fait régionalisée, c'est-à-dire que vous êtes les seuls à en subir les conséquences?

Je ne dis pas que nous ne devons pas être solidaires des producteurs agricoles comme ceux de l'Alberta qui ont subi des problèmes attribuables à la crise de la vache folle. Au contraire, nous devons les appuyer, les aider et les soutenir. Cependant, tout le Canada a été affecté par la crise de la vache folle, et j'en ai entendu parler énormément au Québec parce que j'ai travaillé à ce dossier. Dans le cas particulier de la tuberculose, c'est chez vous que ça se passe, et cela s'arrête là.

Comment expliquer que le gouvernement agisse d'une façon dans le cas de la tuberculose, et d'une autre façon pour la crise de la vache folle?

[Traduction]

Mme Betty Green: Il faudrait peut-être laisser cela aux bons soins de l'Agence, mais il n'en demeure pas moins que ce qu'on nous a expliqué c'est que, c'est clair, il s'agit de deux maladies complètement différentes. Dans le cas de l'ESB, étant donné la longueur de la période d'incubation — qui peut atteindre dix ans — et les déplacements du bétail... Il est extrêmement difficile d'isoler les spécimens qui pourraient avoir été infectés, et c'est pour cette raison que le zonage a été jugé inadéquat dans le cas de l'ESB, alors que dans ce cas-ci, nous semblons pouvoir isoler la maladie dans la zone d'éradication, comme nous l'avons fait ici.

Le président: Votre temps d'intervention est terminé, mais pour votre gouverne, le comité permanent a pris sur lui de rencontrer dans les meilleurs délais le nouveau président de l'Agence — d'ailleurs c'est inscrit à notre programme pour avant Noël — de sorte que nous allons nous saisir de cela.

Nous passons maintenant à Mme Ur.

Mme Rose-Marie Ur: Je voudrais à mon tour remercier tous ceux qui sont venus nous parler cet après-midi.

J'aurais une ou deux petites questions. Madame Kaastra, votre association, cette association pour les parcs, fait-elle partie de l'association élargie, le comité de liaison régional pour le Mont-Riding? Pourquoi votre groupe est-il différent?

Mme Renske Kaastra: Pas du tout. Nous sommes un regroupement d'éleveurs de vaches laitières ayant découvert au tout début, lorsqu'on nous a mis dans cette zone, que nous n'étions ni très bien représentés, ni très bien défendus, de sorte que nous avons commencé à organiser nous-mêmes des réunions, que nous avons commencé à faire des interventions. Nous travaillons de concert avec l'Association des éleveurs bovins du Manitoba. Nous avons conduit notre propre sondage afin de découvrir ce que ces tests coûtaient vraiment aux éleveurs, et depuis lors, nous travaillons conjointement avec l'AEBM dans ce dossier.

Il y a effectivement des éleveurs qui se sont rendus compte qu'on les avait laissés dans le noir et qui ont donc voulu créer leur propre groupe.

Mme Rose-Marie Ur: Y a-t-il d'autres groupes du même genre ou êtes-vous les seuls...

Mme Renske Kaastra: Nous avons également des représentants au comité des parties prenantes, et nous y intervenons.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Monsieur Dubois, vous nous avez dit que la cause de tout cela était l'industrie de l'élevage et non pas les animaux sauvages, et je voudrais donc vous demander des éclaircissements à ce sujet. C'est ce que vous avez dit, or dans votre texte...

M. Jack Dubois: Excusez-moi, me permettriez-vous de rectifier? Je n'ai pas parlé de cause. Ce que j'ai dit, en ce qui concerne les impacts, c'est que la tuberculose bovine n'a pas un impact à long terme sur les populations fauniques. Ce n'est pas un problème à long terme pour la faune en tant que tel. Cela va finir par disparaître. Cela ne touche en rien la pérennité des populations fauniques.

Par conséquent, ce qui préoccupe surtout le gouvernement du Manitoba, c'est l'impact sur l'industrie de l'élevage. C'est cela que j'avais dit.

Mme Rose-Marie Ur: Très bien, mais je m'interrogeais à ce sujet parce que cela ne correspondait pas du tout à ce que nous avait dit l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, et lorsque vous aviez dit cela, j'avais vu plusieurs personnes sourciller.

Par ailleurs, avec le Manitoba...

• (1420)

Le président: Je pense que M. Rebizant voudrait répondre à la question.

M. Ken Rebizant: Me permettriez-vous un mot à ce sujet? Si effectivement l'impact sur l'industrie de l'élevage n'était pas aussi important qu'il ne l'est, nous ne mobiliserions pas autant de ressources dans ce dossier. Je pense que cela répond mieux à votre question. C'est parce que nous nous rendons compte du fait qu'il y a un impact sur les éleveurs de bétail de cette région que nous

mobilisons énormément de ressources pour essayer d'éradiquer ou, à tout le moins, de mitiger la maladie.

Mme Rose-Marie Ur: À supposer que vous apportiez une contribution financière x , pour les clôtures, s'agit-il de frais partagés moitié-moitié entre le fédéral et le provincial?

M. Ken Rebizant: Non, pas tout à fait.

Mme Rose-Marie Ur: Quel est alors en gros le pourcentage pour chacun?

M. Ken Rebizant: Je crois que pour cette année, nous avons en tout de quoi ériger 30 clôtures.

Mme Rose-Marie Ur: Oui, j'ai bien compris, mais quel est le pourcentage?

M. Ken Rebizant: J'y arrive. Sur ces 30 clôtures, 15 sont financées par le gouvernement fédéral et 15 par le gouvernement provincial, coûts que nous ne partageons pas tout à fait également avec nos homologues d'Agriculture et Alimentation Manitoba. Cette année, nous y mettons environ 30 000 \$.

Mme Rose-Marie Ur: Bien.

Vous aviez dit que vous améliorerez la loi concernant l'appâtage illégal. Quelle est aujourd'hui la sanction : les amendes, le montant des amendes?

M. Jack Dubois: Je ne suis pas certain. L'implication de la loi ne relève pas de ma responsabilité. Nous nous occupons de politique et de législation. Je ne connais donc pas tous les détails concernant les amendes et sanctions, sauf qu'elles existent et que nous les appliquons plus rigoureusement. En fait, dans le budget du programme, nous avons prévu une augmentation des patrouilles de surveillance afin de renforcer l'exécution de la loi.

Mme Rose-Marie Ur: Peut-être que vous pourrez nous communiquer ultérieurement ce renseignement. Ce pourrait être utile.

M. Jack Dubois: Certainement.

Mme Rose-Marie Ur: Ce matin, également, nous avons entendu Maria Koller-Jones parler des tests sanguins et elle n'a pas dit tout à fait la même chose que vous, monsieur Wade. Quelle est la différence? Elle a fait l'éloge...

L'Association des éleveurs de bétail du Manitoba avait indiqué que l'on avait retiré 80 têtes de bétail suite à ce test et qu'il n'avait révélé aucun cas de culture de tuberculose bovine. Comment se fait-il qu'il y ait un vétérinaire qui dise que ça fonctionne très bien d'un côté et que de l'autre côté, un groupe d'éleveurs disent autre chose? Pouvez-vous l'expliquer?

M. Jim Wade: Je crois que nous disons dans notre déclaration que c'est un test très sensible. Il ne s'agit pas de surveillance, mais d'éradication. Le programme d'éradication choisi par Mme Maria Koller-Jones est excellent du point de vue scientifique, c'est certain, mais il s'agit d'un test ultra sensible. Il donne beaucoup de faux positifs, ce qui fait, comme l'ont dit les éleveurs et comme nous l'avons constaté nous-mêmes dans la production laitière, que l'on abat du bétail parfaitement sain, ne présentant aucune tuberculose active, aucune trace de tuberculose autre que ce qui est apparu au Bovigam.

Dans un programme d'éradication, on détruit des animaux précieux et c'est là la grosse différence par rapport à un programme de surveillance.

Mme Rose-Marie Ur: Puis-je poser une question qui sort un peu du sujet?

Qu'arrive-t-il à un animal qui n'est pas positif une fois qu'il a été abattu? Est-il incinéré comme tout le reste?

M. Jim Wade: Non, la viande va à la consommation humaine et c'est une autre indication que ce programme est bizarre. Les éleveurs ne comprennent vraiment pas. Leur animal est détruit et, d'accord, ils sont indemnisés et c'est bien, mais on utilise cette viande.

Mme Rose-Marie Ur: C'est intéressant.

Savez-vous ou pouvez-vous imaginer pourquoi on a recours à ce test que dans la région du Parc national du Mont-Riding?

M. Jim Wade: La zone d'éradication du Mont-Riding est une zone d'éradication. On ne retrouve cela nulle part ailleurs au Canada, mais les éleveurs ne sont pas indemnisés autrement qu'on le fait ailleurs au Canada. C'est cela le problème.

En outre, il y a la fréquence et l'approfondissement des tests. Les éleveurs doivent regrouper leur bétail constamment durant l'année. Tout ce travail supplémentaire n'est reconnu par personne.

• (1425)

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Le président: Votre temps est écoulé.

Il y a un peu de confusion ici. L'objectif ultime de tous ces programmes est l'éradication. Du moins, c'est ce que je crois. C'est cela que l'on vise. Mais, pour cela, il faut surveiller la situation. Vous avez essayé de faire la distinction entre les deux et je ne pense pas que ce soit possible. Peut-être pourriez-vous y réfléchir et répondre un peu plus tard.

Nous allons passer maintenant à M. Bezan.

M. James Bezan: Tout d'abord, monsieur le président, j'aimerais que l'on précise toute cette question d'indemnisation et pourquoi on s'est aperçu de cela. Notre comité s'efforce de faire élargir les mesures d'indemnisation prévues dans la Loi sur l'hygiène vétérinaire en reconnaissant les efforts déployés par les éleveurs pour présenter leurs troupeaux et les coûts supplémentaires que cela représente. Le comité a fait une recommandation au ministre de l'Agriculture en 2003 visant à modifier cette loi et cela n'a pas été fait. Il ne faudrait pas oublier que c'est le ministre qui est responsable et qui ne l'a pas fait. C'est à ce niveau que doivent avoir lieu ces discussions.

Je sais que le test Bovigam devient un irritant de plus en plus sérieux pour les éleveurs, surtout quand on voit tous les faux positifs qu'il donne. Cela relève de l'ACIA. Son président a tout loisir de décider des protocoles de tests et des techniques auxquels recourt l'Agence. Vous dites que les éleveurs estiment que les informations que fournit l'ACIA quant aux raisons justifiant le recours au Bovigam et le nombre excessif de faux positifs sont insuffisantes?

M. Bill Finney: Non, nous ne nous plaignons pas de cela. Nous avons été informés par l'ACIA. Ce que nous disons, c'est que les éleveurs eux-mêmes ne sont pas bien informés.

J'oublie la deuxième partie de votre question.

M. James Bezan: Ce nombre élevé de faux positifs est-il en général jugé acceptable? Ou serait-il préférable, comme le suggérait Jim, de revenir au test cervical?

M. Bill Finney: Nous ne sommes pas des scientifiques et nous ne pouvons donc pas vous dire que le test sanguin Bovigam n'est pas utile. Il est possible qu'il permette un dépistage précoce. Ce que nous disons, c'est que les éleveurs ne sont pas indemnisés pour certains animaux très précieux ni pour tout le temps qu'ils consacrent à ce processus.

M. James Bezan: Autrement dit, si l'indemnisation était appropriée, cela ne poserait pas trop de problème.

M. Bill Finney: Ce serait moins grave.

Mme Betty Green: Permettez-moi d'ajouter que le Bovigam comporte en fait deux parties. L'année où on a lancé ce test, il était très sensible, raison pour laquelle il y a eu un nombre énorme de positifs. La deuxième année, le degré de sensibilité a été révisé. Nous l'avons demandé mais je ne sais pas si cela a joué un rôle. En tout cas, le degré de sensibilité nous semble beaucoup plus raisonnable maintenant. C'est à peu près la même chose qu'aux États-Unis et c'est ce que nous demandions, nous voulions un test d'une sensibilité acceptable sans qu'il donne un nombre énorme de positifs qui mèneraient à l'abattage des animaux.

M. James Bezan: Monsieur Dubois, j'aimerais revenir sur ce que vous disiez à propos du fait qu'il s'agissait davantage d'un problème concernant les animaux d'élevage que les animaux sauvages. Qui s'occupe des ongulés sauvages en dehors du parc?

M. Jack Dubois: Nous, en vertu de la loi sur la faune du Manitoba.

M. James Bezan: Et vous êtes donc responsables de la santé de ces ongulés?

M. Jack Dubois: De tous les aspects de leur histoire.

M. James Bezan: Nous avons ce point chaud d'activité tuberculeuse au Manitoba autour du parc national du Mont-Riding et les ongulés entrent dans les zones d'élevage. La maladie continue à se propager et je dirais que son vecteur se trouve, ou son réservoir se trouve dans la harde sauvage plutôt que dans l'élevage. Aussi, les gardiens de ces animaux sont responsables de régler le problème.

Il s'agit non seulement de la harde du Mont-Riding, mais également de la harde du mont Duck. Il y a une migration des animaux entre les deux ainsi que vers Spruce Woods, au sud. Il faut se préoccuper également de cette harde. Il y a une harde énorme de wapitis actuellement sur des terres privées dans tout d'Entre-les-Lacs. Prenez-vous des mesures quelconques pour vous assurer que ces hardes sont saines?

• (1430)

M. Jack Dubois: Non, nous ne surveillons pas ces hardes pour le moment.

M. James Bezan: Même avec l'échantillonnage des chasseurs, ou autres, il n'y a pas eu de demande?

M. Jack Dubois: Non.

M. James Bezan: Je sais que comme éleveur, je serais beaucoup plus rassuré si l'on élargissait ce programme. Il n'en n'est pas question?

M. Jack Dubois: Pas pour le moment. Nous avons déjà du mal à trouver les ressources nécessaires pour intervenir là où existe déjà la maladie sans lancer un programme de surveillance provincial dans des secteurs où la maladie n'existe pas. Quelle que soit l'administration, les ressources sont limitées. Nous préférons les utiliser pour lutter contre la crise que nous connaissons plutôt que pour aller chercher d'autres crises ailleurs.

Le président: Monsieur Rebizant.

M. Ken Rebizant: J'aimerais ajouter quelque chose. Du fait de la tuberculose bovine dans la région du Mont-Riding, on parle maintenant beaucoup de maladies dans les hardes sauvages. Le grand public et les chasseurs sont certainement maintenant beaucoup plus confiants de l'existence de maladies. Je ne serais pas étonné que des chasseurs d'Entre-les-Lacs qui verraient quelque chose d'inhabituel sur un animal particulier qu'ils ont tué viendraient le signaler directement aux agents de conservation et qu'ainsi nous pourrions en être avertis beaucoup plus rapidement.

Nous avons publié un document sur la tuberculose bovine que nous distribuons aux chasseurs. Il figure dans le guide de chasse qui est distribué à tous les chasseurs. Il indique ce que peuvent faire les chasseurs pour contribuer au programme d'éradication. Je pense pouvoir dire que la population est maintenant mieux sensibilisée, que les chasseurs sont plus au courant des maladies en général. Si la maladie était fréquente dans l'une de ces hardes, soit à Entre-les-Lacs soit à Spruce Woods, nous le saurions.

M. James Bezan: Pour ce qui est de l'éleveur, on parle de l'ensemble du programme et de la présentation des animaux. Quel genre de relation y a-t-il entre ceux qui effectuent les tests, qui sont des fonctionnaires, et les éleveurs... personne n'en a vraiment parlé? Les éleveurs coopèrent-ils bien avec les inspecteurs? Les inspecteurs font-ils preuve de professionnalisme face aux éleveurs? Font-ils les tests à temps avant que le bétail doit être mis sur le marché? Pouvez-vous nous dire quelque chose à ce sujet?

Mme Renske Kaastra: Jusqu'ici, cela dépend de la façon dont l'éleveur voit les choses. Il y a certains cas où ils ont carrément refusés jusqu'à ce qu'on les menace de poursuites, etc. En fin de compte, il faut se soumettre au test.

Personnellement, quand nos troupeaux ont été testés, nous avons pas mal de bétail et c'est seulement mon mari et moi, ils sont venus à quatre, ce qui est très bien. Cela ne pose pas de problème, à condition d'avoir les installations voulues. Habituellement, il n'est pas obligatoire de passer tout le troupeau d'un coup; on s'y prend à plusieurs reprises. Évidemment, il faut tester à nouveau tout le troupeau en 48 heures. Donc, personnellement, nos relations avec ces gens-là, qui sont souvent des jeunes voisins que l'on a formés pour ce faire, sont excellentes. Je ne peux pas me plaindre.

• (1435)

Le président: Monsieur Finney, vous aviez quelque chose à dire.

M. Bill Finney: Oui. Je n'ai pas entendu de plainte de la part du personnel qui se déplace. Les producteurs sont contents d'eux. Le personnel, quant à lui, est favorable à certains de ces changements, tels que la couverture des avortements et des blessures et le remboursement du temps des producteurs. Ils m'ont dit que cela faciliterait de beaucoup leur travail.

Je ne crois pas que ce soit le personnel sur le terrain qui cause problème. C'est plutôt la façon dont la situation est gérée hiérarchiquement.

Le président: Madame Green.

Mme Betty Green: Je suis d'accord. Le personnel de l'ACIA nous a exprimé l'appréciation du soutien qu'ils reçoivent de la part des producteurs. Et vous-mêmes l'avez entendu ce matin.

Nous avons la même réaction des producteurs: ils apprécient les informations qu'ils reçoivent et la flexibilité du calendrier des tests. Avec une réserve, cependant, c'est qu'ils ne comprennent pas toujours les répercussions, avant de commencer à faire les tests. Parfois, même s'ils en sont déjà informés, ils nous appellent pour nous demander les répercussions des tests, ou nous poser des questions sur la quarantaine, etc. Nous avons encouragé l'ACIA à publier des fiches d'information sous forme de question réponse, à distribuer avant que le personnel de l'ACIA se déplace et pendant le test lui-même.

Le président: Madame Ur.

Mme Rose-Marie Ur: J'ai une question pour Mme Kaastra. Dans votre exposé, vous parlez d'une discussion sur le fait que peut-être il devrait y avoir moins de troupeaux dans les endroits à risque. J'ai trouvé cela intéressant. Combien de temps a duré cette discussion?

Mme Renske Kaastra: Pas très longue. J'essaie de lancer cette discussion pour que le gouvernement puisse faciliter le changement. La raison pour laquelle nous avons tous ces problèmes, c'est que nous avons de plus en plus de bêtes pour maintenir notre niveau de vie et couvrir nos dépenses. Quand nous sommes arrivés au Canada en 1979, vous vous débrouilliez très bien avec 80 vaches. Maintenant il vous en faudrait 200. Cela ne suffit pas, mais ce serait ridicule de passer à 300, vous vous tueriez au travail.

S'il y a toujours une source d'infection parmi les animaux sauvages, nous pourrions peut-être diminuer les risques d'infection en envoyant moins de vaches, par exemple, dans la vallée Brookdale. Mettez sur pied un programme pour les producteurs qui veulent bien y participer et essayer quelque chose d'autre. Il existe bien des programmes de gestion de terrain boisé, etc. C'est quelque chose qui pourrait marcher à long terme, mais nous n'avons pas suffisamment d'argent à y investir pour que le changement en vaille la peine, bien que ce soit possible.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Le président: Il ne nous reste presque plus de temps, mais, monsieur Mark, posez votre question.

Mais avant cela, on a mentionné ce matin le chiffre de 15 \$ par animal. Est-ce un chiffre raisonnable, si l'on parle de l'effort et du coût du test d'un animal? Il y a d'autres faux frais, je suppose, mais pour un programme permettant de tester un animal sur une ferme, est-ce que 15 \$ est un chiffre raisonnable? Nous ne voulons pas un chiffre coulé dans le béton, mais nous voulons avoir une petite idée de ce dont vous parlez.

M. Bill Finney: Ce sont les résolutions de nos membres qui déterminent notre politique. Lors de l'assemblée générale de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba en 2004, nous avons pris la résolution que les producteurs participant au test de la tuberculose soient payés 5 \$ par tête et par manipulation par l'ACIA. Pour la tuberculose, c'est 10 \$, parce que vous devez passer deux fois par la chute. Ces mesures ont été adoptées à l'unanimité lors de notre assemblée générale.

Le président: Par ailleurs, sur l'indemnisation pour la perte d'animaux de grande valeur, si nous adoptons cette solution, comment entrevoyez-vous un tel programme?

Oui, madame Green.

Mme Betty Green: Nous en avons beaucoup discuté. Il est certain qu'il y a des animaux pur sang et d'exception dont il faut tenir compte. Dans la plupart des cas, des documents attestent la valeur de l'animal. Nous estimons que les renseignements pourraient être fournis avant les tests pour qu'ils soient consignés au dossier que l'animal en question a telle ou telle valeur si jamais il fallait l'abattre.

•(1440)

Le président: Quelqu'un a évoqué ce matin le chiffre d'un million de dollars. Vous savez bien que cela n'arrivera pas. Maintenant, si quelqu'un a payé un animal un million de dollars, est-ce la responsabilité du gouvernement de s'assurer...? Il vous serait impossible d'assurer cet animal pour un million de dollars.

Je donne ce chiffre en exemple parce qu'on l'a cité ce matin.

Mme Betty Green: C'est vrai, et c'est un cas exceptionnel. Dans la plupart des cas, l'animal peut être assuré pour sa valeur et nous estimons que c'est le montant de l'indemnisation qui devrait être versé à l'agriculteur. Je dois dire par ailleurs que nous en avons discuté avec l'ACIA qui s'est montrée conciliante en reconnaissant que s'il faut abattre un animal exceptionnel, il peut être possible de conserver cet animal en quarantaine pendant un certain temps afin de pouvoir en prélever la semence ou l'utiliser comme reproducteur pendant un certain temps pour atténuer la perte.

Le président: Allez-y, monsieur Wade.

M. Jim Wade: Merci, monsieur le président.

Nous avons eu des discussions semblables avec Mme Koller-Jones. En fait, il y a à peu près un an, nous avons eu une discussion semblable avec un groupe d'une vingtaine de vétérinaires supervisés par Mme Koller-Jones. Essentiellement, il en est ressorti un certain nombre de principes dont elle devait tenir compte dans tout programme portant sur les animaux d'exception. Nous en avons déjà fait part à l'ACIA et c'est l'un des dossiers que l'on a pas encore réglés.

Il y a par ailleurs un autre problème qui touche les producteurs laitiers, monsieur le président. À chaque fois qu'on retire un animal du cycle de production pour les tests, la production baisse. Il est important de signaler que la production baisse sensiblement. Nous estimons, en nous fondant sur notre expérience dans ce secteur et ailleurs au Manitoba, que la production mensuelle d'une exploitation laitière qui doit subir un double test de ce genre baisse de 5 p. 100 à 7 p. 100 pour le mois. En cette époque de marge bénéficiaire très mince, monsieur le président, cela veut dire que les bénéficiaires s'évanouissent pour le mois en question.

Le problème du revenu des producteurs laitiers doit être abordé, disons plutôt réglé, différemment en invoquant la loi sur la santé des animaux. Il incombe à l'ACIA de modifier ou de rajuster cette loi au besoin, et peut-être pourrions-nous l'obtenir si nous resserrons encore davantage nos pressions. Mais en ce qui nous concerne, nous avons

déjà mis sur la table les principes à respecter pour les animaux d'exception.

M. Inky Mark: J'ai une dernière question qui s'adresse à Conservation Manitoba. La question porte sur les cerfs, qui sont un gibier de prédilection pour les chasseurs et qui sont très nombreux dans la province. Nous savons que la tuberculose est présente dans cette espèce, et cela relève essentiellement de la province. Quels sont vos plans pour remédier au problème de la TB chez le cerf de Virginie?

M. Ken Rebizant: Pour l'essentiel, nous prévoyons poursuivre notre programme actuel de contrôle. En fait, le programme que nous avons lancé l'année dernière est un programme renforcé de contrôle et de surveillance. Sur les 1 000 échantillons complets que nous avons prélevés — je crois qu'un peu plus de 300 viennent de la région du mont Mountain et 660 de la région du Mont-Riding — seulement deux ont été positifs pour la TB. En fait, les deux animaux en question venaient du secteur de forte densité de TB, pour ainsi dire, dans la vallée Birdtail et aux alentours, et à mon point de vue, cela illustre vraiment le fait que la maladie n'est pas très répandue parmi les cerfs de Virginie. C'était l'une de nos craintes dès le début, et les faits montrent que ce n'est pas le cas.

Nous prévoyons continuer d'exercer ce même niveau de surveillance et nous verrons bien ce que cela nous apportera cette année. Si cela confirme ce que nous avons déjà appris, alors je pense que ce sera un soulagement. Ce sera une nouvelle preuve que le cerf de Virginie peut à l'occasion être infecté, mais que cette espèce ne constitue nullement un réservoir de la maladie.

•(1445)

Le président: Merci beaucoup d'être venus et de nous avoir fait part de vos connaissances, de votre expertise et de vos suggestions.

Nous allons maintenant faire une brève pause et nous reprendrons la séance à 15 heures.

•(1445)

_____ (Pause) _____

•(1503)

Le président: Nous reprenons notre séance de cet après-midi et nous accueillons maintenant notre quatrième groupe, composé de M. Carl Wall, directeur général de Manitoba Lodges and Outfitters Association; et Glen Campbell, vice-président de la Riding Mountain Landowners Association. Ce dernier a laissé sa guitare chez lui, à ce qu'il a dit, et nous l'entendrons donc aujourd'hui nous chanter une toute autre chanson.

Monsieur Wall, je crois que vous êtes le premier sur ma liste.

M. Carl Wall (directeur exécutif, Manitoba Lodges and Outfitters Association): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie le comité de donner aux membres de notre association, la Manitoba Lodges and Outfitters Association, l'occasion d'exprimer nos préoccupations et nos réflexions au sujet de cette importante question.

Notre association représente les gîtes et les pourvoiries de la province faisant partie de l'industrie touristique liée aux ressources, notamment les secteurs de la chasse, de la pêche et de l'écotourisme; nous collaborons avec des organismes gouvernementaux et autres, qui s'intéressent à cette industrie. Au Manitoba, l'industrie touristique liée aux ressources contribue de façon non négligeable à l'économie de la province et à l'emploi. Elle attire des visiteurs de l'extérieur du Manitoba qui dépensent des millions de dollars dans la province; ainsi, les entreprises locales profitent des retombées d'une industrie touristique prospère et dynamique qui procure chaque année un emploi à beaucoup de Manitobains vivant en milieu rural.

Les exploitants autorisés offrent un vaste éventail de services à ceux qui apprécient les riches ressources du Manitoba et la chasse est une importante partie de cette industrie, particulièrement dans les zones rurales. Les exploitants d'entreprises touristiques jouent depuis longtemps un rôle important dans la gestion des ressources du Manitoba. Il est important pour l'industrie que les ressources soient gérées de façon durable, de manière à générer des bénéfices annuels qui permettent de soutenir l'exploitation de ces ressources par les résidents et les non résidents de la province. Les exploitants et leurs clients sont non seulement les utilisateurs mais aussi les gardiens de ces ressources et ils collaborent avec les responsables de la gestion des ressources fauniques du Manitoba.

Il est donc important que les problèmes graves, comme celui dont nous discutons aujourd'hui, soient traités de façon non seulement à régler le problème mais aussi à assurer la viabilité de la ressource à long terme et, partant, la survie de notre industrie. La gestion des ressources doit absolument reposer sur des données scientifiques solides; il faut recueillir et analyser les données avant d'apporter des changements importants à la politique ou aux méthodes de gestion.

Notre association appuie le programme de surveillance et les méthodes de gestion mises en place pour déterminer la prévalence de la tuberculose bovine dans les troupeaux de wapitis sauvages et de cerfs de Virginie dans la région du Mont-Riding et ailleurs dans la province. Les exploitants fournissent des échantillons pour faciliter l'application du programme — et notre association les a tous encouragés à y participer — et estime, à la lumière des résultats de cette surveillance, qu'il n'y a pas lieu pour l'instant d'apporter des changements importants aux méthodes de gestion.

Cependant, nous comprenons les préoccupations exprimées par les agriculteurs. Beaucoup de nos membres s'adonnent également à l'agriculture et, pour cette raison, parmi d'autres, nous continuerons à appuyer le travail de surveillance de la direction générale de Manitoba Conservation et nous continuerons à collaborer avec elle et avec d'autres organismes afin de veiller aux intérêts de tous. Une gestion prudente de nos ressources est indispensable. En l'absence de données scientifiques les justifiant, des approches extrêmes comme la réduction massive des cheptels de wapitis ou de cerfs ne serviraient pas les intérêts de tous les groupes touchés. Ce serait un recul sans précédent dans la gestion des ressources fauniques au Manitoba.

Notre association continuera à appuyer les mesures permettant de surveiller l'évolution de la situation et à soutenir Manitoba Conservation et le groupe de travail dans leurs efforts visant à remédier à ce grave problème. Nous reconnaissons leur expertise dans ce domaine. Leurs employés sont très qualifiés et tiennent à assurer une gestion durable des ressources en se fondant sur de solides principes scientifiques. Nous souscrivons aux décisions qu'elles ont prises jusqu'à maintenant.

Merci de votre attention.

● (1505)

Le président: Merci, monsieur Wall.

Monsieur Campbell.

M. Glen Campbell (vice-président, Riding Mountain Landowners Association): Mesdames et messieurs, bonjour. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous au nom de l'Association des propriétaires fonciers du Mont-Riding.

Notre association regroupe les propriétaires fonciers de la municipalité rurale de Park (South). Nous sommes depuis longtemps très inquiets de la persistance de la tuberculose chez les wapitis du parc national Riding Mountain.

Cette maladie est une menace constante non seulement pour la santé du cheptel de wapitis mais aussi pour d'autres animaux sauvages et pour le bétail à proximité du parc. Nous sommes exposés à cette menace depuis des années et il faut absolument prendre des mesures pour éradiquer cette maladie. J'entends par là que l'incidence de tuberculose chez les animaux sauvages ne doit pas être supérieure à celle que l'on observe dans le bétail au Canada.

Parcs Canada protège sciemment un troupeau de wapitis infecté par la tuberculose qui continue de menacer l'intégrité écologique du parc et le gagne-pain des éleveurs avoisinants.

Les responsables de Parcs Canada ont commencé à étudier le problème et ont mis en oeuvre certains programmes pour endiguer la propagation de la tuberculose. Cependant, ils n'ont pas fait l'essentiel. Ils n'ont pas lancé de programme d'éradication de la maladie. Ce n'est pas en surveillant la maladie qu'on réussira à l'éradiquer. Ce n'est pas en installant des clôtures non plus. Ce n'est pas non plus en réduisant la population des wapitis, comme en témoigne la fréquence de la tuberculose chez les bisons du parc national Wood Buffalo. On ne réussira pas à éradiquer la maladie en attendant qu'elle disparaisse d'elle-même, comme l'ont démontré les études réalisées sur le buffle d'Afrique au parc national Kruger. Loin de disparaître, la tuberculose s'est propagée aux carnivores qui sont les prédateurs du buffle.

On n'en a peut-être pas beaucoup parlé, mais on a trouvé deux carcasses de loups communs atteints de tuberculose dans le parc national du Mont-Riding. Il a fallu abattre le troupeau de bisons originaire du parc national du Mont-Riding et le remplacer par un troupeau d'animaux non infectés provenant du parc national Elk Island après avoir essayé en vain de contenir la maladie.

Le 27 février 2003, M. Latourelle a déclaré devant votre comité que l'objectif de Parcs Canada était d'éradiquer la tuberculose le plus vite possible chez les animaux du parc national du Mont-Riding. Or, cela n'a pas été fait.

Nous, les éleveurs de bétail, avons enduré l'administration répétée de tests à nos animaux, des mises en quarantaine, l'abattage de troupeaux complets, des pertes financières et le stress psychologique. Mettez-vous à la place de l'éleveur qui doit attendre trois ou quatre mois après avoir reçu les premiers tests positifs pour la tuberculose pour savoir si son troupeau est infecté et devra être abattu, de même que tous les autres animaux de ferme qui pourraient avoir été exposés à la maladie.

Pour remédier à ce problème, l'Association des propriétaires fonciers du Mont-Riding a tracé un plan qui, à notre avis, pourrait permettre d'éradiquer la tuberculose chez les wapitis du parc national du Mont-Riding. L'Association des éleveurs de bétail du Manitoba de même que les municipalités rurales de Park et de Rosssburn ont adopté des résolutions souscrivant à ce plan.

Il s'agit du plan suivant. Il faut capturer les wapitis qui se trouvent du côté est du parc national du Mont-Riding. Il n'y a pas eu de cas de tuberculose du côté est du parc. Tous les animaux capturés doivent faire l'objet d'un test de dépistage de la tuberculose. S'il y a des animaux infectés, il faut abattre tout le groupe d'animaux.

Ensuite, les groupes d'animaux non infectés seront transférés à un centre protégé situé à l'extérieur du parc national du Mont-Riding. Ces groupes seront isolés et n'auront aucun contact avec d'autres groupes d'animaux, que ce soit par le biais de l'eau et des aliments. On réduira au minimum absolu les contacts des wapitis avec des êtres humains pour préserver leurs instincts naturels. L'ACIA surveillera les wapitis pour s'assurer qu'ils restent exempts de tuberculose.

Quand on aura recueilli un nombre suffisant d'animaux exempts de tuberculose, les wapitis qui se trouveront encore dans le parc national du Mont-Riding et aux alentours seront abattus de la façon la plus humaine possible et leur viande sera destinée à la consommation humaine si cela ne présente aucun danger.

Après un délai suffisant, que déterminera l'ACIA, les wapitis capturés seront réintroduits dans des endroits appropriés du parc national du Mont-Riding.

• (1510)

Ce plan permet de préserver le bagage génétique propre aux wapitis du parc national du Mont-Riding et garantit l'absence de tuberculose chez ces animaux. Nous vous prions d'user de votre pouvoir pour inciter Parcs Canada à adopter ce plan d'éradication de la tuberculose.

Le président: Monsieur Bezan.

M. James Bezan: Merci, messieurs, pour vos exposés.

Glen, vous préconisez l'application d'une politique de la terre brûlée semblable à celle que nous utilisons pour le bétail pour les wapitis du parc national du Mont-Riding, après avoir retiré un groupe de wapitis du parc pour les préserver. C'est bien cela?

M. Glen Campbell: Je ne parlerai pas de politique de la terre brûlée, mais c'est effectivement l'idée générale. On retire les wapitis non infectés, on s'assure qu'ils sont exempts de maladies, on élimine les troupeaux de wapitis infectés, puis on introduit de nouveau les wapitis non infectés provenant de mêmes troupeaux et ayant le même patrimoine génétique.

M. James Bezan: La tuberculose est une maladie très insidieuse. Par conséquent, quand elle apparaît dans un troupeau de bétail, nous devons appliquer un programme de désinfection et prendre toutes les autres mesures voulues à la ferme. Comme vous l'avez indiqué, on a trouvé les carcasses de deux loups communs atteints de tuberculose.

Comment pourrait-on désinfecter un territoire aussi grand que Mont-Riding? Je sais que le soleil stérilise le sol, mais cela prend bien du temps.

M. Glen Campbell: Dans une ferme, le bétail étant concentré sur une petite surface, le niveau d'infection est probablement très élevé. À notre avis, si on attend assez longtemps après avoir abattu les wapitis infectés qui circulaient sur un territoire étendu, on pourra réintroduire des animaux non infectés qui ne contracteront pas la maladie.

M. James Bezan: Comme vous le savez, des propositions semblables ont été mises de l'avant concernant le parc national Wood Buffalo, les bisons du parc national Yellowstone aux États-Unis et les populations de cerfs sauvages infectées au Michigan. Évidemment, les ministères responsables des ressources fauniques et les

associations axées sur la conservation refusent cette ligne de conduite.

Comment pourrions-nous convaincre ces organisations? Nous formons un comité du Parlement, mais il faut savoir que Parcs Canada et Environnement Canada ne relèvent pas de nous. Votre proposition devrait être relayée au Comité de l'environnement et au ministre de l'Environnement. J'imagine que les organismes de protection de la faune s'y opposeront farouchement.

Quels arguments invoqueriez-vous pour faire accepter cette idée? Ce n'est pas que je sois contre votre plan, mais vous aurez du mal à le faire accepter.

• (1515)

M. Glen Campbell: Peut-être bien au début, mais nous n'éliminons pas un troupeau de wapitis; nous en retirons une partie pendant une courte période pour ensuite réintroduire dans la région des animaux ayant le même bagage génétique. Je pense qu'un délai d'un an sera suffisant. Pourvu que les conditions atmosphériques et autres soient bonnes, le troupeau de wapitis pourra se multiplier. Je crois que les effectifs pourront se reconstituer en peu de temps, et en plus, ce sera un troupeau en parfaite santé.

Quand j'étais jeune, la population de wapitis était extrêmement nombreuse. D'après des estimations, elle aurait déjà atteint 10 000 animaux. Après quelques hivers rigoureux, elle a diminué, et il y a en ce moment un peu moins de 2 000 wapitis. Si on retirait 500 animaux, par exemple, leur nombre pourrait atteindre 2 000 en relativement peu de temps. De plus, étant donné que leurs conditions d'alimentation s'en trouveraient améliorées, le taux de survie des petits s'accroîtrait, si bien que le nombre d'animaux ne tarderait pas à atteindre 2 000.

M. James Bezan: Avez-vous présenté cette proposition directement à Parcs Canada?

M. Glen Campbell: Je crois que les responsables du ministère la connaissent.

M. James Bezan: Carl, vous avez présenté le point de vue des propriétaires de gîte et de pourvoirie et fait valoir la nécessité d'appuyer les décisions de gestion des troupeaux sauvages sur des données scientifiques. J'imagine que vous ne pensiez pas seulement aux troupeaux du parc mais aussi aux animaux qui se trouvent à l'extérieur du parc dans d'autres régions de la province.

Avez-vous eu des pourparlers avec d'autres organisations que Conservation Manitoba?

M. Carl Wall: Nous avons eu des échanges avec la Manitoba Wildlife Federation. Vous entendrez bientôt le président de cet organisme. La fédération représente essentiellement les chasseurs et les pêcheurs manitobains, tandis que nos membres offrent leurs services aux gens de l'extérieur de la province. Ils n'offrent pas leurs services aux chasseurs de wapitis, parce que cette chasse est réservée aux résidents du Manitoba, mais ils desservent les chasseurs de cerfs. Nous entretenons des contacts étroits avec l'Association des districts de Conservation Manitoba sur ce dossier et sur toute autre question touchant l'industrie.

M. James Bezan: Ce problème a-t-il nui aux affaires des pourvoirie par suite d'une publicité négative?

M. Carl Wall: Il ne fait aucun doute que cette question a rendu leurs activités de marketing plus difficiles. Les Américains ont eu vent du problème. Toutefois, tous les chasseurs de gros gibiers de l'extérieur du Canada doivent être accompagnés d'un guide. Les guides et les exploitants savent comment examiner les animaux éviscérés pour déterminer s'ils présentent des risques pour la santé. La sécurité est donc assurée, ce qui est également important pour l'industrie.

Le président: Il vous reste une minute.

M. James Bezan: Si on arrivait à éradiquer la maladie dans tout le troupeau, les pourvoires en profiteraient indubitablement.

M. Carl Wall: Toutes les personnes qui aiment notre faune, soit pour l'admirer, soit pour la chasser, profiteront d'un assainissement du troupeau. C'est incontestable.

Le président: Très bien.

Monsieur Bellavance, à vous la parole.

[Français]

M. André Bellavance: Merci, messieurs, pour vos témoignages.

Monsieur Wall, représentez-vous les pourvoyeurs du parc, ou d'un plus grand territoire encore?

[Traduction]

M. Carl Wall: Notre organisation représente les pourvoires de la province. Il n'y a pas de pourvoirie à l'intérieur même du parc, mais il y en a aux alentours. La clientèle de ces pourvoires chasse les animaux qui circulent à l'intérieur et à l'extérieur du parc; en l'occurrence, il s'agit essentiellement du cerf de Virginie.

•(1520)

[Français]

M. André Bellavance: J'imagine qu'il y a des retombées économiques fort importantes pour les pourvoyeurs, à cause des chasseurs qui sont intéressés aux cervidés. Depuis que le problème de la tuberculose s'est manifesté, avez-vous réussi à chiffrer — M. Bezan en a fait un peu mention tout à l'heure — les pertes économiques que vous avez subies à cause de cette maladie?

[Traduction]

M. Carl Wall: Non. Nos membres n'ont pas expressément mentionné cette question. Nous avons cependant constaté que nos membres doivent consacrer plus d'argent qu'auparavant à la publicité, redoubler leurs efforts de marketing, par exemple. Je ne crois pas que nos membres aient perdu des clients à cause de cela, mais ils doivent intensifier leurs efforts de promotion aux États-Unis.

[Français]

M. André Bellavance: Je suis heureux de ne pas l'avoir entendu de la part des témoins ce matin. Il y a sûrement quelqu'un quelque part qui a déjà pensé à éliminer les cervidés du parc pour éviter que la maladie ne se propage.

Avez-vous déjà entendu une telle hypothèse?

[Traduction]

M. Carl Wall: Oui, cette solution a évidemment déjà été invoquée. Avant de devenir directeur exécutif de la LMOA, j'ai travaillé pour Conservation Manitoba, dans le secteur des pêches, pendant 30 ans. Je connais donc assez bien la gestion des ressources et les répercussions d'approches de ce genre.

Ce n'est pas l'option que nous privilégions. La MLOA n'est pas d'accord avec cette solution. Il y a d'autres méthodes à notre disposition. D'après les données scientifiques recueillies récemment

par la direction générale de la faune et ses partenaires, la tuberculose n'est pas très répandue ou ne présente pas de risques graves, surtout chez les cerfs. Il reste cependant qu'elle existe toujours, qu'elle menace encore nos agriculteurs et qu'il s'agit d'une question importante. Même si les animaux touchés ne sont pas très nombreux, la question demeure importante à nos yeux. Toutefois, l'éradication d'une espèce animale ou d'une partie naturelle de l'écosystème n'a jamais été considérée comme une méthode de gestion avisée, et elle ne règle pas toujours le problème.

[Français]

M. André Bellavance: Êtes-vous satisfait des actions posées actuellement par le gouvernement, Parcs Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les partenaires dont vous faites partie? J'aimerais savoir également ce qu'on pourrait faire de plus pour améliorer la situation, selon vous.

[Traduction]

M. Carl Wall: Je pense que nous avons obtenu de très bons résultats étant donné que ces mesures n'ont été mises en oeuvre que récemment. Nous sommes très favorables à la poursuite du programme, à ce que la surveillance se poursuive et qu'on continue à chercher des moyens de ramener le troupeau de wapitis aux effectifs souhaités. Nous appuierions même des mesures visant à ramener le troupeau de cerfs au niveau souhaité.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il est essentiel de se fonder sur des bases scientifiques solides. Nous avons besoin de données scientifiques solides pour prendre des décisions judicieuses. Mon association appuie cette démarche et nous continuerons à suivre ce qui se fait dans le domaine et à collaborer avec les organismes qui y travaillent. On y investit beaucoup d'efforts et beaucoup d'argent. Il n'y a pas de solutions faciles à ce problème et il ne pourra pas se régler du jour au lendemain. Cela va prendre un certain temps.

Le président: Madame Ur.

Mme Rose-Marie Ur: Merci de votre exposé. J'ai quelques questions rapides.

Dans votre exposé, monsieur Wall, vous avez dit qu'à la lumière des résultats de la surveillance, il n'y avait pas lieu de modifier pour le moment les méthodes de gestion. Pourquoi dites-vous cela? Sur quel raisonnement appuyez-vous cette affirmation? Est-ce parce que vous estimez que la situation est maîtrisée?

M. Carl Wall: Je parlais de « changements importants ». Il faut toujours envisager des changements. La gestion de la faune demande beaucoup de souplesse et elle varie d'une année à l'autre. Nos membres sont assujettis aux politiques et modalités d'attribution de vignettes, et sachant le temps que ça prend pour modifier un règlement et changer les dates de la saison de chasse — et le fait que, par exemple, nos exploitants amorcent en ce moment leurs activités de marketing pour 2006 — tout changement subi des méthodes de gestion peut avoir des répercussions très graves sur l'industrie. Et c'est pour éviter ce genre de perturbations que nous travaillons étroitement avec le gouvernement.

Si les données scientifiques justifient l'adoption de mesures plus radicales, nous serons disposés à les étudier, mais à l'heure actuelle, nous sommes satisfaits des données recueillies et des approches adoptées.

• (1525)

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Naturellement, vous vous occupez de chasse sportive. Vous avez dit que vos clients chassent davantage le cerf que le wapiti. Étant donné qu'il ne reste plus que 2 500 wapitis dans le secteur, alors qu'il y en avait beaucoup plus auparavant, cela nuit-il à vos entreprises?

M. Carl Wall: Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nos pourvoyeurs ne se voient pas attribuer de wapitis; ils ne peuvent donc pas desservir les chasseurs de wapitis, sauf s'il s'agit de Manitobains qui ont obtenu une vignette parce que leur nom a été tiré, ce qui est extrêmement rare. La situation des wapitis nous touche donc beaucoup moins que ne le ferait l'éventuelle diminution marquée du nombre de cerfs. Cependant, nous croyons qu'il faut gérer les ressources fauniques de façon durable, qu'il s'agisse de wapitis, et que nos membres les chassent ou non, ou encore de cerfs ou d'originaux, que nous ne chassons pas beaucoup non plus. Les principes de gestion durable restent les mêmes et nous devons y souscrire. Voilà pourquoi nous appuyons toutes les mesures qui sont nécessaires pour maintenir en bonne santé les troupeaux de wapitis, comme nous le ferions dans le cas de n'importe quel autre animal sauvage.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Monsieur Campbell, dans votre exposé vous avez décrit le plan proposé par votre association de propriétaires fonciers. Croyez-vous vraiment que ce plan soit réalisable et faisable?

M. Glen Campbell: Absolument. Je suis tout à fait persuadé qu'il serait efficace si le gouvernement avait la volonté politique de l'appliquer.

Mme Rose-Marie Ur: Il me semble que ce ne serait pas une mince tâche. Comment feriez-vous pour garder ces animaux séparés des autres?

M. Glen Campbell: On nous a déjà offert des installations qui permettraient d'isoler des autres les wapitis infectés.

Mme Rose-Marie Ur: À qui avez-vous proposé ce plan?

M. Glen Campbell: L'Association des éleveurs de bétail du Manitoba a approuvé ce plan lors de l'assemblée générale de ses membres. Le conseil de deux municipalités régionales l'ont entériné, de même que la Parkland Producers Association.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Le président: Monsieur Mark.

M. Inky Mark: Merci, monsieur le président.

Carl, par suite de l'augmentation du nombre de vignettes accordé pour la chasse au wapiti, votre industrie a-t-elle été invitée à participer?

M. Carl Wall: Non, pas pour le wapiti, mais pour le cerf de Virginie.

M. Inky Mark: Par pour la chasse au wapiti aux alentours du Mont-Riding?

M. Carl Wall: Non. Les non-résidents n'ont pas le droit de chasser le wapiti. Ils ne peuvent obtenir de permis de chasse pour le wapiti, mais ils peuvent en obtenir pour le cerf.

M. Inky Mark: Pensez-vous qu'il serait bon pour votre industrie que ces permis soient octroyés aux non-résidents?

M. Carl Wall: Tant qu'il y aura un système de tirage pour le résident, parce que les ressources ne répondent pas à la demande des chasseurs résidents, nous ne pourrions pas obtenir de vignettes. Nous comprenons très bien. On attribue les vignettes en priorité aux résidents; cela fait partie du système.

Nos membres se sont vu offrir des vignettes supplémentaires pour les cerfs. Nous souhaiterions que cela se fasse assez à l'avance pour que nous puissions faire plus de marketing pour ces vignettes. Nous en avons déjà discuté avec les responsables de la direction et il semble que cela va se faire.

Ils doivent transmettre leurs échantillons; c'est obligatoire. Ils l'ont fait de plein gré depuis la création de ce programme de surveillance, parce qu'ils ont intérêt à ce qu'on recueille de bonnes données scientifiques et qu'on corrige la situation.

M. Inky Mark: Glen, j'ai suivi le même raisonnement que vous parce que le programme s'appelle « éradication », ce qui signifie normalement éliminer complètement. Le problème est si colossal que même si on procédait de cette façon et même si on pouvait rassembler tous les wapitis, ce qui est probablement impossible, on se retrouverait dans la même situation qu'avant, avec un pourcentage qui aurait varié d'un ou deux points.

Vous ne pourriez jamais éliminer 100 p. 100 des wapitis. Même si vous abattiez tous les wapitis qui se trouvent dans le parc national du Mont-Riding, il en resterait encore à l'extérieur du parc.

• (1530)

M. Glen Campbell: Notre plan vise les wapitis qui se trouvent à l'intérieur et aux alentours du parc. Même si nous parlons d'éradication, nous ne pensons pas qu'on arrivera à éliminer à tout jamais la tuberculose; nous souhaitons qu'elle ne soit pas plus répandue dans la faune qu'elle ne l'est dans le bétail. Je sais pertinemment qu'il est impossible d'éliminer totalement la tuberculose du bétail canadien. Des cas surviendront inévitablement après 5, 10 ou 15 ans. Nous accepterions un taux de prévalence semblable.

M. Inky Mark: Je ne crois pas que cet abattage massif serait acceptable sur le plan clinique. La population n'acceptera pas cette façon d'endiguer une maladie.

M. Glen Campbell: L'expression « abattage massif » semble trop forte. Il s'agit simplement d'abattre sélectivement le reste du troupeau. Cette expression sera-t-elle plus facile à accepter? Nous avons déjà un autre troupeau pour remplacer celui-là.

M. Inky Mark: Si vous pouviez trouver tous les animaux, ce serait peut-être une solution, mais voilà justement le hic: il faudrait chercher et trouver ceux qu'il faudrait abattre de façon sélective.

M. Glen Campbell: Je suis persuadé que c'est possible. Tout d'abord, les wapitis sont faciles à piéger en hiver. On pourrait probablement en attraper la plupart à l'aide de pièges et les autres pourraient être abattus par des professionnels capables de le faire.

Le président: Avant de céder la parole à un autre intervenant, j'aimerais poser une question.

Supposons que votre programme produisait les résultats escomptés. Vous auriez préserver 500 animaux non infectés afin de constituer le troupeau qui sera réintroduit dans le parc. Ces wapitis ne risqueraient-ils pas de contracter de nouveau la maladie qui leur serait transmise par les cerfs, qui eux, n'auraient pas fait l'objet d'un abattage sélectif?

M. Glen Campbell: Les cerfs infectés se trouvent dans une bande très étroite. Je crois qu'il n'y aurait pas de réinfection si la population entière était éliminée.

En règle générale, les cerfs et les wapitis s'évitent. Les wapitis vont s'approcher lorsqu'on donne à manger au bétail, et les cerfs arriveront peut-être aussi, mais compte tenu de leurs préférences, on ne voit pas souvent des wapitis et des cerfs ensemble.

Le président: Vous voyez, la question revient constamment sur le tapis. On n'en a pas encore discuté aujourd'hui et peut-être nous ne devrions pas en discuter, mais je crois qu'elle mérite d'être soulevée. D'où provient la tuberculose? Est-ce que ce sont les populations sauvages qui l'ont transmis aux animaux domestiques? Est-ce que cela a commencé avec le bétail domestique qui l'a transmis aux animaux sauvages? Est-ce que c'était un mélange? Est-ce que ça s'est passé de façon simultanée, spontanée? Qu'est-ce que c'était? Quelle en était l'origine?

M. Glen Campbell: Je suis certain que cela provient du bétail, parce que le bétail pâturait dans le parc national du Mont-Riding. Cela ne provient évidemment pas du troupeau de buffles infecté, parce qu'il s'agissait probablement de la souche Wainwright. La souche du Mont-Riding est unique. Je ne peux pas savoir d'où cette souche unique provient, mais je sais qu'elle s'est transmise aux wapitis par suite de l'interaction du bétail et des wapitis.

Mais il s'agit du passé. Il faut maintenant composer avec ce qui se passe actuellement.

Le président: Je sais. Je comprends.

D'autres questions? Oui, monsieur Bezan.

M. James Bezan: Glen, je suis en train de penser que — et je comprends ce que vous dites, parce que j'ai connu la même situation dans le passé, avec le MCPA — si nous allons investir tous ces fonds dans la capture, compte tenu de tous les tests qui sont maintenant disponibles et de l'hypersensibilité du test Bovigam, ne serait-il pas plus acceptable au niveau politique et au niveau public de soumettre le troupeau entier au test? Comme vous l'avez dit, la capture fonctionne bien. Ça ne marchera pas à 100 p. 100. Je sais bien que dans le cas du bétail, il y a certains animaux qu'on n'attrape jamais, quelle que soit la procédure employée.

Si les ressources étaient disponibles, on pourrait effectuer un test massif. Est-ce que ce serait une solution plus acceptable, que l'on enlève les animaux qui donnent des résultats positifs?

• (1535)

M. Glen Campbell: C'est une idée, mais je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner. Lorsque nous effectuons des tests sur des animaux dans un troupeau de bétail, nous effectuons les tests pendant une journée et nous évaluons les résultats dans les 72 heures qui suivent. Dans le cas d'un troupeau de wapitis, les animaux pourraient subir le test et ensuite entrer en contact avec un animal infecté plus tard. Oui, on pourrait soumettre un animal infecté à un test et l'éliminer, mais il aurait déjà réinfecté un animal qui aurait réussi le test, si vous comprenez ce que je veux dire. Avec le mouvement des troupeaux, le nombre d'animaux dans un troupeau peut aller de 2 ou 3 jusqu'à 50, et lorsque les troupeaux se déplacent, ils se séparent.

M. James Bezan: Ce matin l'ACIA nous a dit travailler sur un test sanguin qui peut être effectué sur le bétail qui passe par des points de vente et qui peut donc être suivi par la suite. Ce test, s'il est approuvé, pourrait peut-être être utilisé dans le cas des wapitis aussi.

M. Glen Campbell: Si on pouvait isoler les wapitis à mesure qu'on effectuait les tests et si on pouvait assurer qu'ils n'entrent pas en contact avec les wapitis qui n'ont pas encore subi le test, cela pourrait peut-être fonctionner.

M. James Bezan: Il y a donc d'autres solutions que nous pourrions envisager.

M. Glen Campbell: Oui. Il ne s'agit pas évidemment de la seule solution possible.

Le président: Messieurs, merci beaucoup pour vos commentaires cet après-midi. Je crois qu'il s'agit d'une façon plus acceptable de composer avec le problème, au lieu d'éliminer des animaux ou tout un troupeau, ce qui serait complètement inacceptable dans l'esprit de bien des gens. Merci de nous avoir présenté une approche modérée pour un problème aussi délicat.

Nous allons maintenant entendre notre prochain groupe de témoins. Nous avons M. Dwayne Blackbird, du West Region Tribal Council, Coalition des Premières nations. Du Manitoba Wildlife Federation, nous avons le président, M. John Williams. Et nous avons Metro Belbas qui vient nous parler en tant que particulier — je ne sais pas ce que ça veut dire.

Monsieur Blackbird, vous êtes le premier sur la liste.

Le chef Dwayne Blackbird (West Region Tribal Council/Coalition des premières nations): Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi les autres membres du comité de me permettre de prendre la parole ici cet après-midi.

J'aimerais expliquer au départ que mon poste au West Region Tribal Council comporte la participation à des consultations relatives à des traités.

Pendant mes premiers mois au conseil, je me suis occupé du projet de Coalition des Premières nations ayant des intérêts dans le parc national du Mont-Riding. Comme certaines communautés voisines de ce parc national ne sont pas membres du Conseil, les communautés des Premières nations ont décidé de faire valoir leurs intérêts relativement au parc national du Mont-Riding.

Ce projet vise à favoriser des relations plus harmonieuses avec Parcs Canada. Lorsqu'on a créé le parc national du Mont-Riding, cela a suscité une certaine animosité parce que cette région avait déjà été un territoire ancestral des Premières nations.

D'autres témoins ont expliqué que l'apparition de la tuberculose bovine s'était répercutée sur leur gagne-pain. Certains des programmes lancés visaient à porter à 2 500 bêtes la population de wapitis dans le parc national du Mont-Riding.

Le territoire qui entoure le parc national relève de la compétence de la province; il faut donc obtenir deux permis de chasse pour le cerf de Virginie et le gros gibier pendant les saisons de chasse prolongées. Personne ne niera que cela a certaines conséquences pour les chasseurs des Premières nations. Pendant la saison de chasse, ils ne chassent pas à cause du nombre accru de chasseurs dans la région.

Quand il ne reste que 2 500 wapitis et que les chasseurs viennent de l'extérieur du parc, on comprendra que la chasse au wapiti à l'extérieur du parc n'a pas été fructueuse l'hiver dernier. Le nombre d'animaux diminue également à cause de la présence d'autres chasseurs.

Si je suis venu aujourd'hui, c'est pour faire valoir nos droits issus de traités et nos droits ancestraux et pour expliquer les effets de certaines interventions sur les chasseurs des Premières nations et l'ensemble des peuples autochtones.

Certains témoins ont proposé des moyens d'éradiquer la tuberculose. Je sais que vous essayez d'éradiquer cette maladie dans la faune.

Au cours des dernières années je me suis rendu dans différentes collectivités des Premières nations. Ce projet visait à nous permettre d'établir des relations de travail harmonieuses avec Parcs Canada.

Je suis venu témoigner ici parce que votre comité s'occupe d'agriculture et que certaines mesures qui ont été proposées auraient des répercussions sur les droits ancestraux des Premières nations ou les droits qui leur sont garantis par des traités. Je vois déjà certaines des conséquences du fait que la saison de chasse n'a pas été bonne l'année dernière. Cependant, le gouvernement canadien a l'obligation de préserver notre mode de vie, qu'il comprenne la chasse ou autre chose.

Voilà pourquoi je suis ici. Je siège au comité sur la tuberculose bovine. Je ne me considère cependant pas comme étant directement intéressé par cette question, à cause des droits issus de traités.

Nous avons créé la Coalition des premières nations ayant des intérêts liés au parc national du Mont-Riding parce que nous voulions prendre part à la gestion, à la planification et à d'autres initiatives pertinentes, qu'il s'agisse d'activités autochtones ou touristiques. Nous n'avons jamais pris part à l'élaboration du plan de gestion du parc, mais on ne peut pas dire qu'on ne nous a pas offert d'y participer. Nous avons toujours été invités à la table des partenaires, mais nous nous sommes abstenus d'y participer. Notre projet nous permettra de définir notre propre processus de participation au plan de gestion du parc national du Mont-Riding.

● (1540)

J'y participe en ce moment. Je suis tout à fait d'accord pour siéger à la table des partenaires par esprit de collaboration avec nos voisins. Mais je pense qu'il faut établir un processus ou un mécanisme qui permettra aux Premières nations de participer à la lutte contre la tuberculose bovine, à l'intérieur et à l'extérieur du parc. Nous avons déjà amorcé une démarche avec Parcs Canada pour participer à la gestion.

La tuberculose bovine revient sans cesse sur le tapis lorsque nous essayons de conclure une entente parce qu'on exerce de plus en plus de pression sur la faune. Les chasseurs des Premières nations circulent sur le territoire à peu près tous les jours. Ils sont témoins de toute cette activité, qu'il s'agisse d'hélicoptères, de piégeages des wapitis à l'intérieur du Parc national du Mont-Riding. Je coordonne le projet et cette situation m'a compliqué la tâche d'améliorer nos relations avec Parcs Canada. On parle maintenant du cerf de Virginie à l'extérieur du parc dans la région du Mont Duck. Le comité a beaucoup de poids auprès de Conservation Manitoba. Voilà pourquoi je propose qu'on établisse le même processus qu'avec Parcs Canada. La seule solution est d'amalgamer les collectivités existantes, qui sont toutes parties prenantes à cette question.

Je veux bien, par esprit de collaboration siéger à la table des partenaires, mais les Premières nations doivent avoir leur propre processus de participation à la lutte globale contre la tuberculose bovine. On songe à établir un sous-comité, mais il représentera, comme je l'ai dit, le point de vue des partenaires.

Plusieurs projets positifs ont été lancés par Parcs Canada. Comme je l'ai signalé tout à l'heure, nos relations avec Parcs Canada n'ont pas toujours été des plus harmonieuses au moment où on a créé le Parc national. Mais les choses ont changé à Parcs Canada et je ne trouve rien à redire à ce que fait ce ministère. Il y a quelques années, je n'aurais pas tenu les mêmes propos. Mais Parcs Canada a montré sa volonté de travailler avec les Premières nations. Voilà pourquoi j'estime que les choses ont changé. À présent, je suis prêt à collaborer avec les partenaires, l'Association des éleveurs canadiens

et les différents groupes intéressés par le Parc national du Mont-Riding et la région avoisinante.

Certaines des décisions qui seront prises se répercuteront sur les Premières nations.

J'ai mentionné la question du traité tout à l'heure. Au moment de la signature du traité, en 1871, c'est mon arrière grand-père qui a signé le traité au nom des Indiens du sud-ouest, la région dont nous parlons aujourd'hui. Il a toujours su que le Parc national du Mont-Riding ne conviendrait jamais pour l'établissement d'immigrants. À l'époque, on souhaitait favoriser un mode de vie moderne, c'est-à-dire l'agriculture. La négociation du traité a porté sur deux modes de vie. Le premier était le mode de vie traditionnel et le second, un mode de vie moderne, qui comportait l'établissement d'immigrants. Voilà l'entente initiale qui figure dans le Traité numéro 2. Ce traité visait le territoire où nous nous trouvons aujourd'hui.

Il a expressément demandé que le Parc national du Mont-Riding, qui n'était pas un parc à l'époque, mais qui était le territoire traditionnel du peuple du Mont-Riding ... il savait que cet endroit ne conviendrait jamais à l'établissement d'immigrants. C'est encore vrai aujourd'hui. C'est devenu un parc et ce sera probablement toujours un parc.

Nous devons donc tenir compte de la situation actuelle. Voilà pourquoi nous avons voulu former une coalition. Comment pourrait-on établir des relations plus harmonieuses? Je suis venu aujourd'hui pour vous signaler que les décisions qu'on prendra pour lutter contre la tuberculose bovine auront des répercussions. J'ai voulu vous le signaler. Il faut conclure une entente semblable avec Conservation Manitoba. C'est maintenant de compétence provinciale.

● (1545)

Les permis ont diminué, parce que les permis de gros gibier ont diminué. Je crois que c'est comme ça qu'ils ont utilisé le système des doubles permis, pour avoir des échantillons de bonne qualité. Qu'arrive-t-il si les chasseurs ne font pas de demandes de doubles permis ou que les tirages de gros gibier diminuent? Je suppose que c'est là que l'on devra envisager des programmes avec les Premières nations afin que nous puissions participer à un plan global de gestion de la tuberculose bovine.

C'est tout ce que je voulais dire aujourd'hui. Je remercie le comité de m'avoir écouté parler des questions concernant les Premières nations.

Le président: Merci, monsieur.

M. Williams vient ensuite. Il vient de la Manitoba Wildlife Federation.

● (1550)

M. John Williams (président, Manitoba Wildlife Federation): Bonjour. Au nom de la Manitoba Wildlife Federation, je tiens à vous remercier de m'offrir cette occasion de m'adresser à vous.

Cette fédération a été créée il y a plus de 60 ans. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui représente des pêcheurs, des chasseurs et des protecteurs de la nature du Manitoba. Aujourd'hui, nous comptons environ 14 000 membres. Nous avons en outre créé la Manitoba Wildlife Federation Habitat Foundation qui détient, possède et/ou gère 90 propriétés dans toute la province, soit plus de 10 000 acres que nous conservons comme habitat faunique.

Nous faisons partie du groupe de travail sur la tuberculose bovine depuis le tout début. Nous croyons que les buts et la vision de ce groupe de travail restent valides. Le principal objectif est d'éradiquer la tuberculose de l'écosystème de la région du Mont-Riding.

Beaucoup de groupes ont été touchés par les programmes de lutte contre la tuberculose, notamment les chasseurs. Il est obligatoire pour un chasseur de soumettre des échantillons des cerfs et des wapitis tués dans les zones de chasse au gibier 23 et 23A du Mont-Riding et 18A, 18B, 18C et 13A de Duck Mountain. Les chasseurs participent volontiers à ces programmes parce qu'ils savent qu'il est important de lutter contre cette maladie dans la faune et le bétail. Depuis 1991, plus de 6 300 échantillons de cerfs et de wapitis ont été remis par des chasseurs pour leur faire subir des tests de tuberculose. L'année dernière, quand Conservation Manitoba a demandé des échantillons frais et complets, les chasseurs en ont fourni plus de 1 000 tués dans les 48 heures précédentes. C'était des échantillons de cerfs et 200 échantillons frais de wapitis. La réponse des chasseurs a surpassé toute attente.

La Manitoba Wildlife Federation a accepté de diminuer la population cible de 2 500 animaux pour la harde de wapitis du Mont-Riding, ce qui a maintenant été réalisé, sachant que les chasseurs en subiraient les conséquences puisque les possibilités de chasse diminueraient d'autant. Il s'agit toutefois de lutter contre la maladie. Par contre, la Manitoba Wildlife Federation s'oppose à toute autre réduction de cette cible. Les programmes actuels de lutte contre la transmission de la maladie, tels que le clôturage des exclos, l'interdiction d'appâter et de nourrir les cerfs et les wapitis et de bonnes pratiques de gestion du bétail devraient donner des résultats. Nous pensons qu'il faut pour cela prévoir probablement dix ans.

Nous estimons aussi qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures pour réduire la population de cerfs dans cette région. Les chasseurs ont soumis plus de 1 000 échantillons frais l'année dernière et seulement deux étaient positifs et les deux provenaient de la zone chaude au sud de Grandview et à proximité du parc national de Mont-Riding. La surveillance scientifique indique que la maladie n'est pas très répandue chez le cerf. La Manitoba Wildlife Federation continuera à soutenir les plans de surveillance à base d'échantillons de chasse pour 2005 et 2006.

Nous estimons en outre qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures pour réduire la population de wapitis dans la région de Duck Mountain. Un seul wapiti de cette région a eu un test positif. On sait que l'animal venait du parc national du Mont-Riding parce qu'il s'agissait d'un animal avec collier émetteur. Nous continuerons à appuyer les efforts visant à tester les wapitis de Duck Mountain.

Nous estimons aussi que l'éradication de la harde de wapitis ne réglera pas le problème. La tuberculose bovine était à l'origine une maladie européenne qui est arrivée sur ce continent par le bétail. La théorie généralement acceptée est qu'elle a été transmise du bétail à la harde sauvage, aux wapitis. Si l'on élimine la harde de wapitis dans le parc avant de le repeupler, à moins que les pratiques agricoles ne changent et que l'on ne maintienne le programme de clôturage des exclos et de réduction des possibilités de rencontre entre les animaux sauvages et les animaux d'élevage dans les aires d'alimentation, qu'est-ce qui empêchera la maladie de se transmettre à nouveau du bétail aux wapitis?

Un autre problème associé à l'élimination de la harde de wapitis viendrait des prédateurs naturels du wapiti tels que les loups. Iraient-ils attaquer le bétail? Qu'arriverait-il aux cerfs? Éliminera-t-on la harde de cerfs? Nous pensons que c'est totalement dénué de sens pratique.

●(1555)

Nous sommes fermement convaincus que toute décision doit être prise de façon méthodique et reposer sur des données scientifiques. Il ne faut pas réagir sans réfléchir aux problèmes immédiats. Il faut toujours avoir une vue d'ensemble. D'autre part, les effets de tout programme sur tous les intéressés, y compris les chasseurs, doivent être pris en considération dans ces décisions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Maintenant, à titre personnel, sans aucun préjugé ni parti pris, M. Metro Belbas.

M. Metro Belbas (à titre personnel): Monsieur le président, membres du comités, je m'appelle Metro Belbas. Ma femme Joan et moi sommes agriculteurs dans la municipalité de Rosssburn, au sud du parc national du Mont-Riding. Nous avons trois enfants : l'un va au collège à Winnipeg, l'autre travaille avec nous à la ferme et le plus jeune va toujours à l'école. Nous élevons du bétail dans le périmètre de la zone d'éradication de la tuberculose du Mont-Riding.

Je suis venu vous parler de la tuberculose bovine et de ses conséquences sur nos vies. Nous sommes en fait touchés depuis la première épidémie en 1991 alors que l'on a procédé à l'éradication de quatre troupeaux. À l'époque, nous avions une exploitation moitié pure-race, moitié commerciale. Il nous a fallu alors tester le bétail, évidemment, sans aucun signe de tuberculose. Notre commerce de pure race a commencé à souffrir du fait de notre situation et des stigmates de la tuberculose. En 1997, lors de la deuxième épidémie, notre entreprise de pure race est pratiquement tombée. Qui aurait acheté une vache ou un taureau, ou une génisse de relève, pure race venant d'une région où sévissait la tuberculose?

Par exemple, lorsque nous annonçons des taureaux pure race dans le *Manitoba Co-Operator*, journal agricole, on nous téléphonait d'aussi loin que la frontière américaine pour nous dire d'arrêter d'annoncer notre bétail. Pourquoi? Parce que nous venions d'une région infectée par la tuberculose. L'argent que nous avons investi dans le commerce de pure race était perdu, sans aucune indemnisation.

À l'automne 2002, nous avons connu une troisième épidémie de tuberculose autour du parc national du Mont-Riding. Notre troupeau de pure race était alors intégré à notre troupeau commercial, notre saison de vêlage tombant à la fois au printemps et à l'automne afin d'avoir de meilleures rentrées de fonds.

Nous avons pris contact avec l'ACIA au début novembre 2002 et nous avons été l'une des premières exploitations de la région à se soumettre au test de la tuberculose. Les résultats furent négatifs. Toutefois, le désastre est arrivé peu après. Nous avons ainsi eu trois avortements. Mon expérience de 56 ans d'agriculture m'a convaincu que ces avortements étaient le résultat direct du stress que ressentent les vaches durant ces tests. Aucun cowboy sensé ne ferait subir à son troupeau de vaches ce genre de stress si on ne l'y forçait pas, si l'ACIA ne l'y forçait pas. Nos pertes alors furent importantes, plus de 3 000 \$. Jusqu'ici, aucune indemnisation, pourquoi?

Cela m'amène à l'essentiel. L'année suivante, nous avons été obligés de faire subir au bétail un autre test. Nous avons convenu avec l'ACIA, et j'insiste là-dessus, elle s'est montrée très accommodante, pour que ces tests soient effectués après le vêlage de printemps, autour du 1^{er} mai, afin d'éviter les problèmes que nous avons connus l'hiver précédent.

Un test a donné un résultat douteux si bien que l'on a effectué un autre test, le Bovigam. Celui-ci a donné un résultat positif et la vache a été abattue. L'ACIA a ensuite cultivé les échantillons de tissus de cette vache. Finalement, elle n'a pas trouvé de tuberculose et le 30 juillet 2004, nous avons reçu notre nouveau permis d'exportation.

Ce test Bovigam fut un échec total, puisqu'il a révélé un résultat négatif dans mon troupeau. Les résultats de plus de 80 autres tests Bovigam, comme on vous l'a probablement déjà dit aujourd'hui, n'ont révélé aucune présence de tuberculose.

Nous avons été privés de permis d'exportation pendant 211 jours, du 1^{er} janvier 2004 au 20 juillet 2004. Nous avons 71 jeunes animaux durant toute cette période. Après avoir consulté divers fonctionnaires, nous avons appris qu'il nous faudrait environ 2 \$ par jour pour entretenir ces jeunes animaux. Cela incluait le coût du fourrage, les coûts fixes et la main-d'oeuvre. Durant cette période, nous n'avons pas de rentrées d'argent. Jusqu'ici, nous n'avons reçu aucune aide du gouvernement.

●(1600)

Les divers tests effectués devaient servir la société en général, afin que l'approvisionnement alimentaire ne présente pas de danger pour l'homme. Cela dit, pourquoi notre gouvernement refuse-t-il de nous indemniser alors que nous nous sommes pliés à ses exigences? Soixante-et-onze animaux pendant 211 jours à 2 \$ par jour représentent près de 30 000 \$. Les éleveurs ne peuvent assumer ce fardeau seuls. Il s'agit de l'intérêt de notre pays, de notre société et c'est donc à la société d'aider les éleveurs.

N'oubliez pas non plus que durant tous ces tests, depuis des années, nous, éleveurs, n'avons rien reçu pour le temps et les frais que cela a représenté. Tous les autres sont salariés. L'ACIA nous a imposé, à ma famille et à moi-même un fardeau financier et émotionnel très lourd. On ne peut chiffrer les dommages émotifs que subit une famille qui ne sait pas ce qui va arriver à son troupeau de vaches et à son gagne-pain.

En conclusion, j'aimerais que Parcs Canada assume davantage ses responsabilités. Il semble que la société attache beaucoup plus d'importance à la faune qu'au bétail. On peut tester nos vaches jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus. Il faudrait aussi ne pas oublier de procéder à des éradications des sources de tuberculose bovine, dont l'une se trouvait à l'intérieur du parc national du Mont-Riding. Si le parc n'est pas nettoyé, nous, les producteurs alentour ne seront jamais à l'abri de la tuberculose.

D'autre part, j'aimerais être dédommagé des effets des tests de tuberculose. On pourrait peut-être envisager de nous indemniser pour le temps que nous avons passé à trier le bétail pour ces tests et à faire tester ce bétail. Surtout, j'aimerais que le gouvernement assume la responsabilité de l'entretien des animaux qui sont soit mis en quarantaine soit interdits de vente. Dans notre cas, cela représente une facture de 29 962 \$. Ces animaux doivent manger et je vous demande de nous aider à les nourrir.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Monsieur Mark, à vous d'abord.

M. Inky Mark: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'être venus cet après-midi.

Je voudrais commencer par M. Blackbird qui un ancien chef de la Première nation des Keeseekoowenin, juste au sud du parc national du Mont-Riding. En fait, cette Première nation a des terres à l'intérieur du parc.

Voici ma première question. Est-ce que les membres de la bande chassent à l'intérieur du parc?

Le chef Dwayne Blackbird: Non, monsieur.

M. Inky Mark: Maintenant, à propos de la coalition, cela me semble une excellente idée... Je ne vois pas pourquoi Parcs Canada ne pourrait pas discuter avec vous de planification.

Le chef Dwayne Blackbird: Oh, j'espère qu'on m'a bien compris. Nous avons une entente entre Keesee et Parcs Canada. Nous avons ce que nous appelons un forum d'agents supérieurs que nous utilisons pour faire participer les localités voisines du parc national de Riding Mountain à l'élaboration d'une entente avec Parcs Canada. Des discussions ont donc lieu.

Je suppose que vous connaissez le problème que nous rencontrons à l'heure actuelle, c'est que cette entente comporte un certain nombre de plans de travail. L'un d'entre eux touche la tuberculose bovine.

Je n'ai pas dit dans ma déclaration liminaire que malgré certaines bonnes initiatives avec Parcs Canada, nous n'avons jamais reçu de... Nous avons présenté une proposition au ministère des Affaires indiennes qui déclare n'avoir pas d'argent. Toutefois, pour participer à certaines des initiatives en question, il nous faut de l'argent et des ressources afin de mettre sur pied une stratégie de communication qui nous permettra de mieux informer nos membres. Il y a neuf groupes de Premières nations au sein du conseil tribal de la région de l'Ouest. Certains sont affiliés d'une façon ou d'une autre. Il faut améliorer les communications afin que les gens ne croient pas que l'on veut détruire tous les wapitis... car cela ne passe pas très bien auprès des premières nations, il faut que nous puissions travailler avec nos voisins et les différents intéressés.

Il nous faut des fonds et des ressources pour nous doter d'une stratégie de communication qui nous permettra de transmettre ces informations aux Premières nations, ces renseignements scientifiques que l'on nous a communiqués... Il faut que les renseignements concernant la tuberculose bovine puissent être diffusés.

●(1605)

M. Inky Mark: Mais les autres questions qui vous préoccupent principalement c'est la prolongation de la saison de la chasse, les permis supplémentaires — la façon dont cela influe sur l'ensemble des membres de la bande.

Le chef Dwayne Blackbird: Des pressions sont exercées de l'extérieur.

M. Inky Mark: Je sais, mais ce mandat incombe principalement au gouvernement provincial. En avez-vous parlé avec le ministère des Ressources naturelles?

Le chef Dwayne Blackbird: Nous avons rencontré Conservation Manitoba uniquement à la réunion du comité consultatif des intervenants sur la tuberculose bovine. Ils ont établi des dispositions de cogestion avec le West Region Tribal Council mais seulement en ce qui concerne la pêche dans le lac Dauphin. La région qui pose problème est celle qui se situe au sud du parc national du Mont-Riding. C'est la raison pour laquelle je considère que nous devons conclure une entente sur notre mode de participation ou sur la façon dont nous allons agir, que ce soit par la collecte d'échantillons de bonne qualité des chasseurs des Premières nations...

Je tiens à mentionner que Conservation Manitoba a fourni un certain financement pour l'établissement d'un programme de suivi de la maladie qui a commencé l'automne dernier, mais au moment où nous avons obtenu le financement, les chasseurs des Premières nations ne chassaient pas le wapiti. C'était à la fin décembre jusqu'en janvier. Nous sommes en train de mettre sur pied un nouveau programme financé par Parcs Canada pour la saison de chasse qui s'en vient.

Je considère que nous avons besoin de ressources pour améliorer notre stratégie de communication avec nos membres de la Première nation. Je crois qu'il y a environ 5 000 membres des Premières nations aux alentours du parc national du Mont-Riding. Certains des renseignements scientifiques qu'on m'a communiqués devraient être transmis aux membres de la bande afin qu'ils puissent mieux comprendre ce qui se passe dans leur région.

M. Inky Mark: Monsieur Williams, avez-vous des renseignements ou des données sur des chasseurs qui ont contracté la tuberculose bovine en nettoyant ou en consommant du gibier paraît-il infecté?

M. John Williams: À ma connaissance, il n'en existe pas.

M. Inky Mark: Monsieur Belbas, je crois que nous comprenons tous la tragédie que vivent les éleveurs de bovins. Croyez-vous que cette responsabilité devrait être partagée? Dans la province du Manitoba, où l'industrie bovine se porte bien, les liquidités sont d'environ 500 millions de dollars. Croyez-vous que la responsabilité de l'indemnisation devrait être partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial?

M. Metro Belbas: J'ignore si je peux répondre à cette question, mais elle devrait assurément être partagée avec les producteurs.

M. Inky Mark: Les deux paliers de gouvernement devraient-ils être responsables de l'établissement d'un programme d'indemnisation?

M. Metro Belbas: L'ACIA est apparemment un organisme qui relève de la responsabilité fédérale, n'est-ce pas?

M. Inky Mark: Je sais, mais vous avez dit que c'est une importante industrie pour le Canada qui vaut des milliards de dollars. Mais elle vaut également 500 millions de dollars de liquidités pour la province. La province devrait-elle accepter sa part de responsabilité?

• (1610)

M. Metro Belbas: Je comprends votre question maintenant. Je crois qu'elle le devrait, parce que nous faisons partie du Canada et que c'est notre part. La province devrait faire sa part.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à M. Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: Monsieur Belbas, je sais que ce témoignage a été difficile pour vous. C'est cependant très utile, et je vous en remercie. C'était émouvant. Pour faire progresser les choses, nous n'avons pas le choix que d'entendre ce genre de témoignage.

À votre connaissance, certains de vos voisins ou d'autres personnes auraient-ils pu subir le même sort que vous?

[Traduction]

M. Metro Belbas: Oui, j'ai rencontré un voisin d'une municipalité voisine l'année dernière, et il était dans la même situation.

[Français]

M. André Bellavance: C'est ce genre de situation qui, en 2003, a amené le comité à se mettre à l'écoute des producteurs et des éleveurs. Il a alors déposé une résolution. Je reviens sur le fait que celle-ci a été rejetée par le gouvernement. Je ne pense pas que les fonctionnaires ou même les gouvernements prennent des décisions pour mal faire. Il reste que lorsqu'on entend ce genre d'exemples, on pourrait croire que certaines de ces personnes, au plus haut niveau, ne les entendent pas. C'est à nous et à vous, par notre entremise, de faire en sorte qu'ils les entendent. Nous allons nous en assurer.

Je ne comprends pas qu'on n'ait pas encore pris en compte les difficultés que vous avez vécues et que vous allez continuer à vivre. En effet, étant donné que la loi n'a toujours pas été modifiée, la situation va demeurer la même. Vous parliez tout à l'heure d'un montant de deux dollars par jour par animal. J'ai cru comprendre que cette somme vous avait été offerte, mais que vous ne l'aviez jamais reçue. Je voudrais simplement savoir si c'est bel et bien le cas.

[Traduction]

M. Metro Belbas: Jusqu'à présent, on ne m'a offert aucune indemnisation.

[Français]

M. André Bellavance: Alors, à quoi est reliée la somme de deux dollars par jour par animal dont vous avez parlé?

[Traduction]

M. Metro Belbas: Il s'agissait de représentants du ministère provincial de l'Agriculture à qui j'ai parlé. Ce sont les chiffres qu'ils ont sorti de leurs dossiers... ou de leurs chapeaux, ou quoi que ce soit.

[Français]

M. André Bellavance: C'était donc un programme provincial, et non fédéral?

[Traduction]

M. Metro Belbas: Il ne s'agit pas d'un programme à proprement parler. Il s'agit simplement de consultations avec les personnes qui s'occupent de l'alimentation du bétail.

[Français]

M. André Bellavance: Ce matin, des représentants des éleveurs nous ont dit, dans le cadre de leur témoignage, que les gens de l'agence n'étaient pas toujours bien reçus en raison des répercussions que cela pouvait avoir sur leurs troupeaux. J'imagine qu'après avoir eu ces problèmes et n'avoir jamais été indemnisé correctement, ce n'est pas très agréable de voir ces fonctionnaires débarquer chez vous.

Comment les recevez-vous?

[Traduction]

M. Metro Belbas: Je ne leur en veux pas. Je continuerai de coopérer à l'avenir. En fait, ce matin même, j'ai reçu une lettre m'indiquant que mon troupeau devrait faire l'objet de nouveaux tests cet hiver. Je vais coopérer, mais j'aimerais recevoir une indemnisation lorsque cela est nécessaire.

[Français]

M. André Bellavance: Merci, monsieur Belbas. J'espère que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire va lire les témoignages du comité. En fait, je présume qu'il le fait toujours.

Monsieur Blackbird, je suis content de voir qu'un membre des premières nations est venu témoigner. J'étais membre permanent du Comité des affaires autochtones lors de la dernière session. Je n'étais pas le porte-parole, mais je faisais partie du comité. Les gens des premières nations font souvent entendre la voix de la sagesse.

Pour ce qui est des wapitis, est-ce qu'on parle toujours d'un cheptel de 2 000 à 2 500 têtes? J'aimerais également entendre votre réponse à ce sujet, monsieur Williams, puisque vous représentez un grand nombre de chasseurs et de gens qui s'occupent de la faune. Est-ce que ce chiffre est réaliste?

•(1615)

[Traduction]

Le chef Dwayne Blackbird: En ce qui concerne le chiffre de 2 500, je n'en suis pas sûr. L'un des projets étudiés par le comité des intervenants sur la tuberculose bovine, consistait à étudier les répercussions sur les chasseurs des Premières nations, ou en général, sur la faune. Ce chiffre a diminué pour passer à 2 500. Je crois que nous avons entendu d'autres témoins indiquer qu'au cours de l'histoire du parc, ce chiffre était de 6 000 ou 10 000. Aujourd'hui il a diminué pour passer à 1 700 donc moins de 2 000.

Je peux déjà en constater certaines des répercussions sur les membres des Premières nations. Ils ne réussissent pas à chasser le wapiti.

Ce chiffre devrait-il être encore plus bas? Pour l'instant, les membres des Premières nations se contentent d'observer la situation.

Une des personnes ici présentes a mentionné qu'à la suite des pressions exercées par les producteurs, le présent comité permanent a été mis sur pied. Si les Premières nations exerçaient des pressions en ce qui concerne cette question, y aurait-il un comité permanent mis sur pied pour entendre les préoccupations des chasseurs des Premières nations ou des membres des Premières nations en général?

À l'heure actuelle, j'ai participé dans un esprit de coopération. Visiter les collectivités des Premières nations... Il y a neuf collectivités des Premières nations qui sont touchées ici. Elles se contentent d'observer les activités qui se déroulent.

Ce matin même, j'ai lu dans l'un des journaux des Premières nations que la crise d'Oka remonte à une quinzaine d'années. Cette crise avait été provoquée par l'agrandissement d'un terrain de golf. Ici, certaines de ces initiatives se déroulent sur notre territoire traditionnel, avant qu'il devienne la province du Manitoba. Pour l'instant, nous nous contentons d'observer la situation. Il n'est pas nécessaire qu'on en arrive à ce stade. Je ne préconise pas la violence ou quoi que ce soit, mais nous voulons simplement jouer un rôle concret dans la planification de gestion ou dans l'établissement de bonnes relations de travail avec nos voisins.

Tout au long de l'hiver prochain, il faut que j'établisse une stratégie de communication pour transmettre les renseignements scientifiques et certaines connaissances traditionnelles aux aînés et déterminer si cela a posé problème au cours des années précédentes de la vie des Premières nations. Comme je l'ai dit, il faut des ressources pour tenir certaines de ces réunions de consultation auprès de la collectivité. C'est tout ce que je suis en train de dire et c'est la raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui, parce qu'il faudrait que l'on fournisse des ressources suffisantes aux collectivités des Premières nations pour qu'elles puissent tenir certaines de ces discussions et commencer à faire connaître les conséquences réelles de la planification de gestion, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, qui s'effectue à l'heure actuelle.

Le président: Nous allons manquer de temps. M. Williams tient à répondre mais avant...

M. John Williams: Nous ne considérons pas qu'il faudrait abaisser le chiffre de 2 500. Comme je l'ai déjà dit, j'ai simplement mentionné ce qui se passe avec les prédateurs lorsque nous éradiquons le troupeau, car lorsqu'on en diminue le nombre, on bouleverse l'équilibre dans le reste de l'écosystème. Les chasseurs ont renoncé à la possibilité de chasser pour que cela puisse se faire, et nous ne considérons pas que le chiffre de 2 500 soit un chiffre excessif.

Le président: Je vous remercie.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Belbas?

M. Metro Belbas: Je tiens simplement à remercier le comité d'avoir pris le temps de m'écouter.

•(1620)

Le président: Je vous remercie.

Madame Ur.

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur Blackbird, je tiens à vous remercier de votre exposé. Je suis tout à fait au courant des questions qui intéressent les Premières nations. Il y a cinq Premières nations dans ma circonscription. Elles me tiennent certainement bien au courant de la situation et je suis sûre que c'est le cas aussi dans votre collectivité, parce qu'il est important d'entendre le point de vue des Premières nations sur de nombreux sujets.

La chasse est certainement très importante pour les membres des Premières nations. Est-ce que cela a eu des conséquences importantes sur le mode de vie des Premières nations?

Le chef Dwayne Blackbird: Je dirais que oui, puisque nous n'avons pas réussi à chasser du gros gibier ou chasser des wapitis l'automne dernier. La seule raison, c'est l'absence de gibier. Donc si la population est tombée à 2 500, il ne s'agit pas simplement des animaux qui sortent du parc.

Mme Rose-Marie Ur: Est-ce qu'ils sont chassés par conséquent par des groupes non autochtones? Vous avez signalé que les Premières nations ne vont pas chasser au même moment en raison de leur très grand nombre.

Le chef Dwayne Blackbird: Oui, ils ont prolongé la durée des permis de chasse du gros gibier. Habituellement ils n'avaient qu'une, deux, trois ou quatre semaines et maintenant cette période a été prolongée.

Mme Rose-Marie Ur: De combien?

Le chef Dwayne Blackbird: C'était en janvier ou jusqu'en janvier. Je ne suis pas trop sûr de la date exacte, mais ce sont les chiffres. Cela concerne uniquement la collecte d'échantillons.

Mme Rose-Marie Ur: Oh, je vois.

Le chef Dwayne Blackbird: Mais ce que je suis en train de dire, c'est que nous pourrions recueillir ces échantillons auprès des chasseurs des Premières nations également, mais nous devrions expliquer aux Premières nations la raison pour laquelle nous recueillons ces échantillons. À l'heure actuelle, il existe une certaine méfiance. Lorsque quelqu'un dit nous voulons que vous participiez, la réponse c'est, pourquoi?

Mme Rose-Marie Ur: Les membres des Premières nations ne font pas partie des autres comités de liaison dont nous avons entendu parler aujourd'hui? Vous n'en faites pas partie?

Le chef Dwayne Blackbird: Je fais partie du comité d'intervenants sur la tuberculose bovine. Mais c'est la raison pour laquelle j'ai mentionné que les membres des Premières nations ne se considèrent pas comme des intervenants; ce n'est pas une tribune pour les membres des Premières nations à cause de leurs traités et de leurs droits ancestraux.

Mme Rose-Marie Ur: À un certain égard, cela permettrait peut-être de sensibiliser chacun d'entre nous si vous en faisiez partie.

Le chef Dwayne Blackbird: C'est la raison pour laquelle je suis ici, afin de vous faire part de nos préoccupations.

Mme Rose-Marie Ur: C'est exact.

Monsieur Williams, dans votre déclaration, vous avez indiqué qu'à votre avis il ne faudrait pas que le chiffre diminue en deçà de 2 500 parce que cela perturberait l'équilibre de l'écosystème. Est-ce que cela s'appuie sur des données scientifiques? Comment en est-on arrivé à ce chiffre de 2 500?

M. John Williams: Comme je ne suis pas un biologiste de la faune, je me fie aux biologistes de la faune de Conservation Manitoba et ceux qui participent au comité des intervenants nous ont fourni ces chiffres. Comme toute personne un tant soit peu sensée, il me semble logique que si on réduit artificiellement une partie d'une région naturelle, cela doit avoir des répercussions sur le reste. Il est évident que si on réduit l'alimentation de certains prédateurs comme les loups, alors ces prédateurs se tourneront vers d'autres espèces pour se nourrir. Cela peut donc causer d'autres problèmes, surtout chez les animaux domestiques.

Mme Rose-Marie Ur: D'accord.

Et monsieur Belbas, j'ai gardé le meilleur pour la fin. Comme j'ai été agricultrice dans ma vie antérieure, je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de partager avec nous votre expérience personnelle — il ne s'agit pas d'une histoire mais d'une expérience concrète. S'il y a a quoi que ce soit qui peut inciter les instances compétentes à agir, il faut espérer que vos déclarations seront entendues. Je tiens à vous remercier de vous être joint à nous.

M. Metro Belbas: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Bezan.

M. James Bezan: Je tiens à vous remercier messieurs de vos exposés.

Je tiens aussi à remercier M. Belbas d'avoir partagé avec nous son expérience. Je sais que la municipalité régionale de Rosburn et la collectivité ont été très durement touchées par ce problème depuis qu'il a commencé à se manifester en 1991. Lorsque je faisais partie de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, Terry, Wayne et les autres ont dû soumettre leurs troupeaux au programme de tests et d'éradication, et j'ai appris de leur bouche même les difficultés qu'ils ont connues. Je comprends très bien ce que peut représenter pour vous la perte de vos animaux de race.

En 2003, le comité a recommandé au ministre d'étendre la portée du programme d'indemnisation pour rembourser les coûts qui n'étaient pas traditionnellement remboursés en vertu de la Loi sur la santé des animaux, et le ministre a refusé la recommandation. L'une des explications données par le ministère, c'est que le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole permettrait d'indemniser les pertes subies dans le cadre du programme de surveillance et d'éradication.

Avez-vous l'impression que le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole vous a été utile en ce qui concerne les tests

de détection de la tuberculose bovine et la perte de revenu que vous avez subie, surtout en raison de la quarantaine?

• (1625)

M. Metro Belbas: Je ne le crois pas; il ne permet tout simplement pas de résoudre le problème.

M. James Bezan: Vous avez dû assumer une augmentation de coûts pour l'entretien de votre bétail pendant les trois mois d'hiver de la période de quarantaine, cette augmentation de coûts ne vous a pas donné droit à un remboursement?

M. Metro Belbas: Non, et il ne s'agissait pas de trois mois, mais de sept mois; et de plus, cela a eu un effet d'entraînement. Nous sommes essentiellement devenus une exploitation de naissance, depuis que nous avons décidé de commercialiser nos activités. Et comme j'ai dû garder ce bétail au moins jusqu'à la fin juillet, les animaux d'un an sont allés brouter dans les prés de fauche de sorte que l'hiver suivant j'ai dû acheter du fourrage pour mes vaches. C'est donc un autre coup dur que nous avons subi.

M. James Bezan: Nous nous assurerons de transmettre ce message à Ottawa et lorsque nous commencerons à préparer un rapport et des recommandations, nous indiquerons que les programmes de protection du revenu à la disposition des éleveurs ne sont d'aucune utilité dans le cas de l'éradication des maladies.

Je suis heureux d'apprendre que vous entretenez de bonnes relations avec les inspecteurs avec qui vous travaillez. Je pense que l'ACIA vous en est reconnaissante. Je suis heureux d'apprendre que les représentants de l'ACIA vous traitent correctement lorsqu'ils visitent votre élevage, et je tiens à féliciter l'agence de son professionnalisme.

Vous avez également mentionné votre mécontentement à l'égard du test Bovigam, et vous n'êtes pas le premier à nous en faire part aujourd'hui. Quel serait à votre avis le test approprié. Comme vous vivez la situation depuis 1991, vous avez été témoin de divers régimes de tests? Quel est à votre avis celui qui a donné les meilleurs résultats?

M. Metro Belbas: Celui qui commet le moins d'erreurs.

M. James Bezan: Monsieur Williams, je me réjouis de vous entendre dire que vous croyez dans une solution basée sur la science, et à l'élimination de cette maladie. Il y a une chose cependant avec laquelle je ne suis pas d'accord. Vous voulez que cela fonctionne, qu'un programme soit établi et qu'on lui donne le temps nécessaire pour réussir, et vous suggérez dix ans. Dix ans, c'est trop long, si nous continuons de constater des poussées actives, et des problèmes dans les secteurs à forte incidence, que ce soit au niveau des animaux sauvages ou des troupeaux domestiques. Quelles idées ont été soulevées, quelles discussions ont eu lieu au niveau de votre conseil?

M. John Williams: Nos discussions n'ont pas porté précisément là-dessus. Je le répète, nous ne croyons pas qu'il y a eu suffisamment de recherche pour pouvoir se prononcer.

M. James Bezan: Monsieur Blackbird, je comprends tout à fait lorsque vous dites que vous n'êtes pas une partie intéressée mais plutôt un partenaire, et que Parcs Canada vous traite plutôt comme un partenaire depuis peu. Vous dites que les décisions qui ont été prises ont un impact, et auront un impact sur les Premières nations, dont des possibilités réduites de chasse. En tant que partenaire, pourriez-vous nous décrire quelques-unes des idées que vous avez mises sur la table à propos du problème des maladies dans le parc?

Le chef Dwayne Blackbird: Et si l'on passe de 2 500 à 3 000, que fera-t-on? Les Premières nations peuvent aider, peuvent se servir de la chasse en tant que plan de gestion, afin de maintenir la population à 2 500. Je ne sais pas ce que nous pourrions faire d'autre.

M. James Bezan: Maintenir un certain niveau et fournir des échantillons au sein du parc, ou à l'extérieur du parc?

Le chef Dwayne Blackbird: À l'intérieur et à l'extérieur du parc. Nous voulons être davantage impliqués dans la gestion de ce problème. Allons-nous choisir l'éradication? Cela a un impact sur nous, au niveau des Premières nations et au niveau de l'existence de la tuberculose dans le monde sauvage.

M. James Bezan: S'agit-il d'une approche acceptable, d'après vos discussions avec Parcs Canada?

Le chef Dwayne Blackbird: Oui, je crois que nous avons maintenant une tribune où nous pouvons exprimer nos inquiétudes. Parcs Canada s'est montré tout à fait disposé à entendre nos préoccupations en créant une tribune à cette fin, et peu importe que nous soyons d'accord ou pas, nous allons pouvoir arriver à des conclusions. Alors, nous avons effectivement une tribune où nous pouvons nous exprimer. Parcs Canada s'est montré tout à fait disposé à créer cette tribune pour nous permettre d'exprimer nos inquiétudes. Jusqu'à maintenant, nous devons nous présenter à la table des parties intéressées pour que nos préoccupations puissent être entendues. À mon avis, nous ne sommes pas une partie intéressée; nous avons été les premiers habitants de cette région et nous devons être considérés comme plus que de simples intervenants.

• (1630)

M. James Bezan: Je sais que vous avez dit que vous voulez avoir des rapports de bon voisinage avec tous les membres de la collectivité. Le West Region Tribal Council est-il acquis à l'importance de travailler à l'éradication de la tuberculose bovine?

Le chef Dwayne Blackbird: Oui. J'en suis à peu près sûr, mais il s'agit de savoir comment nous pourrions y arriver. Mais je pense que tout le monde serait d'accord pour dire que, tant que la tuberculose n'aura pas été éradiquée, elle reste un problème tant pour les agriculteurs que pour les membres des Premières nations.

M. James Bezan: Merci.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Comme il ne semble pas y en avoir, je tiens à vous remercier, monsieur Blackbird, de nous avoir présenté votre point de vue cet après-midi et de nous avoir présenté un exposé fort intéressant.

Monsieur Williams, monsieur Belbas, j'ai présidé le comité qui a présenté les recommandations en 2003. Ma collègue, Mme Ur, siégeait elle aussi à ce comité. Nous nous assurons de transmettre votre message, et je tiens à vous remercier d'être venus nous le livrer.

M. Metro Belbas: Merci d'avoir bien voulu l'entendre.

Le président: Je savais que vous nous apporteriez un point de vue que nous n'avions pas encore entendu. Merci beaucoup.

Merci à tous d'être venus.

Nous avons un dernier exposé. Je crois qu'il s'agit de... Nous faisons parfois des exceptions. Aujourd'hui, nous accueillerons la Rancher's Choice Beef Co-op Ltd. Je crois qu'il y a quelque chose qui se passe en ce moment même, et nous vous invitons à venir à la table pour faire le point sur la situation. Nous accueillons Frieda Krpan. Êtes-vous parente avec un certain M. Krpan que nous avons peut-être...?

Mme Frieda Krpan (directrice, présidente média/communications, Ranchers Choice Beef Co-op Ltd.): Il n'y a pas tellement

de Krpan au Canada, alors il est fort probable que nous sommes parents.

Le président: Pensez-vous effectivement que vous avez un lien de parenté?

Mme Frieda Krpan: Le lien serait avec mon mari, pas avec moi.

Le président: Nous ne vous en tiendrons pas rigueur.

Mme Frieda Krpan: Tout dépend si c'est quelqu'un de bien ou pas.

Ce ne serait pas Jason Krpan par hasard?

Le président: Non. En fait, c'est un député.

Quel était son prénom? Il y avait un M. Krpan ici pendant plusieurs années.

Nous pourrions vous donner son nom dans un moment.

Vous ne seriez pas M. Krpan?

Des voix: Oh, oh!

Le président: Vous avez l'air si heureux ensemble.

M. Ken Yakielashek (président, Ranchers Choice Beef Co-op Ltd.): Eh bien, nous devons travailler en équipe.

Mme Frieda Krpan: C'est parce que nous ne sommes pas mariés.

Le président: Parce que vous n'êtes pas mariés. Je suppose qu'il y a du vrai là-dedans.

Voulez-vous nous donner votre nom?

M. Ken Yakielashek: Je m'appelle Ken Yakielashek. Je suis président et président du conseil d'administration de Rancher's Choice.

Le président: Merci d'être venu.

Vous pourriez peut-être commencer, Frieda.

Mme Frieda Krpan: Avec plaisir.

[Français]

D'abord, je veux m'excuser du fait que mon mémoire n'a pas été traduit. C'est la raison pour laquelle j'ai fait ma présentation en anglais.

[Traduction]

Je tiens tout d'abord à vous remercier de bien vouloir nous accorder quelques minutes de votre temps si précieux.

Je suis heureuse de voir mon député, M. Bezan, parmi vous. Je connais James depuis bien des années, et je sais qu'il nous représente très bien.

Nous vous expliquerons l'importance de la Rancher's Choice Beef Co-op dans un mémoire que nous vous soumettrons. Sans vouloir entrer vraiment dans le détail, je dirai simplement que la tournée de consultation de M. Easter portait notamment, si je ne m'abuse, sur la revitalisation rurale. Pour avancer dans cette voie, la Rancher's Choice me paraît une excellente occasion de joindre le geste, c'est-à-dire l'argent, à la parole. La Rancher's Choice offrira 80 emplois directs à la ville et à la municipalité régionale de Dauphin.

Jusqu'ici, elle n'a reçu aucune aide financière du gouvernement fédéral, sauf pour les 20 000 \$ qu'elle a reçus du MRAC pour effectuer une étude de faisabilité. La Rancher's Choice demande donc au comité de l'appuyer en demandant instamment au gouvernement fédéral de faire en sorte que l'initiative de la Rancher's Choice dans la ville de Dauphin soit considérée non pas comme une mesure secondaire dans le cadre des efforts pour revitaliser le milieu rural, mais bien comme un modèle de ce qui peut être accompli à très peu de frais.

La Rancher's Choice a fait beaucoup de démarchage auprès des agriculteurs déjà aux prises avec des difficultés financières pour réunir les fonds nécessaires pour que la coopérative puisse enfin voir le jour. Il nous faut faire plus, et nous savons que nous ne réussirons sans doute pas à réunir tous les fonds dont nous avons besoin.

Ce que nous demandons à votre comité, c'est d'exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que la Rancher's Choice puisse obtenir une aide fédérale égale à celle qui lui a été accordée par le Manitoba et aux mêmes conditions. Le Manitoba y est allé de sa contribution de 4,5 millions de dollars sous forme d'actions classe B sans droit de vote. Il s'agit en quelque sorte d'un prêt sans intérêt. Tout ce que nous demandons au gouvernement fédéral, c'est d'en faire autant.

Si nous comparons avec... Et cela n'a rien à voir avec le fait que Bombardier se trouve au Québec. Si cette entreprise se trouvait à Toronto ou à Vancouver, je dirais exactement la même chose, alors de grâce n'allez pas vous imaginer que je m'en prends au Québec. Quand on sait que Bombardier a reçu pour 800 millions de dollars de prêts sans intérêt pour créer 250 emplois, les 4,5 millions que nous demandons pour créer 80 emplois seraient un très bon placement. C'est tout ce que nous demandons.

Le gouvernement fédéral a apporté des modifications à son programme de réserve pour pertes sur prêts. Il a notamment prévu ce qu'on appelle le « financement en double », qui permet à un palier de gouvernement d'y aller de sa contribution lorsqu'un autre palier de gouvernement a déjà offert des garanties de prêt. Mais rien de tout cela ne suffira pour nous permettre de démarrer notre coopérative, et je peux vous assurer qu'il y a d'autres initiatives qui méritent également d'être appuyées.

Les coopératives sont la voie de l'avenir. C'est pour cette raison que nous vous demandons votre appui. Dauphin a été formidable, et quand je dis Dauphin, je veux dire autant la ville que la municipalité régionale de Dauphin. Les autorités ont pris le taureau par les cornes et se sont vraiment beaucoup dépensées. Mais je ne peux trop insister sur le fait que nous n'avons reçu aucune aide du gouvernement fédéral.

L'honorable Wayne Easter a son rapport, qui est excellent, et qui fait état de tous les problèmes dans le secteur agricole. Je dois le féliciter pour ce rapport, mais le comité directeur qui a été créé pour tenter de trouver des solutions ne comprend aucun représentant des coopératives, aucun. Alors, la Rancher's Choice se porte volontaire pour participer à ce processus de consultation.

Je vous remercie.

•(1635)

Le président: Puis-je vous demander si on vous a refusé de participer? Vous avez offert de participer. A-t-on refusé votre offre?

Mme Frieda Krpan: Non, nous n'avons pas été invités. C'est en fait la Canadian Co-operative Association qui m'a signalé que rien n'était prévu pour permettre aux coopératives de participer.

Je dois toutefois m'entretenir au téléphone avec l'honorable Wayne Easter vendredi matin, et je vais certainement lui faire part de mes vœux. Mais je le répète, si vous qui êtes ses collègues pouviez lui en toucher un mot, cela nous aiderait sans doute.

Le président: D'accord, nous allons le faire.

Nous allons passer aux questions.

M. Bezan.

M. James Bezan: Je tiens à remercier Ken et Frieda d'être venus nous présenter leurs témoignages, parce que je crois fermement qu'il faut favoriser la transformation à valeur ajoutée ici dans les Prairies. Au Manitoba, nous avons depuis longtemps un manque de capacité. J'ai appuyé énergiquement la Rancher's Choice dès ses débuts, et j'essaie de m'assurer qu'elle puisse profiter de toute les occasions possibles.

Ce que j'aimerais savoir en fin de compte, c'est si parmi tous les programmes que le gouvernement a annoncés... il y a le programme de réserve pour pertes sur prêts, il y a le fonds de capital-actions de risque de la Saskatchewan, il y a un autre programme conçu spécialement pour encourager la participation accrue des producteurs aux coopératives — il y a là un fonds de quelque 10 millions de dollars — avez-vous présenté une demande d'aide au titre d'un de ces programmes et avez-vous reçu une réponse?

Mme Frieda Krpan: Excellente question.

Nous avons présenté une demande à la Société du crédit agricole, mais elle a été rejetée. La raison était surtout que nous n'avions pas suffisamment de fonds propres. Il y a là un certain paradoxe, puisque ces fonds nous devons les obtenir des agriculteurs, ceux-là même pour qui les deux paliers de gouvernement ont établi des programmes d'aide parce que leur situation financière est tellement difficile. C'est donc à ces agriculteurs que nous devons nous adresser pour obtenir de l'argent qu'ils n'ont pas.

Je porte en fait deux chapeaux ici aujourd'hui. Je suis également présidente du conseil d'administration de l'entité de prêts de la Société des services agricoles du Manitoba, l'ancienne SCAM. Je peux vous dire que j'ai vu de mes yeux toute la misère que la crise de l'ESB a causé aux agriculteurs. La SCAM a elle seule prêté 70 millions de dollars de plus dans la province à cause de l'ESB. Cela vous montre à quel point il n'y a tout simplement plus beaucoup d'argent.

Pour ce qui est des autres programmes, la garantie de la réserve pour pertes sur prêts est effectivement passée de 40 p. 100 à 60 p. 100. Nous avons exercé beaucoup de pression auprès du gouvernement fédéral et des fonctionnaires qui administrent le programme pour qu'ils permettent le financement en double. C'est maintenant chose faite si bien qu'un autre palier de gouvernement peut donner des garanties pour les fonds qui ne sont pas garantis par un programme fédéral. C'était là une première, et nous en sommes très heureux.

Tout cela est très bien, mais il faut quand même avoir de l'argent pour pouvoir faire quelque chose. Voilà notre problème.

•(1640)

M. James Bezan: Je me demandais si vous pourriez nous dire rapidement où vous en êtes rendus? C'est un sujet que je soulève depuis un certain temps au comité et à la Chambre.

Je crois que vous avez déjà acheté l'équipement nécessaire et que vous l'avez payé, mais que la construction comme telle n'a pas encore débuté à Dauphin.

Mme Frieda Krpan: Oui. Je n'ai pas voulu vous faire un long exposé puisqu'on ne m'avait accordé que deux minutes, mais je suis très heureuse de vous en parler plus longuement.

Le président: Nous allons faire une exception, parce qu'il s'agit d'un des programmes dont notre comité fait la promotion à cause de la crise de l'ESB. Je puis vous assurer que ce que vous nous avez demandé aujourd'hui ne sera pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

Mme Frieda Krpan: Si je demande de l'aide, c'est aussi... J'étais très heureuse de savoir qu'un groupe comme le vôtre allait être ici, mais puisque nous devons être à Dauphin en même temps que vous, j'ai trouvé que l'occasion était vraiment trop belle. J'en ai parlé avec James hier soir, et c'est ce qui explique que nous soyons là aujourd'hui.

La coopérative Rancher's Choice n'est pas le fait d'une poignée de gens très riches. Nous sommes une coopérative composée d'un très grand nombre de petits producteurs. Le troupeau moyen au Manitoba n'est pas un troupeau de 500 têtes, nous avons plutôt entre 50 et 100 vaches. À l'heure actuelle, nous comptons quelque 3 200 membres, ce qui est plutôt bien dans le contexte.

Nous avons réuni quelque 1,6 million de dollars en espèces. Avec cet argent, nous avons acheté de l'équipement d'une installation de Ferndale, dans l'État de Washington, qui s'approvisionnait en vaches de réforme au Canada pour sa production. Quand elle a dû cesser sa production à cause de l'ESB, nous avons acheté l'équipement. Cet équipement se trouve maintenant à Dauphin, et nous l'avons payé comptant. Nous avons fait dresser le plan pour notre installation par Tower Engineering, une firme réputée de Winnipeg, et l'ACIA, à Calgary, les a ni plus ni moins approuvés. Il y a quelques petits rajustements à y apporter, mais le plan est essentiellement prêt.

Il nous a fallu un certain temps pour obtenir notre licence environnementale. Le Manitoba a modifié en janvier dernier sa réglementation en ce qui concerne les émissions d'azote et de phosphore, et cela nous a quelque peu retardés parce que nous étions la toute première entreprise à devoir nous conformer à ces nouvelles normes provinciales. C'est maintenant chose faite.

À notre assemblée générale du 11 octobre, nous allons faire approuver par nos membres un nouvel appel public à l'épargne afin d'accroître notre capital propre. Cela ne peut pas se faire sur simple approbation du conseil d'administration; il faut obtenir l'aval des membres.

Si tout se passe bien, nous espérons pouvoir débiter la construction cet automne, si bien que, d'ici un an, nous pourrions accueillir le bétail dans notre installation.

Le président: Vous avez bien sûr un plan d'entreprise.

Mme Frieda Krpan: Le plan d'entreprise est fait. Il a été préparé par Deloitte & Touche. Nous allons vous en faire tenir copie pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Le président: Quelqu'un d'autre?

M. Inky Mark: Oui, merci, monsieur le président.

D'abord, merci à Frieda et à Ken d'être venus témoigner devant notre comité. Je suis heureux que vous soyez là pour faire une présentation au comité du gouvernement fédéral. Quand Andy Mitchell a annoncé qu'il allait accroître la capacité d'abattage au Canada, ce qu'il a proposé était en quelque sorte risible parce qu'on n'a pas grand-chose pour 66 millions de dollars. La moitié de ce montant s'est retrouvé à l'ACIA. Puis il a ni plus ni moins décidé qu'il ne s'agissait pas vraiment d'argent en tant que tel, mais plutôt d'une assurance.

Nous nous devons d'accroître notre capacité d'abattage au Canada parce qu'il nous faut trouver d'autres débouchés pour notre boeuf dans le monde afin que nous ne soyons pas aussi dépendants des Américains. Il ne fait aucun doute que le modèle coopératif est celui qu'il faut privilégier. Dans ma circonscription en tout cas, tout ce que je peux dire aux représentants de l'industrie, c'est non, le gouvernement fédéral ne va pas vous donner d'argent.

Alors, je suis heureux que vous ayez pu venir témoigner ici aujourd'hui.

•(1645)

Mme Frieda Krpan: Je veux simplement dire que j'étais là dès la première heure, que j'étais parmi ceux qui sont à l'origine de cette initiative et que j'ai ainsi eu l'occasion de sillonner la province et de découvrir des coins du Manitoba dont je ne connaissais même pas l'existence. Pendant le seul mois de novembre, j'ai mis 5 000 kilomètres sur ma voiture.

Ce que les producteurs m'ont dit tant et tant de fois, c'est qu'ils auraient préféré que l'aide fédérale accordée pour le programme TIS ait été utilisée pour l'abattoir. Cela aurait été bien plus utile, parce que notre abattoir serait déjà en activité maintenant et que nous n'aurions pas ces vaches qui attendent d'aller à l'abattage. Quand on veut aider quelqu'un, on ne lui donne pas du poisson, on lui apprend à pêcher.

Je traies des bêtes ce matin — j'ai encore chaud d'avoir été au soleil tout ce temps-là. J'ai entre 20 et 25 vieilles vaches que je refuse de vendre. Pourquoi? Parce qu'il y a deux personnes à qui cela permettrait de se remplir les poches — Cargill et Tyson, qui contrôlent maintenant 85 p. 100 de notre capacité d'abattage. C'est scandaleux. Je ne veux pas les vendre; je ne les ai pas vendues, mais il va falloir que je m'en débarrasse parce qu'elles me coûtent trop cher à nourrir. Alors, c'est quelqu'un d'autre qui va s'enrichir avec mes bêtes, et il faut que cela cesse.

J'aurais simplement une demande à vous faire. La Rancher's Choice a toujours refusé de prendre partie sur le plan politique parce que la question n'a rien à voir avec la politique à notre avis. J'implore donc tous les membres du comité de s'unir pour appuyer notre initiative.

Merci.

Le président: Merci beaucoup d'être venus cet après-midi, Frieda et Ken.

Je vous le dis, tout ce dossier de l'ESB a mobilisé une grande partie de notre temps. En rétrospective, sachant comment les programmes sont conduits, nous savons aussi que bien des erreurs ont été commises, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé un audit judiciaire des abattoirs. Nous savons qu'ils ont fait d'énormes bénéfices. Nous savons aussi qu'ils ont mis dans leurs poches l'argent qui devait aller aux éleveurs. Mais il est plus facile maintenant de savoir ce qui aurait dû être fait. Les éleveurs avaient désespérément besoin d'argent et le gouvernement a essayé de faire quelque chose de façon impartiale. Il faut le reconnaître au gouvernement, il a essayé de réagir aussi rapidement que possible. Il est à espérer que cela nous aura permis de tirer la leçon de la façon dont il faut exécuter les programmes.

Je peux vous assurer que la demande que vous nous avez adressée n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le comité va en faire rapport et je suis persuadé que plusieurs d'entre nous, sinon nous tous, en parlerons à un moment donné au ministre, voire à M. Easter.

Mme Frieda Krpan: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup. Nous vous exhortons à continuer ce que vous faites pour augmenter la capacité d'abattage. Nous sommes très conscients de l'insuffisance de cette capacité au Manitoba. Merci beaucoup.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui, et cela vaut pour ceux qui sont venus témoigner tout comme pour ceux qui ont écouté

attentivement dans la salle. On ne nous a pas chahutés, et je n'ai pas non plus vu qui que ce soit qui s'apprêtait à nous jeter quelque chose à la figure. Nous nous sommes sentis très à l'aise toute la journée, sauf qu'il faisait un petit peu froid ce matin.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.